



ETUDE DES RISQUES D'EXPLOITATION, ABUS ET HARCELEMENT SEXUEL EN MILIEU SCOLAIRE EN RDC

SOUS FINANCEMENT DE



JUILLET 2022

Contents

AVANT PROPOS.....	4
LISTE DES ACRONYMES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	7
I. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	8
1. Objectif global	8
2. Objectifs spécifiques	8
3. Mesures de sauvegarde au cours de l'Étude.....	8
4. Chronogramme	9
5. Type et milieu de l'Étude	9
6. Méthodes de collecte de données	10
7. Outils de collecte de données.....	11
8. Groupes cibles de l'Étude.....	11
9. Questions de recherche	12
10. Échantillonnage et lieux de collecte des données	13
11. Validation des résultats de l'Étude	15
II. ENVIRONNEMENT SCOLAIRE.....	16
1. Profil démographique	16
1.1. Profil des élèves.....	17
1.2. Profil des enseignants	18
1.3. Profil des cadres de l'école.....	18
1.4. Profil des Comités de Gestion et Comités des Parents	19
2. Environnements physique et interpersonnel à l'école	20
2.1. Environnement physique selon les élèves.....	20
2.2. Environnement interpersonnel.....	23
3. Moyens de rapportage, de dénonciation et de signalement par les élèves	30
4. Connaissance du numéro vert pour dénoncer et orienter les cas d'EAS/HS en milieu scolaire par les élèves	30
5. Perceptions des parents sur l'environnement scolaire	31
6. Perceptions des enseignants sur l'environnement scolaire.....	32
6.1. Environnement pour les élèves	32
6.2. Environnement pour les enseignants	33
7. Perceptions des COGES sur l'environnement scolaire	35
8. Perceptions des points focaux VBG/EAS sur l'environnement scolaire	36
III. ENVIRONNEMENT AUTOUR DE L'ECOLE	38

1.	Environnement familial	38
2.	Perceptions sur les harcèlements, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire par la communauté	40
3.	Conditions aggravantes des risques EAS/HS autour de l'école	41
IV.	STRUCTURES D'OFFRE DES SERVICES	45
1.	Expérience de structures d'offre des services dans la prise en charge des cas EAS/HS en milieu scolaire	45
2.	Facteurs de risques EAS/HS en milieu scolaire, selon les structures d'offre des services	46
3.	Barrières à la dénonciation de cas EAS/HS en milieu scolaire	47
4.	Moyens sûrs de dénonciation de cas EAS/HS en milieu scolaire	49
5.	Moyens de dénonciation de cas EAS/HS par les structures d'offre des services	50
V.	OBSERVATIONS MAJEURES SUR LES RISQUES EAS/HS EN MILIEU SCOLAIRE	51
1.	Facteurs favorisant les EAS/HS.....	51
2.	Facteurs protecteurs en milieu scolaire	54
3.	Groupes à risque.....	54
4.	Profil d'auteur potentiel d'harcèlements, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire.....	54
VI.	MATRICE D'ANALYSE DES RISQUES ET MESURES DE MITIGATION	56
VII.	LIMITES DE L'ETUDE.....	62
VIII.	BONNES PRATIQUES.....	62
IX.	GAINS DE L'ETUDE	62
X.	RECOMMANDATIONS SUR L'UTILISATION DES RÉSULTATS DE L'ETUDE	63
XI.	STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE DES RESULTATS DE L'ETUDE DES RISQUES	64
	Annexe 1. Ciblage des participants de focus groups.....	71
	Annexe 2. Risques pour les enfants en milieu scolaire	78

AVANT PROPOS

Cette Etude des risques d'abus, exploitation et harcèlement sexuel en milieu scolaire en RDC est un résultat d'une forte et fructueuse collaboration entre le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (MEPST) et le Fonds de Nations Unies pour la Population (UNFPA).

L'équipe chargée de la méthodologie, collecte de données et de la rédaction du Rapport comprend Mireille IKOLI, spécialiste de programme VBG ; Françoise Lumbulumbu, GBV Analyst, Armand Roger Beleck Matoh, M&E Specialist, Heriel Malundama, Information Management Assistant, sous la supervision générale de Dr. Kateryna Shalayeva, Coordinatrice des Programmes VBG et Cheffe d'Equipe PERSE, PEAS/HS en milieu scolaire à UNFPA.

L'équipe chargée de l'Etude était appuyée par les collègues de l'équipe VBG, avec l'accompagnement de la phase terrain par les Bureaux décentralisés UNFPA à Kananga, Jean Marie Munguakonkwa, Angelique Dikoume, Emilie Zaina, et à Bunia, Josée Rukengwa, Joseph Nakikulula. L'équipe de programmes remercie l'équipe des opérations pour son soutien permanent.

L'accès aux écoles et les orientations générales sur la collecte de données en milieu scolaires étaient assurés par l'équipe PERSE MEPST à Kinshasa et dans les provinces. Les spécialistes du MEPST et de l'équipe PERSE/SPACE ont participé à l'Atelier Méthodologique de l'Etude des risques EAS/HS en milieu scolaire, pour l'approbation de la méthodologie et des outils empiriques en février 2022.

Les résultats, chiffres, tendances, conclusions et recommandations de l'Etude des Risques EAS/HS en milieu scolaire ont fait l'objet de discussions pendant la Revue Technique, en interne entre le MEPST et UNFPA, en juin 2022.

LISTE DES ACRONYMES

COPA	: Comité des parents
COGES	: Comité de Gestion
EAS/HS	: Exploitation et abus sexuels et harcèlement sexuel
GFE	: Genre Famille et Enfant
MGP	: Mécanisme de Gestion des Plaintes
PF	: Point focal
VBG	: Violences basées sur le Genre
PROVED	: Province Éducationnelle
PEAS/HS	: Protection contre l'exploitation et les abus sexuels/Harcèlement sexuel
PERSE	: Projet d'équité et de renforcement du secteur de l'éducation
UNFPA	: United Nations Population Fund
MEPST	: Ministère de l'enseignement primaire ; secondaire et technique
PSEA	: Protection on sexual exploitation and abuse
HEAS	: Harcèlement, Exploitation et abus sexuel
RDC	: République Démocratique du Congo
ONG	: Organization non gouvernementale
GFFE	: Guilford fund for education

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Groupes cibles de l'Etude.....	12
Tableau 2 : Groupes stratifiés par province.....	14
Tableau 3 : Lieux de collecte des données	14
Tableau 4 : Statistiques des écoles en RDC 2019 - 2020	17
Tableau 5 : Types des violences entre les élèves	25
Tableau 6 : Formes des punitions scolaires spécifiques selon le genre	26
Tableau 7 : Formes des punitions scolaires utilisées indifféremment pour les filles et garçons	27
Tableau 8 : Les risques dans le processus d'inscription des enfants à l'école.....	35
Tableau 9 : Moyens de dénonciation sûrs, adaptés pour les enfants et adultes en milieu scolaire.....	49
Tableau 10 : Matrice d'analyse des risques et mesures de mitigation	56

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Milieu de l'étude	9
Illustration 2 : Collecte des données.....	10
Illustration 3 :Cibles de l'étude	11
Illustration 4 : Lieux de collecte des données	15
Illustration 5 : Validation des résultats de l'étude.....	15
Illustration 6 : Environnement Scolaire	16
Illustration 7 : Environnements physique et interpersonnel à l'école.....	20
Illustration 8 : Propositions de parents sur l'amélioration de la sécurité à l'école	22
Illustration 9 : Sentiment de sécurité/insécurité à l'école par les élèves.....	24
Illustration 10 : Relation amicale élèves-enseignants ou directeur	29
Illustration 11 : Connaissance de la Ligne Verte par les élèves.....	31
Illustration 12 : Environnement Autour de l'école.....	38
Illustration 13 : Répartition des répondants selon leur fonction dans l'organisation	45
Illustration 14 : Répartition des prestataires selon qu'ils ont déjà été saisi ou pas sur les cas de harcèlement sexuel ou abus et exploitation sexuels en milieu scolaire (%)	45
Illustration 15 : Actions prises face à un cas d'harcèlement sexuel ou abus et exploitation sexuels en milieu scolaire	46
Illustration 16 : Répartition (%) des craintes des victimes EAS/HS en milieu scolaire selon ONG/structures d'offre des services VBG enquêtées.....	48
Illustration 17 : Les structures d'offre des services rapportent généralement vers.....	50
Illustration 18 : Connaissance de la ligne verte par les structures d'offre de service	51
Illustration 19 : Profil d'auteur potentiel d'harcèlements, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire	55
Illustration 20 : Couverture géographique	64

I. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1. Objectif global

L'objectif global de la présente étude est de mettre en place une stratégie durable et inclusive de réduction des risques d'abus, exploitations et harcèlements sexuels en milieu scolaire.

2. Objectifs spécifiques

a. Identifier les risques d'exploitation et d'abus sexuels et de harcèlement sexuel, à travers l'analyse/examen :

- Des interactions humaines entre élèves-élèves, élèves-enseignants, enseignants-enseignants, administration (Provéd, Sous-Provéd, Inspecteurs, Directeurs) - enseignants, parents-enseignants, comité de parents-parents, et toutes les parties prenantes du Projet et les membres de la communauté bénéficiaire du projet ;
- Des activités pratiquées au sein de l'école ainsi que dans son environnement le plus immédiat ;
- Des politiques et procédures ;
- L'accès à la Ligne Verte PEAS/HS.

b. Identifier les causes profondes (facteurs) de risques d'exploitation et d'abus sexuels et de harcèlement sexuel en milieu scolaire et aux alentours. Les groupes à risques aux EAS/HS, y compris les approches adéquates de leur réduction ; en vues de fournir les services correspondants aux besoins et les approches transformatrices genre :

c. Identifier pour les femmes et les filles, ainsi que pour les autres composantes de la population, les groupes qui pourraient être à risque d'exploitation et d'abus sexuels et de harcèlement sexuel dans les services/interventions actuels ou prévus dans le PERSE ;

d. Définir les approches adéquates pour réduire les risques et prévenir les EAS/HS dans les différentes interventions du projet ;

f. Définir les approches adéquates pour fournir des services selon les besoins ;

e. Définir les approches transformatrices genre pour promouvoir l'égalité entre les sexes, à travers les composantes du PERSE.

3. Mesures de sauvegarde au cours de l'Etude

Avant et pendant la collecte d'informations, nous nous sommes assurés que la collecte des données ne nuira aux ni aux communautés, ni aux enquêteurs lors de la collecte. A Kinshasa, au Kasaï Central et en Ituri, l'équipe UNFPA, les enquêteurs et le personnel de la MEPST ont ensemble réfléchi sur les risques et les mesures de mitigation. La matrice d'évaluation des risques a été partagée avec le chargé de sécurité de l'UNFPA qui en a tenu compte lors du briefing des enquêteurs sur les aspects sécuritaires en prélude de leur descente sur terrain.

Afin de garantir la prise en compte de genre et le respect des principes de protection, les équipes des enquêteurs étaient mixtes, pour que les groupes de discussions des femmes soient animés par les femmes et ceux des hommes par les hommes.

Pendant les orientations, un rappel et briefing sur les principes de protection et de PSEA a été fait. Tous les enquêteurs ont signé le code de conduite PSEA.

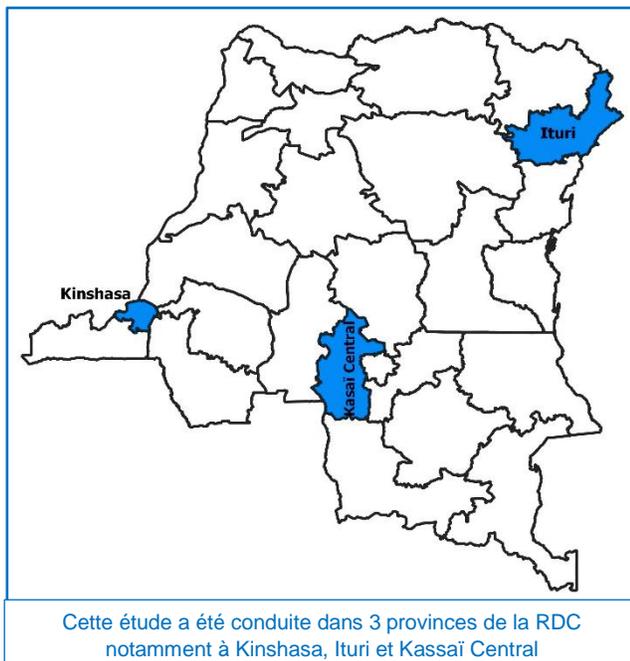
Les participants aux focus groups et aux interviews clés ont signé un formulaire de consentement éclairé. Pour les enfants, le formulaire a été signé soit par un membre de COPA, qui représente les parents soit par le Directeur de l'école.

4. Chronogramme

Janvier 2022	: Termes de références et faisabilité de l'Étude
Février 2022	: Élaboration de la méthodologie et des outils empiriques, Atelier Méthodologique, validation des outils
Mars 2022	: Composition et formation des équipes de collecte des données en provinces
Mars-avril 2022	: Collecte des données sur terrain, (3 provinces)
Mai 2022	: Rapport Draft 0, Revue Technique MEPST/PERSE – UNFPA, validations de résultats de l'Étude
Juin 2022	: Rapport Final Draft suivi des commentaires
Juillet 2022	: Rapport Final

5. Type et milieu de l'Étude

Illustration 1 Milieu de l'étude



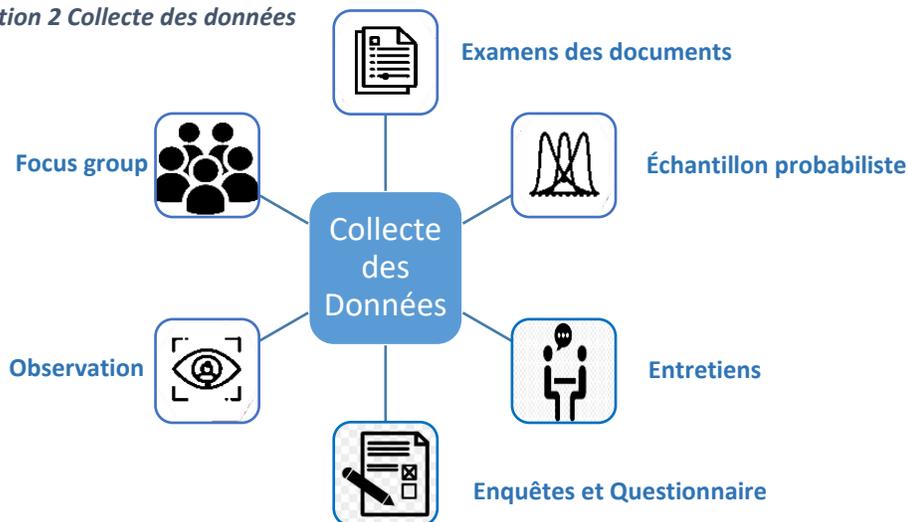
Il s'agit d'une étude des risques d'exploitation et, abus sexuels et de harcèlement sexuel en milieu scolaire répondant à une recherche appliquée, type mixte (qualitative et quantitative) ; en vue d'identifier des menaces, les risques et les approches transformatives (à court, moyen et long terme) basés sur les pratiques et les cultures locales. Cette étude a été conduite dans 3 provinces de la RDC, notamment Kinshasa, Ituri et Kasai Central. Ces provinces ont été identifiées sur base des critères précises : - prévalence des VBG, - contexte sécuritaire, - mixité culturelle. Tout en supposant que les écarts de perception ne seraient pas trop différents avec d'autres provinces du fait de beaucoup de ressemblances culturelles et socio-économiques. L'évaluation des risques d'exploitation et d'abus sexuels et harcèlement sexuel en milieu scolaire a pris en considération deux aspects essentiels.

Premièrement, le contexte provincial/régional dans lequel le projet s'inscrit et deuxièmement, les risques potentiels pouvant découler de la mise en œuvre du projet en soi. La revue documentaire, l'élaboration de la méthodologie, des outils de collecte et d'analyse des données, la collecte des données sur le terrain, l'analyse des résultats et la rédaction du rapport constituent les principales étapes de cette étude. L'approche méthodologique s'est inspirée des leçons apprises d'évaluation de

risques EAS/HS dans les autres milieux, en adaptant les outils déjà existants et en développant des nouvelles approches spécifiques au milieu scolaire.

6. Méthodes de collecte des données

S Illustration 2 Collecte des données



La méthode de collecte des données inclue la revue documentaire, les études des cas, les enquêtes, les audits de sécurité et la cartographie communautaire.

a. La revue documentaire

Il s'agit des études, rapports, suivi des données secondaires, qui ont fourni des informations sur la population cible du PERSE désagrégée par âge et sexe par rapport au, les éventuels risques d'EAHS dans les zones d'intervention PERSE. Le, règlement intérieur des écoles, les fiches d'inscription à l'école, les registres d'inscription, annuaires du MEPST, documents de suivi des écoles par les inspecteurs sont des éléments ayant donc permis la tenue de ladite revue

b. L'étude de cas

Les études de cas ont permis de capter les informations sûres : - les situations multiples de risques EAHS à l'école et dans les communautés, - les facteurs de risques aigus, groupes les plus à risque, - le processus de prise en charge et réinsertion.

c. Les enquêtes en ligne et focus group

Cette méthode intègre les informateurs clés (élèves, enseignants, administration scolaire, COGES, points focaux PSEA/VBG, parents, comité des parents d'élèves, prestataires de services (médecins, infirmiers, psychologues, assistants psychosociaux, juristes), relais communautaires, leaders communautaires, leaders religieux, police, justice.

d. Les audits de sécurité

Ces audits ont été effectués par les observations directes

e. La cartographie communautaire

Selon chaque province concernée par l'étude, la cartographie a été élaborée afin de répertorier les sites/zones à risques en matière de harcèlement sexuel et d'exploitations et abus sexuels ainsi que les facteurs par zones.

7. Outils de collecte des données

Les questionnaires de recherches ont été élaborés sur base des axes ci-dessous, donnant l'information sur le profil démographique, les risques liés aux comportements les mécanismes de sensibilisation, signalement, référencement et de prise en charge.

Ces questionnaires ont été revus par l'équipe du PERSE et du MEPST pendant la réunion méthodologique. Les ajouts et commentaires de tous les participants ont été pris en compte dans la version finale des questionnaires qui ont été validées par le MEPST.

L'analyse des risques a été effectuée en fonction des provinces, milieux de résidence (urbain, péri-urbain, rural), groupes d'âge, sexes, type d'établissement scolaire et situations géographiques, profil des victimes (élèves, enseignants, parents d'élèves, personnel administratif), lieux de survenance, période de survenance, types de violence, profil des auteurs, et contraintes (forces, menaces). Les perceptions sur les risques et les causes profondes de harcèlements, exploitations et abus sexuels ont été étudiées auprès des différents répondants ciblés.

Les données démographiques sexo-spécifiques ont été collectées au niveau des effectifs des élèves, enseignants, points focaux VBG, COPA et COGES et autres groupes ciblés par l'Etude.

Les données sur la situation et les attitudes ont été collectées dans les groupes de discussions à travers les informateurs clés sur base des guides de discussions. Chaque focus group a été animé par un facilitateur. Les groupes de discussion des hommes/garçons ont été animés par les hommes et ceux des femmes/filles par les femmes. Les membres du sous cluster VBG et du réseau PSEA, structures de prise en charge ont participé à l'analyse des risques, à travers un questionnaire en ligne.

Aussi, les groupes de focus avec les enfants ont été organisés et réalisés par une conversation guidée et des images/dessins.

L'ensemble de ces données ont été encodées en ligne dans le logiciel Kobo et analysées avec maxQDA.

8. Groupes cibles de l'Étude

Illustration 3 Cibles de l'étude



Les cibles de l'Étude ont été identifiées dans les écoles et aux environs de ces mêmes écoles réparties dans le tableau ci bas :

Tableau 1 Groupes cibles de l'Étude

A l'école	Autour de l'école
Elèves (enfants qui étudient dans cette école)	MEPST
Parents (dont les enfants feront partie de groupes de discussion)	Ministère Genre, femme, famille et enfants
Comité des parents (COPA)	Responsable des provinces éducationnelles PF VBG, EAS/HS
Enseignants	Communauté, gens de tous les jours, leaders
Directions	Prestataires de services
COGES (comité de gestion)	Partenaires d'implémentation

Dans l'ensemble, 1704 personnes, dont 564 femmes, 564 hommes, 288 filles et 288 garçons à travers 252 focus groups, 12 interviews avec les informateurs clés et 16 questionnaires en ligne ont été sollicités pour participer dans l'Étude comme informateurs clés. Au bilan, le total de 1226 participants à l'étude, les femmes sont 347 (28%), les hommes 420 (34%), les filles 230 (19%) et les garçons 229 (19%).

L'écart est très réduit en pourcentage de représentation des hommes et femmes dans les FG avec les membres de la communauté, élèves, les parents et COPA. Ces groupes ont été sollicités selon un simple critère démographique sexo-spécifique et avec critère réalisable.

Pour les FG des enseignants, les cadres d'école, les comités de gestion, les cadres hors école, les hommes représentent respectivement 60% des enseignants, 66% COGES, 77% cadres hors écoles, et 74% des prestataires des services. Vu le critère mixte *genre + fonctionne* dans un milieu professionnel largement masculin, il s'est avéré difficile d'assurer l'équilibre du genre dans la participation aux groupes focus.

En considérant que, les PF VBG/PSEA du MEPST en provinces sont représentés par 95% des femmes, ceci a contribué aux statistiques obtenues de groupes recensés.

9. Question de recherche

Profils démographiques

1. Distribution par sexe, âge, lieu de résidence, niveau de revenus, niveau d'études des bénéficiaires du PERSE ?
2. Quelle est la dynamique des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PERSE ?
3. Quelles sont les caractéristiques de la population qui peuvent rendre les individus plus vulnérables à l'HEAS ?

Risques liés au comportement

1. Quels sont les risques spécifiques associés à l'environnement de l'école (ex. manque de disponibilité du mécanisme des plaintes, de prestataires de services, insécurité) ?
2. Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PERSE ont-ils été suffisamment contrôlés et formés en ce qui concerne les HEAS ?
3. Quel est le rapport existant entre le PERSE et les communautés bénéficiaires ? Quelle est la dynamique du changement du rapport lié à la mise en œuvre du PERSE ?
4. Quelle est l'attitude des bénéficiaires et des acteurs de mise en œuvre (élèves, parents, enseignants, directeurs d'écoles, personnel administratif de l'EPST, points focaux, communautés - liste complète ci-dessous) à l'égard des problèmes d'HEAS en milieu scolaire et dans la communauté ?
5. Quels sont les moyens de dénonciation des cas d'HEAS, incluant la Ligne Verte 495555 ?
6. Les enseignants sont-ils informés et appliquent le code de conduite mis en place pour lutter contre les EAS/HS ?
7. Dans quelle mesure les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet sont-ils eux-mêmes exposés aux risques liés à leurs fonctions ?

Mécanismes de sensibilisation, de signalement, de référencement et de prise en charge

1. Quelles sont les mesures de sensibilisation contre l'EAS/HS actuellement utilisées pour et autour des écoles ?
2. Existe-t-il un mécanisme de dénonciation des plaintes au niveau des écoles, des divisions ou sous-divisions ?
3. Quels sont les endroits qui seraient les plus appropriés et accessibles pour placer des points d'entrées des plaintes par groupe ?
4. Quels sont les canaux les plus accessibles et appropriés pour recevoir les plaintes par groupe ?
5. A qui les victimes et les plaignants ont-ils confiance ? Où ont-elles cherché le soutien en cas d'EAS/HS ?
6. Quelle est la meilleure façon de mettre en place le MGP au niveau communautaire, le travail des points focaux dans les écoles et mobilisation communautaire ?
7. Quel est le rôle des parents, des communautés, des autres acteurs impliqués dans la gestion des risques EAS en milieu scolaire ?

10. Echantillonnage et lieux de collecte des données

L'Etude a fait recours à l'échantillonnage aléatoire stratifié et raisonné quant à l'Etude des risques. Sur le rayon de l'Etude qui s'étend sur 10 provinces, chaque province est composée de divisions éducationnelles, sous division éducationnelles en lien avec les zones de santé. La base de sondage pour cette étude est aléatoire constituée de la liste spéciale dont les unités sont les zones géographiques. Elle est donc composée de la hiérarchie d'unités géographiques (Province éducationnelles, sous division-éducationnelles et zones de santé).

Compte tenu de la nature de l'étude et de la nécessité de formuler des inférences sur la population à partir des observations tirées de l'échantillon, la méthode d'échantillonnage choisie est un

échantillonnage stratifié probabiliste à 3 degrés. Cependant, la population a été répartie en lots/strates/groupes homogènes de provinces mutuellement exclusifs et des échantillons indépendants de province (au 1er degré), sous-divisions éducationnelles/zone de santé (au 2e degré) ont été ensuite sélectionnés dans chaque strate avec une probabilité proportionnelle au ratio école-cas de violence sexuelle qui du reste est l'estimation du nombre moyen de cas de violences sexuelles pour une école. Ainsi, les écoles (au 3e degré) sont triées avec une probabilité proportionnelle à la taille de l'école (nombre d'élèves) avec à la base le principe de représentativité de l'échantillon selon le niveau d'urbanité : urbain, péri-urbain, rural qui a été pris en compte de même que l'homogénéité des lots/strates/groupes est liée aux variables socioculturelles et démographiques ayant un lien avec les violences sexuelles.

La taille de l'échantillon des provinces est de trois (3) provinces à raison d'une province dans chaque strate. Dans chacune de trois (3) provinces sélectionnées (Kinshasa, Kasai Central, Ituri) au premier degré, deux (2) sous-divisions éducationnelles/zone de santé ont été tirées au deuxième degré. Ce qui fait qu'au total la taille de l'échantillon des sous divisions éducationnelles/zone de santé a été estimée à six (6) par province.

Les sous divisions éducationnelles/zones de santé sélectionnées grâce à l'échantillonnage à probabilité proportionnelle au ratio école-cas de violences sexuelles à l'aide de la méthode aléatoire sont consignées dans le tableau ci-contre. L'échantillon d'école a une taille estimée à 18 écoles (à raison de 3 écoles par sous-division éducationnelle/zones de santé et donc 6 par province).

Cependant, dans chaque sous-division éducationnelle/zones de santé, les écoles sont sélectionnées grâce à l'échantillonnage à probabilité proportionnelle à la taille de l'école (nombre total d'élèves), tout en respectant le principe de représentativité de l'échantillon selon le niveau d'urbanité; urbaine (écoles situées dans la ville ou le chef-lieu d'une province); semi-urbaine (écoles situées en cité ou le chef-lieu d'un territoire administratif donné) et rurale (écoles situées dans les villages composant une sous-division éducationnelle/zone de santé données).

Ainsi, les lots/strates/groupes homogènes de provinces en fonction des variables socioculturelles et démographiques et ayant un lien avec les violences sexuelles sont consignés dans le tableau ci-contre :

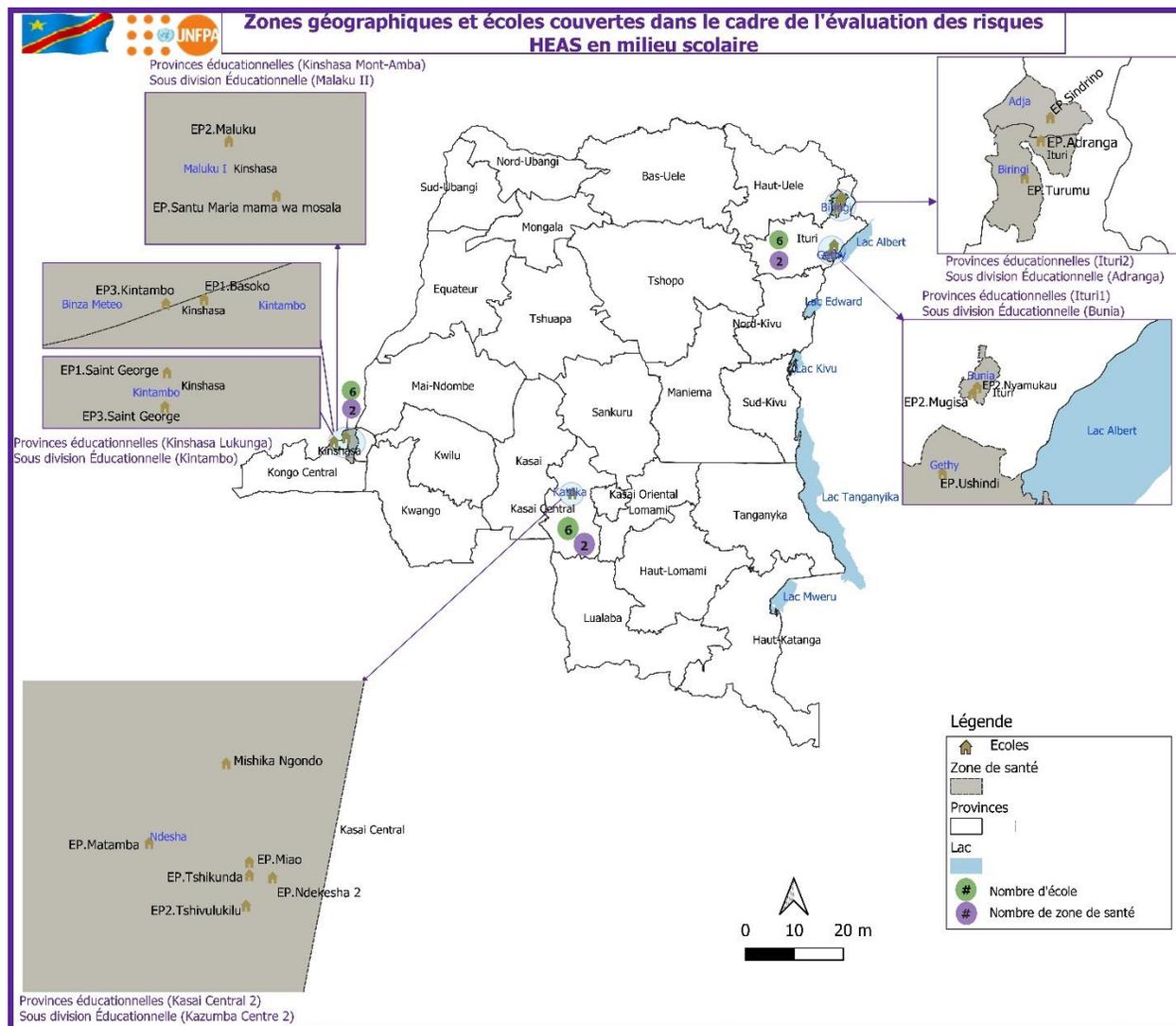
Tableau 2 Groupes stratifiés par province

Groupe	Province	Variables géographiques, socioculturelles (us et coutumes) et démographiques, ayant un lien avec les violences sexuelles
Strate/lot 1	Ituri	Zone en conflit/état de siège, zone humanitaire
Strate/lot 2	Kinshasa, Kongo Central, Kwilu	Cosmopolite, flux de déplacement élevé des populations-biens-services, zone du développement, caractère frontalier
Strate/lot 3	Kasai Central, Kasai, Kasai Oriental, Lomami	Zone 'post-humanitaire', Nexus, us /coutume (mariage précoce/forcé), caractère frontalier

Tableau 3 Lieux de collecte de données

Kinshasa	Lukunga (Kintambo), Kinshasa Plateau (Maluku II)
Kasai Central	Kananga 2 (Katoka), Kazumba 2 (Ndekesha)
Ituri	Bunia et Aru/Adranga (Biringi)

Illustration 4 Lieux de collecte de données



11. Validation des résultats de l'Étude

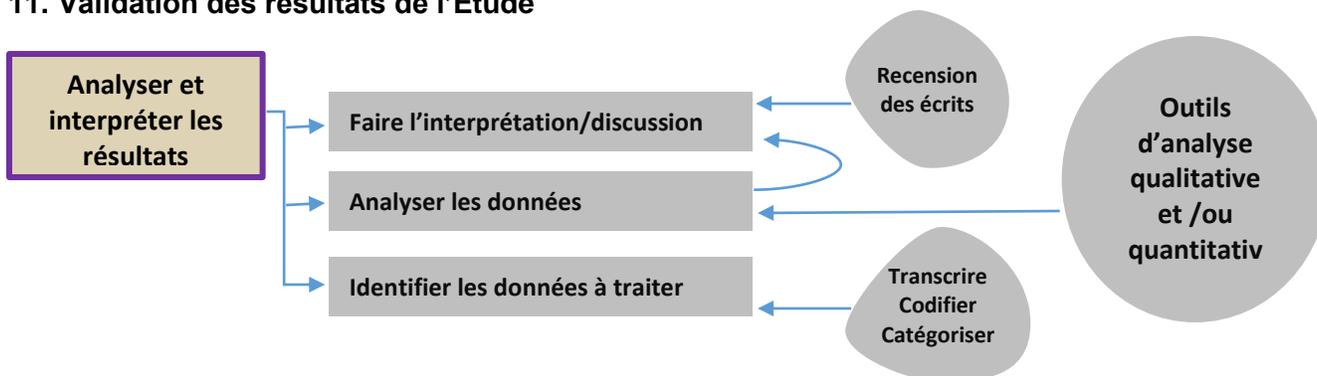


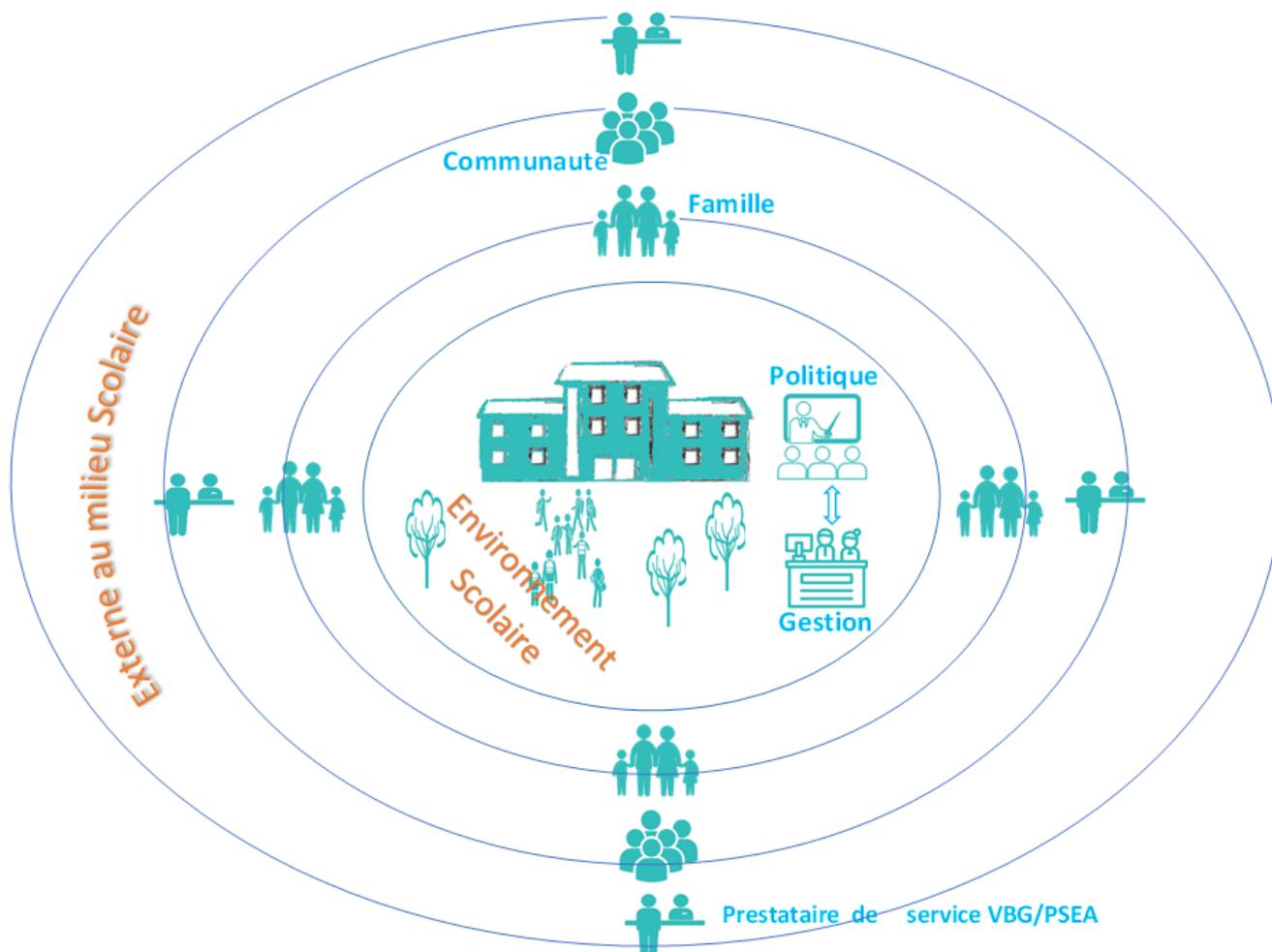
Illustration 5 Validation des résultats de l'étude

En ce qui est de la validation des résultats de l'Étude, le draft du Rapport était partagé avec le MEPST le 23 mai 2022. Ce qui fait que les chiffres, les tendances, les conclusions et les recommandations

clés ont fait l'objet des discussions pendant la Revue Technique Interne entre MEPST et UNFPA, le 6-7 juin 2022. Une large diffusion et utilisation des résultats de l'Étude est prévue.

II. ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Illustration 6. Environnement Scolaire



12. Profil démographique

Selon les statistiques du MEPST 2019/2020, les écoles primaires publiques constituent les 54% des écoles primaires en RDC. Quoique l'écart ne soit pas considérable entre les écoles privées et publiques, sur le total des élèves inscrits à l'école primaire, 89% sont inscrits dans les écoles publiques. Les filles représentent 48% des élèves inscrits à l'école primaire alors que les garçons représentent 52%. La majorité des redoublants sont des filles et représentent 51%.

Sur le total des enseignants des écoles publiques, 33% sont des femmes alors que 67% sont des hommes. Parmi les ouvriers des écoles publiques, 85% sont hommes, 15% sont femmes et 86% des surveillants sont des hommes.

Tableau 4 Statistiques des écoles en RDC 2019 - 2020

Ecoles primaire		Elèves inscrits %		Elèves inscrits %		Elèves redoub %		Enseignants école pub. %		Ouvriers école pub. %		Surveillants %		Directeurs %	
Publique	Privée	Publ.	Privée	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
52092	59987	89	11	48	52	51	49	33	67	15	85	14	86	27	73
46%	54%														

Source : Annuaire EPST 2019/2020, RDC

12.1. Profil des élèves

En analysant les données de profils démographiques des écoles ciblées par l'Etude dans toutes les 3 provinces, il se dégage que le pourcentage des filles inscrites à l'école est de 46% alors que les garçons représentent t les 54%. Le pourcentage des élèves par tranche d'âge est de 28% de 6 à 7 ans avec 50% des filles ; 52% pour la tranche de 8 à 11 ans avec 43% des filles ; 20% pour la tranche de 12 à 17 ans dont 55% des filles. La différence entre la proportion des filles et des garçons par tranche d'âge n'est pas très considérable. Il reste à noter que la majorité de filles pour les tranches de 12 à 17 ans, sort donc de l'ordinaire. Cela pourrait se justifier par le fait que les filles auraient été plus nombreuses à interrompre leurs études avant la gratuité et profitent davantage de la gratuité de l'enseignement primaire pour le retour à l'école.

En outre, par rapport au niveau socio-économique des ménages selon les estimations par les directions des écoles, le pourcentage des élèves issus des familles à revenus faibles est 76%, dont 47% des filles et 53% des garçons ; les familles à revenus moyen est de 18% et à revenus supérieurs est de 5%. Le pourcentage d'enfants chefs de ménage est de 0,4%, dont 56% sont des filles ; les enfants parents sont estimés à 0,044% dont le 100% des garçons. Ces pourcentages représentent 3762 élèves, dont 1765 filles des familles à revenus faibles ; 883, dont 442 filles de familles à revenus moyens ; 529 orphelins dont 287 filles; 548 vivant hors du foyer parental, dont 308 filles; 34 chefs de ménages dont 19 filles et 15 garçons; 444 en retard de scolarisation dont 247 filles et 197 garçons et 4 enfants parents tous des garçons.

En effet, le niveau socio-économique nous montre que la gratuité a favorisé la scolarisation des enfants de familles à faible revenu et l'écart n'est pas aussi significatif entre les filles et les garçons. Par contre il y a beaucoup plus des filles chefs de ménages et les enfants parents seraient tous des garçons. Il est fort possible que les filles ne déclarent pas qu'elles sont parents par peur de stigmatisation alors que pour les garçons la paternité lui augmenterait la considération sociale. Sur le total des élèves dont le statut a été relevé, les enfants vivant hors du foyer parental sont estimés à 6,5% dont 56% sont des filles ; les enfants orphelins forment 6,3% dont 54% des filles. En ce qui concerne les enfants en retard de scolarisation, ils constituent 5,3% du total des élèves dont 55% sont des filles. Les enfants handicapés sont estimés à 0,2% repartis à 53% des filles et 47% des garçons.

En croisant ces résultats avec les données collectées à travers les groupes focus, les filles parentes et celles en retard de scolarisation pourraient être plus à risque d'EAS et violences psychologiques en milieu scolaire, ainsi que les garçons parents et ceux en retard de scolarisation de la part des enseignant(e)s. Sans négliger la probabilité que les garçons plus âgés soient aussi auteurs de EAS envers les filles moins âgées.

En nous référant aux données collectées auprès des membres de la communauté, les filles en retard de scolarisation pourraient influencer le comportement des autres filles à l'école primaire et les inciter à une sexualité précoce. Ces dernières constituant une moitié des élèves en retard de scolarisation, le risque est donc élevé pour les filles à l'âge normal de scolarisation soient influencées aux pratiques sexuelles précoces.

12.2. Profil des enseignants

Le profil démographique nous montre que 55% des enseignants sont des hommes alors que les femmes représentent 45% du corps des enseignants couverts par l'Etude. Ceux de 18 à 25 ans représentent 4% dont 38% des femmes contre 62% des hommes ; ceux de 26 à 40 ans sont estimés à 35% dont 57% des femmes ; ceux entre 41 et 60 ans représentent 44% avec 52% des femmes et ceux âgés de plus de 61 ans constituent 17% dont 40% des femmes.

Ce profil montre que les hommes sont plus nombreux dans la tranche des jeunes et les femmes dans la tranche de plus âgés. En se référant aux profils des potentiels auteurs tels que décrit par la communauté et les parents ; les jeunes enseignants sont les plus à risques d'être des auteurs de EAS.

Par rapport au niveau d'étude, sur le total des enseignants dont on a recueilli le niveau académique, 26% ont un niveau de 4 ans post primaire dont 24% des femmes, 68% ont un diplôme d'Etat dont 43% des femmes ; 5% ont un diplôme de graduat dont 75% des hommes et 0,6% des diplômes de licence dont 100% sont des hommes. Ces résultats nous montrent que les enseignants les moins qualifiés sont les hommes et les plus qualifiés aussi les hommes. La majorité des femmes sont d'une qualification moyenne. La plupart du niveau 4 ans post primaire sont des âgés de plus de 60 ans étant donné que cette formation n'est plus pratiquée en RDC.

Par rapport au statut matrimonial, 76% des enseignants sont mariés dont 75% sont des femmes ; 15% sont célibataires dont 61% sont des hommes et 9% divorcés dont 54% sont des femmes. Ces proportions renseignent que la majorité de personnes célibataires sont les enseignants hommes. Cela reflète les observations par les membres de communautés, sur les auteurs présumés de EAS/HS, qui sont les hommes célibataires. Entre temps, selon les parents et membres de la communauté, les enseignantes célibataires seraient à risque d'EAS/HS liés au recrutement, ainsi qu'une femme célibataire n'a personne à la protéger dans la communauté.

L'Etude a révélé que non seulement les hommes représentent la majorité des enseignants mais ils sont aussi majoritaires célibataires et plus jeunes. Selon les résultats, les hommes célibataires et jeunes seraient des facteurs élevés des risques d'être auteurs d'abus et exploitations sexuels envers les élèves. Sans négliger les enseignantes pourraient être des potentiels auteurs de EAS/HS envers les garçons en retard de scolarisation.

12.3. Profil des cadres de l'école

Les cadres de l'école sont représentés par le Directeur, le sous-directeur en majorité des hommes. Les femmes ne représentent que 35%. Ces cadres sont des personnes qui prennent les grandes décisions sur la gestion de l'école, enseignements, ressources humaines, inscription des élèves.

L'Etude a montré que sur le total de ceux qui ont relevé leur âge, la majorité qui représentent 49% se situent entre 26 et 45 ans dont 51% des femmes ; suivi de ceux ayant entre 41- 60 ans avec 33% des femmes ; 18% ont plus de 61 ans et en majorité des hommes s'élève à 72%. Les plus jeunes sont en majorité les hommes sont à hauteur de 80% et ne représentent que le 6% du total des cadres.

La majorité des cadres d'école 66% ont un diplôme d'Etat sont à 73% des hommes ; 23% ont un niveau de 4 ans post primaire dont la majorité 60% sont des femmes ; seuls 11% ont un diplôme de graduat dont 78% des hommes ; aucun cadre des écoles identifiées n'a un diplôme de licence.

L'étude renseigne en outre que la majorité des cadres sont mariés dont 71% des hommes ; seuls 7% sont célibataires et composé de 83% des hommes. La tranche des cadres divorcées constitue 4% et toutes sont des femmes.

Par ailleurs, le pourcentage des personnes vivant avec handicap parmi les cadres est de 7% dont 50% des femmes et 50% des hommes.

L'étude montre également que le célibat et la tranche d'âge les plus jeune constituent des facteurs des risques d'être auteur de EAS/HS. Ces cadres d'écoles à haut risque peuvent être des potentiels auteurs ; Ainsi, la majorité des cadres divorcés sont des femmes ; ce qui montre que l'accession au poste de cadre au MEPST n'est probablement pas en dépendance de mœurs sociales dans la mesure où une femme divorcée est réputée dépourvue des valeurs à inculquer et par conséquent ne peut être une bonne éducatrice des bonnes filles.

12.4. Profil des Comités de Gestion et Comités des Parents

L'étude renseigne que les COGES et COPA participent conjointement à la gestion de l'école et se rassurent que les enfants évoluent dans un environnement protecteur qui assure les enseignements de qualité. En effet, les COPA influencent certaines décisions du COGES qui impactent la qualité de l'enseignement et la situation des élèves.

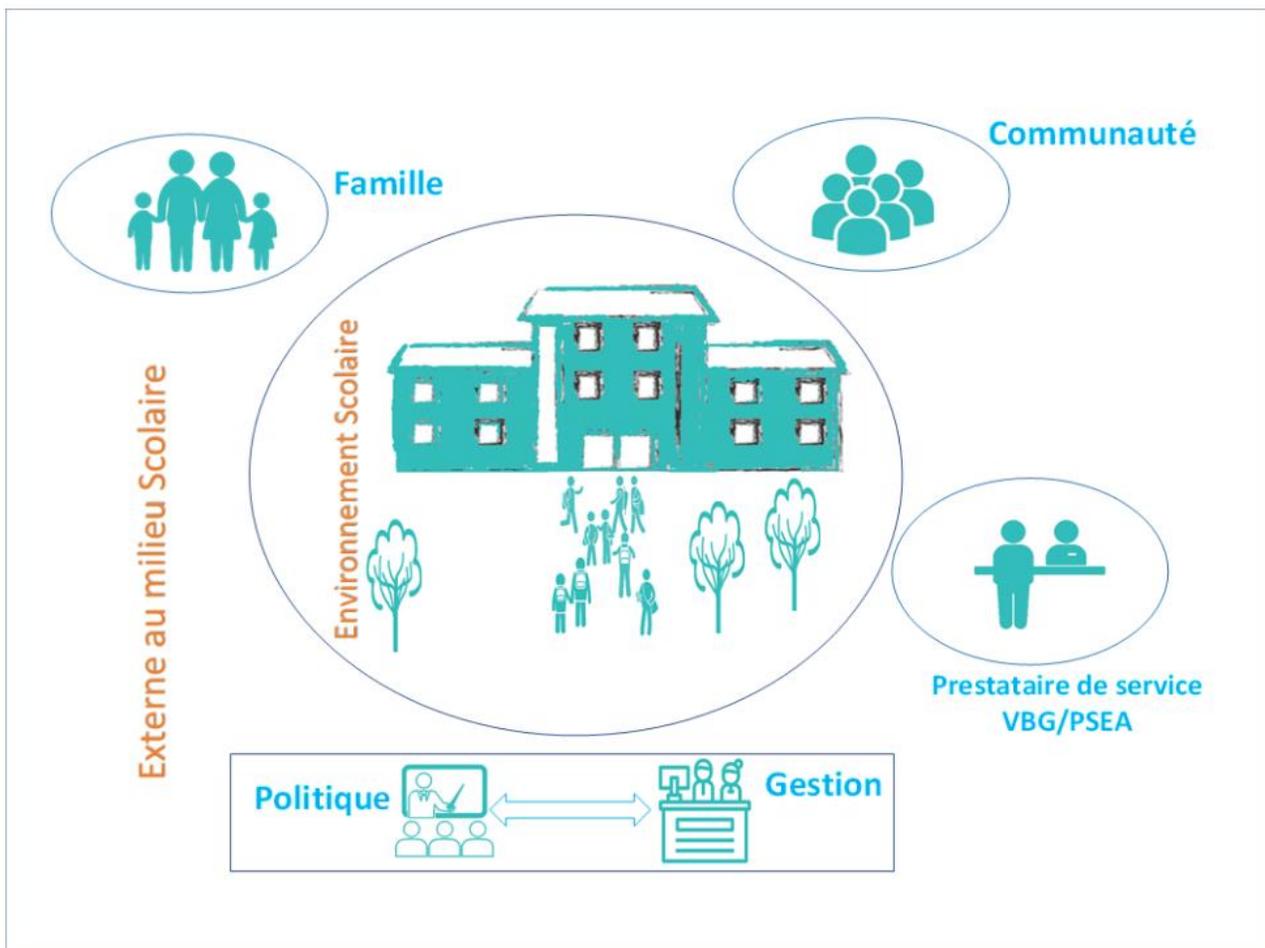
Le constat qui découle de l'Etude est que sur le total des COPA et COGES, 41% des membres sont des femmes. Aussi, sur le total de ceux ayant donné leur âge, ceux de la tranche d'âge plus jeunes constituent 28% dont 100% sont des hommes ; ceux ayant de 26 à 40 ans sont 28% dont 47% des femmes ; ceux de 41 à 60 ans représentent 58% dont 51% des femmes, et pour ceux dont l'âge et de plus de 61 ans constituent 14% dont 94% des hommes.

Ces données révèlent que de plus en plus les jeunes sont impliqués dans les COPA et COGES au niveau des écoles. Néanmoins, la représentativité homme/femme demeure un problème du fait que les hommes soient majoritaires. La tranche d'âge sans femmes et de moins de 25 ans, ainsi que pour les plus âgés l'écart est important dans le désavantage des femmes. La question est de savoir si les idées des jeunes femmes sont prises en compte.

En même temps une forte implication des hommes dans les COPA montrent des pistes de solutions au EAS/HS, à travers : l'engagement des hommes dans le changement du comportement, la parenté positive, homme rôle modèle et la masculinité positive.

13. Environnements physique et interpersonnel à l'école

Illustration 7 Environnements physique et interpersonnel à l'école



13.1. Environnement physique selon les élèves

Les perceptions sur l'environnement physique à l'école par les élèves, enseignants et parents ont été recensées à travers le group focus. Une méthode à l'aide des dessins/images guidée a été utilisée avec les enfants.

Lieux à risque pour les enfants

A l'issue du dépouillement des réponses données par les élèves, quinze (15) endroits à l'école constituant des risques. Notamment : cour de l'école, pelouse, véranda, salle de classe, dernier banc, couloir des salles de classe, brousse, derrière le bâtiment ou l'école, toilette/Derrière les toilettes, sous l'arbre de l'école, poubelle de l'école, toit de l'école, robinet, porte d'entrée/sortie de l'école, chaise du professeur, derrière la maison du directeur, Direction de l'école, église de l'école.

Pour les provinces zones en conflit, zones humanitaires (Ituri), l'on a identifié deux (02) lieux à risque moyen (« Dernier Banc », « Cours de l'école/Pelouse/Véranda »), trois (03) lieux à risque

élevé (« Brousse/Derrière le bâtiment ou l'école », « Toilettes/Derrière les toilettes » et « Eglise de l'école ».

Cour de l'école/Pelouse/Véranda a été perçue par certaines filles du milieu rural comme un lieu à risque moyen par rapport aux agressions physiques commis par les garçons. En effet, ces dernières déclarent que : « *dans la cour, nous évitons d'être à côté des élèves garçons car ils nous agressent souvent physiquement* ».

Le « **dernier banc** » a été perçu par certaines filles plus âgées du milieu urbain comme un lieu à risque moyen. En effet, ces dernières sont frustrées par rapport aux autres élèves par cette position qui leur ait souvent assignée du fait de leur âge. Elles ont déclaré : « *nous sommes souvent assises derrière les autres élèves car nous sommes un peu plus âgées que les autres élèves filles dans la classe* ».

La brousse derrière le bâtiment ou l'école a été perçue par la plupart des filles et garçons du milieu rural comme un lieu à risque élevé pour leur sécurité. En effet, ils évitent la Brousse/Derrière le bâtiment ou l'école parce que les « *mauvaises choses peuvent leur arriver ou la mort* ». Certaines filles et garçons ont même dit qu'ils sont tristes « *parce que leurs parents ont trouvé la mort dans la guerre de CODECO* »

Toilettes/Derrière les toilettes ont été perçues par la plupart des filles et garçons du milieu rural et urbain comme un lieu à risque élevé pour leur santé. En effet, pour l'ensemble des filles et des garçons, ils/elles évitent les toilettes/derrière les toilettes car elles sont très sales, insalubres parce que mal entretenues.

Sans avoir d'amples précisions, certaines filles et garçons du milieu rural des écoles conventionnées ont jugé **l'Eglise de l'école** comme un lieu qu'ils/elles « ne préfèrent pas » et l'ont classée au risque élevé.

A Kinshasa et à Kasai Central, les endroits dangereux à l'école sont approximativement les mêmes. Les enfants ont identifié deux (02) lieux à risque moyen (« Salle de classe », « Dernier banc »), un (01) à risque moyen et élevé (« Sous l'arbre de l'école ») et sept (07) à risque élevé (« Toilette/Derrière les toilettes », « Poubelle de l'école », « Toit de l'école », « Robinet », « Porte d'entrée/sortie de l'école », « Chaise du professeur », « Direction de l'école »).

La salle de classe a été perçue par certaines filles du milieu urbain comme un lieu à risque moyen du fait qu'elles perçoivent que certains enseignants/enseignantes sont « *méchants* ». Elles ont déclaré : « *Les autres salles de classe nous font peur parce que leurs mesdames sont méchantes* »

Le dernier banc a été perçu par certains garçons du milieu semi-urbain comme un lieu à *risque moyen*. En effet, ces derniers estiment qu'il y a « *beaucoup de dérangements* » et ils ont des difficultés à voir au tableau.

Sous l'arbre de l'école, certaines filles et garçons du milieu rural perçoivent un danger moyen à rester sous l'arbre de l'école. En effet, ils/elles « *n'aiment pas rester sous l'arbre parce que l'arbre peut tomber sur eux* ». Si le risque perçu est moyen en milieu rural pour certaines filles et garçons, il importe de noter que pour les filles du milieu urbain, le risque perçu est élevé. En effet, pour ces filles sans autres précisions, elles ont fermement déclaré que : « *nous n'aimons pas les arbres qui sont à l'école* »

Toilettes/Derrière les toilettes ont été perçues par la plupart des filles et garçons du milieu rural et urbain comme à risque élevé pour leur santé, du fait de l'insalubrité. En effet, selon les filles et les garçons, ils/elles évitent les toilettes de l'école, car elles ne sont pas propres et ont des mauvaises odeurs. Il y a même les « asticots ».

Poubelle de l'école a été perçue par certaines filles du milieu urbain comme à risque élevé pour leur santé, car à proximité des salles de classes. Pour ces filles, « *nous n'aimons pas la poubelle de l'école qui est devant la porte* ».

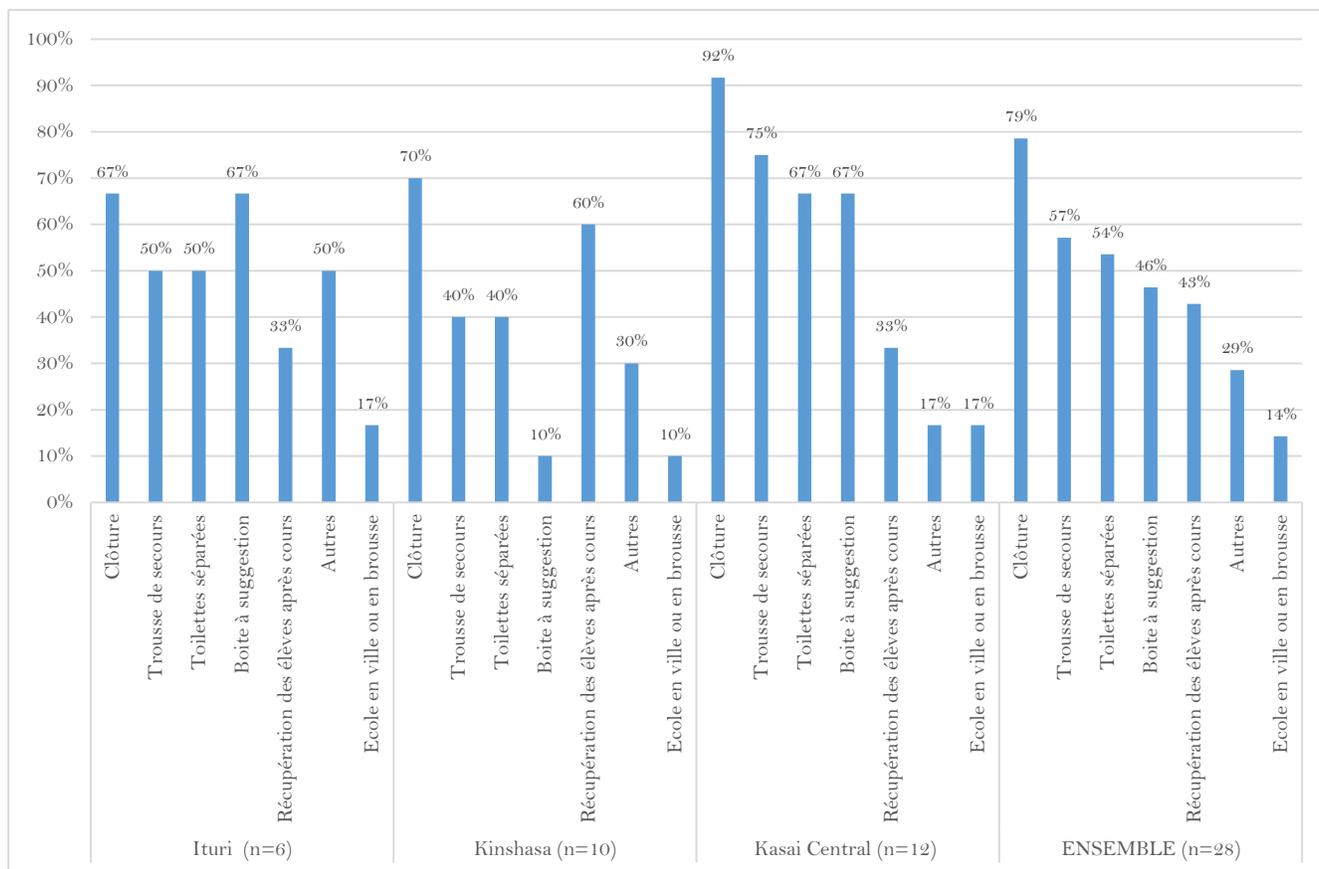
Toit de l'école a été perçu par certaines filles et garçons du milieu urbain comme à risque élevé. Les élèves ont juste mentionné qu'ils/elles « *détestent* » le toit de leur salle.

Le robinet, la porte d'entrée/sortie de l'école et la chaise du professeur ont été perçus spécifiquement par certaines filles du milieu urbain comme des lieux à risque élevé. En effet, en ce qui concerne le robinet, certaines déclarent, sans autres précisions que : « *nous n'aimons pas le robinet de l'école* » et d'autres disent que : « *nous n'aimons pas le côté du robinet* ». Pour ce qui est de la porte d'entrée/sortie de l'école, « *nous n'aimons pas la porte d'entrée de l'école* », déclarent certaines filles. Tellement compatissantes de la situation des enseignants, certaines filles ont révélé que la chaise de l'enseignant est un danger pour lui du fait de son état pouvant le faire tomber.

La direction de l'école a été perçue spécifiquement par certains garçons du milieu urbain comme un lieu à risque élevé et donc qu'il faut éviter du fait que « *les personnes qui travaillent au bureau du directeur sont toutes méchantes* ».

Compte tenu des risques suscités, liés à l'insécurité des élèves à l'école, les parents ont émis quelques propositions d'amélioration sur la sécurité des élèves à l'école.

Illustration 8 Propositions de parents sur l'amélioration de la sécurité à l'école



Source : Données issues des focus group organisé auprès des parents-COPA, Avril 2022

13.2. Environnement interpersonnel

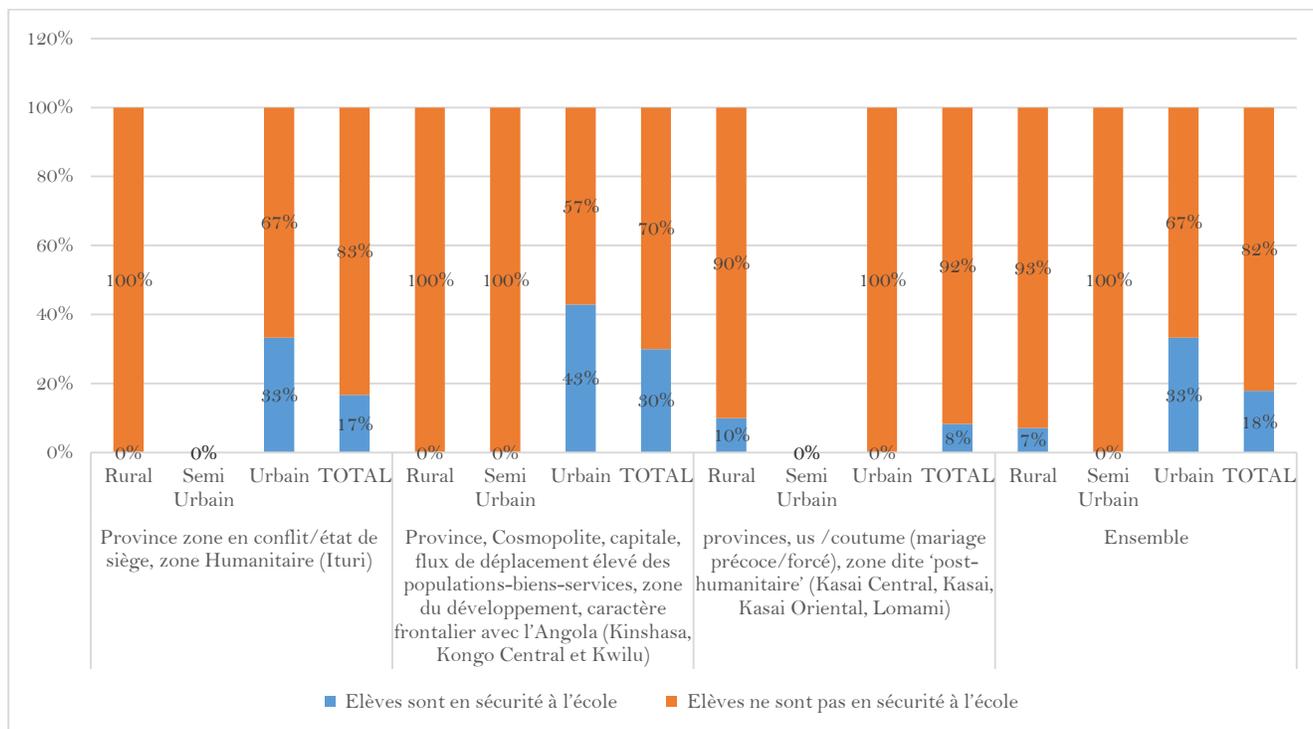
L'analyse de l'environnement interpersonnel est faite par l'analyse des interactions entre les élèves, les enseignants, les parents, la direction des écoles, ainsi qu'entre les différents groupes au sein de l'école.

Spécifiquement, il sera aussi question d'identifier :

- Groupes à risque d'être victimes de harcèlement, exploitation et abus sexuels
- Potentiels auteurs de harcèlement, exploitation et abus sexuels
- Facteurs de risque de harcèlement, exploitation et abus sexuels et autres facteurs de risque liés à la protection en milieu scolaire

Parmi les principaux dangers liés à l'environnement interpersonnel, que courent les élèves à école, il y a les bagarres, les élèves plus âgés retournés à l'école, les punitions à l'école et les relations dites « amicales » entre les enfants et les adultes à l'école.

Illustration 9 Sentiment de sécurité/insécurité à l'école par les élèves



Source : Données issues des focus group organisé auprès des élèves, Avril 2022

13.2.1. Bagarres

Si dans certaines écoles (conventionnées et non conventionnées), les filles et les garçons ont reconnu l'inexistence des bagarres entre élèves du fait qu'elles sont interdites et « *sévèrement punies* », il importe de noter que dans la quasi-totalité des écoles, la violence entre les élèves existe. Elle se manifeste généralement par des bagarres entre les plus et les moins âgés. La cause de ces bagarres sont les provocations/moqueries/insultes, disputes, bagarres du fait du vol (stylos, argent), bagarres du fait des incompréhensions et bagarres pour des filles ou garçons. Ces bagarres constituent un autre risque d'insécurité pour les élèves en milieu scolaire.

Par ailleurs, il ressort clairement que « *les enfants se battent à l'école parce qu'il y a inégalité de force. Ce constat est réel quand ils/elles s'entraînent au jeu de football ou lors des mauvais jeux* ».

Tableau 5 Types des violences entre les élèves

Provinces	Urbain	Semi-Urbain	Rural
Ituri	- Bagarres du fait des incompréhensions - Bagarre du fait des provocations/moqueries/insultes		- Bagarres du fait du vol (stylos, argent), - Bagarre du fait des provocations/moqueries/insultes
Kinshasa	- Disputes, - Bagarres du fait du vol (stylos, argent), - Bagarre du fait des provocations/moqueries/insultes, - Bagarres du fait des incompréhensions, - Bagarres pour des filles ou garçons	- Bagarre du fait des provocations/moqueries/insultes, - Bagarres du fait des incompréhensions, - Disputes	- Bagarre du fait des provocations/moqueries/insultes
Kasaï Central,	- Bagarres du fait du vol (stylos, argent), - Disputes		- Bagarres du fait du vol (stylos, argent), - Bagarre du fait des provocations/moqueries/insultes

Source : Données issues des focus group organisé auprès des élèves- Avril 2022

13.2.2. Amitié entre élèves

Certaines filles et certains garçons ont déclaré avoir des amis à l'école. Certains garçons ont déclaré qu'ils sont « *amis avec les filles et aiment jouer avec elles* ». Certaines filles et certains garçons, par contre, ont reconnu qu'ils n'ont pas d'amis, parce qu'ils/elles évitent principalement.

Il ressort que certaines filles et certains garçons du milieu rural et urbain ont reconnu qu'ils/elles n'ont pas d'amis afin d'éviter : *Les mauvais comportements qu'ont les élèves et surtout les plus âgés; La stigmatisation à cause de leur âge, taille, handicap physique; D'être « déçu »; De jouer en groupe et le désir de rester isolés.*

13.2.3. Retour à l'école des enfants plus âgés

A l'unanimité les parents et les enseignants déclarent le doublement d'effectifs avec la politique de la gratuité à l'école primaire. La gratuité avait permis aux enfants plus âgés de regagner l'école. Toutefois, parmi les filles et les garçons plus âgés certains ont déjà adopté des comportements négatifs, les habitudes de la rue et sont difficilement gérables par leurs parents et par les enseignants. Ainsi qu'ils existent de risques pour les enfants les plus âgés, liés à leur retour à l'école.

Pour toutes les provinces, il a été relevé par les parents, les enseignant et même par certains élèves, que certaines filles plus âgées du milieu urbain et rural *influencent négativement l'éducation des plus jeunes « en leur parlant ouvertement des relations amoureuses qu'elles entretiennent avec les garçons » ou à travers le partage des mauvaises expériences*, ce qui peut conduire aux relations sexuelles précoces entre élèves-élèves, ainsi qu'avec les adultes.

Les bagarres entre les plus jeunes et les plus âgées ne sont pas rares. Les plus âgés (filles comme garçons) sont souvent humiliés par les plus jeunes à cause de retard dans leur scolarité et leurs plus

grandes tailles. Ainsi que les plus âgés, surtout les garçons, humilient les plus petits, les battent, maltraitent, volent, grimassent et apportent les armes blanches dans leurs sacs.

Il est difficile pour les enseignants de contenir les enfants plus âgés, qui sont de retour à l'école, car ses enfants sont souvent agressifs vers les enseignants, se fâchent contre eux, les insultent, les contredisent et sont même prêts à bagarrer avec eux. Surtout les femmes enseignantes cherchent à éviter ce genre de situation.

Les parents ont évoqué la crainte, que les élèves peuvent ne pas respecter les enseignants, car c'est le gouvernement qui paie désormais leur salaire. De même le manque de respect aux parents risquerait d'être lié au même phénomène de la gratuité de l'éducation, où ce ne sont plus les parents, qui payent l'école de leurs enfants.

Au-delà des risques pour tous les enfants plus âgés, les risques en milieu scolaire pour les filles plus âgées se focalisent autour *des relations entre les élèves, ainsi que les élèves et les enseignants, risque de séduction des enseignants par les filles plus âgées «aux grandes tailles» qui s'habillent mal, risque d'abus sexuel faits aux filles plus âgées qui traînent dans la cour après les heures de cours et après le départ des enseignants, risque d'alcoolisme (chez les élèves et enseignants), risque d'abandon (pas la possibilité de terminer les études du fait du complexe de l'âge et de l'incompréhension des matières), surtout pour les filles-mères, suite aux responsabilités liées à leurs enfants.* En milieu urbain les filles se mettent souvent en groupes ; alors qu'en milieu rural un enseignant ou un directeur peut demander les filles plus âgées en mariage.

Aussi, un rapport d'une séance d'entretien avec les élèves au Kongo Central révèle que les élèves garçons âgés seraient victimes de violence psychologiques de la part des enseignantes qui les poussent à montrer leur masculinité aux filles, à travers les rapports sexuels.

Dans la situation d'absence de l'autorité parentale positive, reconnue et respectée, dans la situation où les relations de confiance entre les enfants et les parents en famille sont minimales, de même pour les relations entre les élèves et les enseignants à l'école, les pistes de solutions pour la réduction des risques de EAS/HS en milieu scolaire sont limitées. Il est urgent d'agir sur la discipline positive, la parenté positive, ainsi que l'approche « adulte modèle ».

13.2.4. Punitives scolaires

Il a été globalement recensé, à travers les focus group élèves, parents et enseignants, vingt (20) formes des punitions scolaires fréquemment utilisées par les enseignants ou directeurs à l'endroit des élèves de l'école primaire, y compris l'utilisation du fouet, des gifles, mettre la tête en bas, se mettre à genoux, insultes des parties intimes. Si certains élèves, parents et enseignants ont déclaré l'existence d'une différence de punitions selon qu'on est fille ou garçon, d'autres par contre n'en n'ont pas fait état.

Les spécificités de punitions selon le sexe ont été identifiées en milieu urbain, semi-urbain et rural.

Tableau 6 Formes des punitions scolaires spécifiques selon le genre

Provinces	Filles	Garçons
Ituri	Balayer/nettoyer les salles de	Puiser l'eau et soulever les bancs Couper/sarcler

	classes/cour - Apporter la paille à l'école, - Puiser l'eau	les herbes à l'aide du coupe-coupe - Cultiver le champ du directeur ou du personnel de l'école - Labourer le champ/jardin de l'école, - Apporter le chaume ou le bois, - Apporter les roseaux, - Nettoyer les toilettes.
Kinshasa	Aller derrière la porte - Torchonner les toilettes	Mettre les mains en l'air - Rester debout pendant des heures - Ecarter les pieds - Mettre la tête en l'air - Puiser de l'eau
Kasaï Central	Apporter le balai Balayer/nettoyer les salles de classes/cour, - Puiser l'eau soit pour l'école soit pour le « directeur » - Cultiver le champ de l'école Cultiver le champ du directeur ou du personnel de l'école, - Sarcler les herbes de la cour de l'école Nettoyer les seaux d'eau des mains	Couper les herbes autour de l'école à l'aide du coupe-coupe, - Apporter/couper les Bambous et le bois - Fabriquer les plates-bandes - Apporter les ballais Ramasser les papiers et ordures sur la cour de l'école - Ranger l'enclos de l'école

Source : Données issues des focus group organisé avec des élèves, COPA-Parents, Enseignants- Avril 2022

Tableau 7 Formes des punitions scolaires utilisées indifféremment pour les filles et garçons

Provinces	Milieu de résidence		
	Urbain	Semi-Urbain	Rural
Ituri	- Fouet - Faire passer l'élève devant la salle de classe et		- Fouet - Ramener un saut de crapaud

	<ul style="list-style-type: none"> se tenir debout pendant un temps, - Convocation des parents, - Puntion intellectuelle : « écrire 200 sur 2 à 3 pages » ou « écrire une phrase sur un bout de papier au moins 100 fois » 	
Kinshasa, Kongo, Central, Kwilu	<ul style="list-style-type: none"> - Fouet ou « fouet au moellon » - Se mettre à genoux, - Gifles, - Ramasser les papiers, - Balayer les salles de classes/cour, - Travail manuel - Convocation des parents, - Achat du papier hygiénique, - Achat de brosses et savons, - Achat de boîte de craies - N'étudie pas toute la journée, - Travaux manuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Fouet - Se mettre à genoux, - Ramasser les papiers, - Apporter ou acheter le balai - Apporter les outils de travaux manuels, - Puntion intellectuelle : « écrire dans son cahier <i>je ne veux plus déranger en classe</i> sur 12 papiers »
Kasai Central, Kasai, Kasai Oriental, Lomami		<ul style="list-style-type: none"> - Fouet - Exclusion temporaire, - Convocation des parents, - Travaux manuels - Se mettre à genoux

Source : Données issues des focus group organisé auprès des élèves, COPA-Parents, Enseignants- Avril 2022

13.2.5. Amitié entre élèves-enseignants ou directeurs

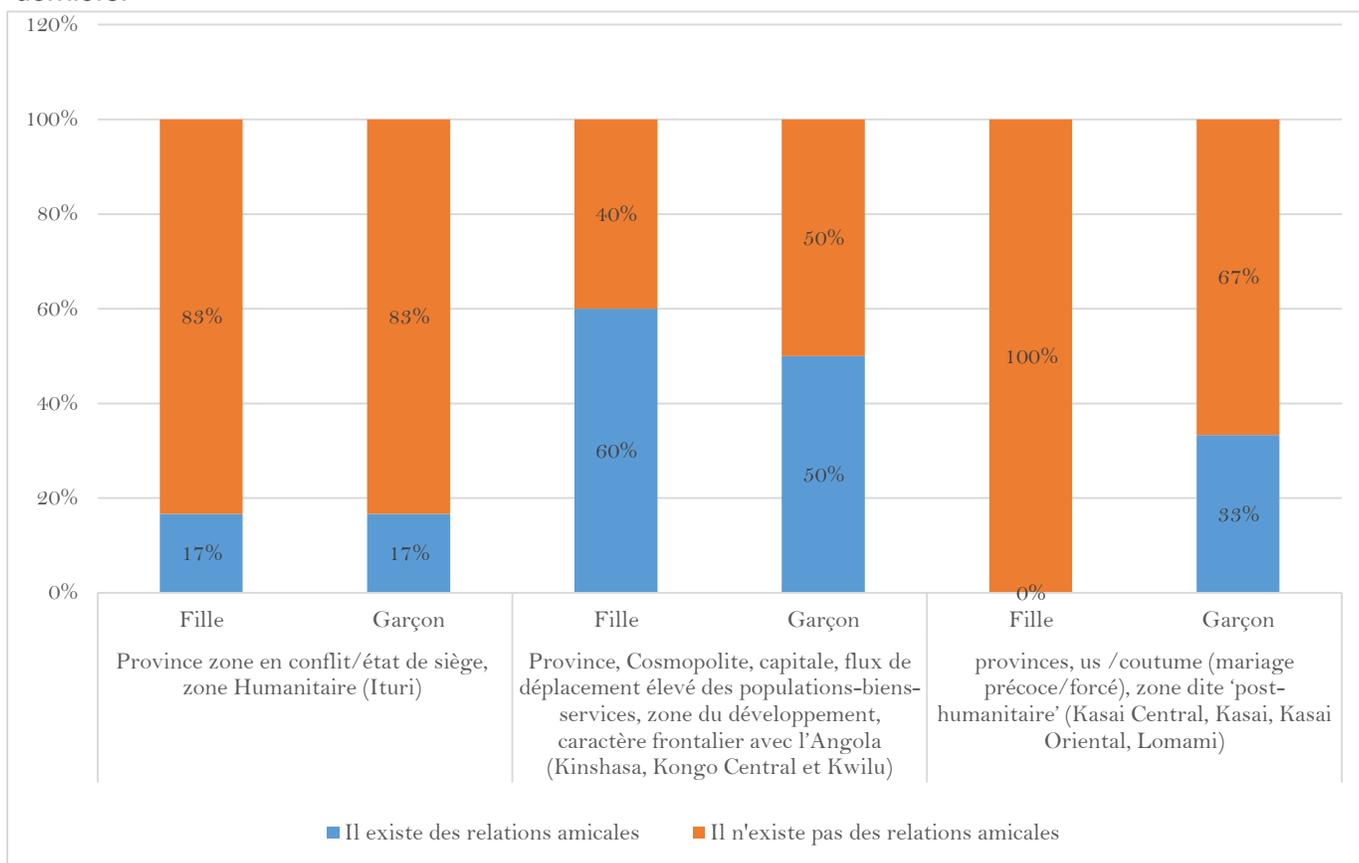
Lors de la conduite des focus group élèves, certaines filles et certains garçons ont déclaré qu'il existe des relations amicales élèves-enseignant ou élèves- directeur.

A Kinshasa l'existence des relations dites « amicales » entre élèves-enseignants ou directeurs est relativement élevée. Au Kasai, les enfants estiment ne pas avoir les relations « amicales » avec les enseignants. En Ituri, les enfants n'ont pas une perception claire à ce sujet.

Dans les zones urbaines, les élèves perçoivent que ce sont certaines filles propres qui sont amies avec le Directeur ; d'autres sont amis/es avec les enseignants qui leur donnent des conseils. Tandis que dans les zones rurales, certains élèves sont amis aux enseignants parce qu'ils font des travaux domestiques chez les enseignants ou cultivent leurs champs. Certains élèves ont déclaré qu'il y a des élèves qui ramènent les effets de l'enseignant à la maison, d'autres apportent la moto du Directeur à la réparation. Certaines filles ou garçons se familiarisent avec l'enseignant car ce dernier leur prodigue des conseils et ils/elles se sentent à l'aise d'être amis. Certaines filles et certains garçons apprécient et sont appréciés par leur enseignant ou par le directeur parce qu'ils sont gentils avec eux (directeur ou enseignant). L'enfant donne de l'argent à l'enseignant qui est devenu son confident. Au Kasai Central, les filles et garçons, amis aux enseignants font les travaux domestiques à la maison des enseignants, les filles et garçons, amis aux enseignants travaillent dans les champs de ces

Illustration 10 Relation amicale élèves-enseignants ou directeurs

derniers.



Source : Données issues des focus group auprès des élèves, Avril 2022

Selon le rapport d'une mission effectuée par l'équipe UNFPA PERSE au Kongo Central, les filles en provenance des familles pauvres peuvent aussi être victimes d'exploitation sexuelle de la part des enseignants et des cadres de l'école, car elles viennent trop souvent à l'école affamées et sont confiées aux responsables des écoles pour leur acheter un beignet et du jus; surtout que les milieux scolaires sont devenus des lieux de commerce de jus, beignets et incitent les élèves à acheter de quoi se nourrir pendant les heures de récréation. Certains vendeurs ont mis leurs étalages dans l'enceinte des écoles.

14. Moyens de rapportage, de dénonciation et de signalement par les élèves

En dehors de la ligne verte 495555 identifiée et peu connue, l'étude nous renseigne que les élèves (filles et les garçons) ont identifié les moyens de rapportage, de dénonciation/signalement qu'ils/elles utilisent en cas où un adulte leur fait du mal à l'école, à la maison ou sur le chemin de l'école. Au total seize (16) moyens ont été recensés. Il s'agit notamment de la maman, le papa, la tante, la grand-mère, frères/sœurs aînés, le/la voisin(ne), l'enseignant/professeur, vigiles, directeur, ami(e)s, police, tout adulte qui peut aider, président COPA, chef de village.

Parmi les seize (16) moyens de rapportage, de dénonciation et signalement recensés, il ressort dans l'ensemble qu'environ 6 moyens (soit un peu plus de 30%) sont les plus utilisés par plus de 80% des filles et garçons. Il s'agit spécifiquement des moyens : maman (90 pourcent), papa (83 pourcent), enseignants (52 pourcent), directeurs (48 pourcent), sœur/frère (14 pourcent) et ami(e)s (14 pourcent).

Cette tendance est la même dans les différents contextes socio-culturel et milieu de résidence.

Bien que très peu utilisé, environ 10% des élèves (filles et garçons) ont déclaré s'adresser à tout adulte pouvant les venir en aide lorsqu'un autre adulte leur fait du mal à l'école, à la maison ou sur le chemin de l'école. Toutefois, cette proportion est relativement élevée chez les garçons (17%) comparée à celle des filles (12%). Cette réalité a été spécifiquement identifiée dans les zones en conflit/état de siège, zone humanitaire. Certains élèves, environ 7% ont déclaré se confier aux membres de famille (tantes/oncles ou grand-mère) ou vigiles de l'école pour rapporter lorsqu'un adulte leur fait du mal à l'école, à la maison ou sur le chemin de l'école.

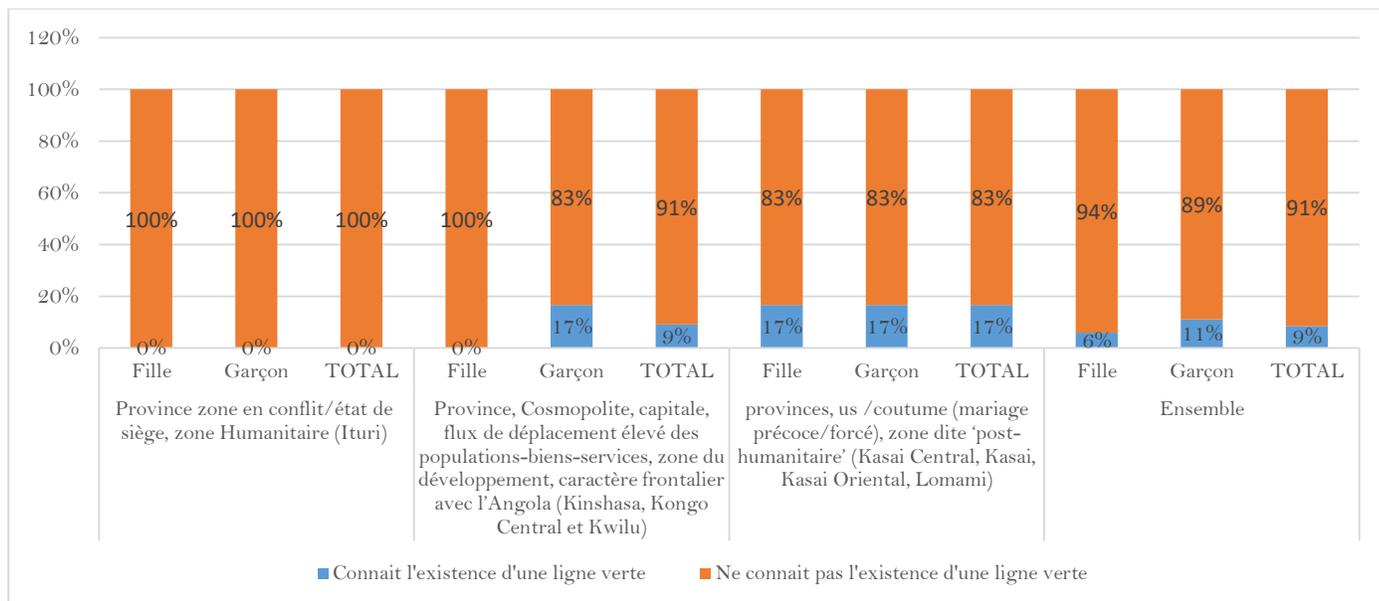
Certains élèves ont déclaré qu'ils préfèrent se taire et se résigner.

15. Connaissance du numéro vert pour dénoncer et orienter les cas d'EAS/HS en milieu scolaire par les élèves

L'évaluation de connaissance sur l'existence d'un numéro gratuit ou numéro vert pour dénoncer les cas d'EAS/HS en milieu scolaire était l'un des objectifs de cette analyse. Les résultats obtenus à la suite de l'analyse des focus group menés auprès des élèves montrent de façon générale, que la plupart des élèves ignorent l'existence d'un numéro gratuit ou numéro vert et des points focaux au niveau des écoles pour dénoncer les cas d'EAS/HS en milieu scolaire.

Au regard des particularités des différentes provinces ou contextes socio-culturels, la tendance n'est pas la même. Si pour les provinces zones en conflit, la quasi-totalité des filles et des garçons ignorent l'existence d'une ligne gratuite pour dénoncer les cas d'EAS/HS en milieu scolaire, il n'en est pas de même pour Kinshasa et Kasai. Dans ces deux provinces, dans les zones urbaines qu'on a identifié des élèves qui connaissent l'existence d'une ligne gratuite ou verte. Il importe de noter qu'en 2021 et début 2022, le Grand Kasai avait bénéficié des campagnes de sensibilisation communautaire et dans les écoles sur l'exploitation et abus sexuels et harcèlement sexuel en milieu scolaire.

Illustration 11 Connaissance de la Ligne Verte par les élèves



Source: Données issues des focus group organisé auprès des élèves- Avril 2022

16. Perceptions des parents sur l'environnement scolaire

La sécurité des élèves à l'école

Plus de 86% des parents dans tous les trois milieux pensent que les enfants ne sont pas en sécurité à l'école. Pour ceux qui pensent que les enfants ne sont pas en sécurité à l'école, la plupart disent que c'est l'absence de clôture et de surveillance dans les milieux urbains et péri-urbains. Tandis que dans les milieux ruraux c'est la vétusté des bâtiments, les brousses à côté de l'école et l'emplacement de l'école, qui seraient la cause de la perception de l'insécurité à l'école. Quelques parents dans les milieux urbains parlent aussi de manque de trousse de secours et des boites à suggestions dans les écoles, alors que dans les milieux ruraux et péri-urbains certains parents soulèvent les questions d'absence des toilettes ou des toilettes mal tenues.

Mécanisme, la communication sur les activités de l'école, particulièrement l'inscription des élèves

La majorité des parents confirment que la communication entre parents et écoles se fait par les moyens officiels et les cahiers de communication. Dans les milieux ruraux le mégaphone et les églises sont aussi répertoriés comme moyens de communication entre les parents et les écoles.

Contribution du COPA à l'amélioration de l'environnement d'apprentissage et de sécurité à l'école

Tous les répondants disent que le COPA a un rôle à jouer dans l'amélioration de l'environnement d'apprentissage. Le COPA dénonce l'attitude des enseignants, des surveillants, des vendeurs à l'école. Les parents veulent que le COPA continue de veiller à la propreté des toilettes et de contribuer à l'amélioration de l'environnement et la sécurité de l'école. COPA plaide auprès de l'administration scolaire.

Plus de 55% des répondants disent que le COPA présentent les besoins spécifiques des filles au COGES et ces besoins sont en majorité les besoins de protection par la construction des toilettes séparées et aussi la sensibilisation des parents à alléger les travaux domestiques aux filles.

Plus de 90% des répondants disent que l'accès au COPA se fait par élection. Le reste parle des élections et désignation.

Mécanismes de rapportage des cas EAS/HS

A travers la simulation d'un cas de EAS, les COPA ont donné les différentes actions à prendre. En milieu cosmopolite, 2 sur 7 ont dit qu'ils vont dénoncer à la police ; 1 dit qu'il va dénoncer auprès du Directeur ou au COPA et les autres ne se sont pas prononcés. En milieu post conflit sur 10 membres de COPA, 2 déclarent qu'ils vont remonter à la police, 01 va faire l'arrangement à l'amiable et les autres vont rapporter auprès du Directeur. Dans les zones en conflit la majorité vont parler au Directeur sauf 1 seul qui ira à la police. Sur les 23 membres de COPA, seuls 7 disent qu'il existe des mécanismes en place pour signaler toutes formes d'abus sexuels dont sont victimes les élèves ou encore les enseignantes à l'école.

Sur le total des répondants 14% disent qu'il n'y a aucun mécanisme et plus de 70% disent qu'ils vont dénoncer auprès de la Direction. Deux répondants seulement connaissent le numéro vert. Ces répondants sont dans les zones post conflits et les zones à conflits. Plus de 40% pensent que les mécanismes de rapportages qu'ils connaissent ne sont pas efficaces. Pour répondre à la menace de l'EAS/HS en milieu scolaire, les parents proposent de mettre en place les points focaux EAS et faire connaître leur rôle officiellement, sensibiliser sur les VBG/EAS, dénoncer à la police et 01 personne dit qu'il faut faciliter l'arrangement à l'amiable.

17. Perceptions des enseignants sur l'environnement scolaire

17.1. 6.1. Environnement pour les élèves

La sécurité pour les enfants

Les données recueillies au cours de l'Etude montrent que la majorité des enseignants pensent que les élèves sont en sécurité à l'école, parce qu'ils se considèrent comme leurs parents et ont le devoir de surveiller les élèves. Dans le milieu urbain, les enseignants disent que c'est parce que l'école est clôturée, il y a deux portes d'entrée et la présence des deux sentinelles qui renforcent la sécurité. Par contre dans les zones péri-urbaines et rurales, certains enseignants perçoivent que les enfants ne sont pas totalement en sécurité, car l'école constitue la route de passage pour toute personne et l'école n'est pas clôturée.

Les punitions utilisées à l'école

Selon les propos recueillis auprès des enseignants les punitions utilisées à l'école pour les élèves, filles et garçons dépendent de la gravité de la faute de l'élève mais aussi de l'âge de l'enfant. Quelques fois, les filles font des travaux de nettoyage et les garçons des tâches plus lourdes. Les punitions corporelles sont les mêmes, notamment, mettre les élèves aux genoux.

Dans sa majorité les enseignants perçoivent les punitions comme une chose habituelle et même nécessaire pour « une bonne éducation » à l'école. Peu connaissent des moyens alternatifs de corriger le comportement des élèves.

Les effets sur le retour des filles et garçons âgés à l'école

Les enseignants confirment d'avoir observé le retour des filles et garçons plus âgés à l'école et perçoivent les risques différemment pour les deux catégories. Les déficits comportementaux perçus depuis le retour de filles âgées sont: le manque de courtoisie vis-à-vis des autres enfants et les enseignants; insuffisance des connaissances; difficultés d'adaptation; bagarres entre elles et avec les plus petits, conflit de leadership, complexe de supériorité; se mettent en groupes, insultent et bagarrent avec les enseignants; mauvaises influences sur les comportements de moins âgés; influencent négativement l'éducation des plus jeunes «en leur parlant ouvertement des relations amoureuses qu'elles entretiennent avec les garçons» ou à travers le partage des mauvaises expériences, ce qui peut conduire aux grossesses non désirées et aux mariages précoces; risque de grossesse entre enseignants-élèves et élèves-élèves; risque «de séduction» des enseignants par les filles «aux grandes tailles» qui s'habillent mal.

Il est important de noter les accusations par certains enseignants des enfants-élèves filles d'être victimes d'une agression sexuelle à cause de son âge et/ou de sa corpulence, ou son habillement. Avec une telle attitude, le travail en PEAS/HS avec le corps enseignant est une urgence absolue, bien au-delà de la signature du code de bonne conduite.

En ce qui concerne les risques EAS/HS pour ces filles, les enseignants reconnaissent que les filles en retard de scolarisation courent le risque que certains enseignants « tombent amoureux » d'elles.

Au-delà du facteur âge, les filles parentes, les déplacées et les handicapées souffrent des moqueries et de stigmatisation. Le manque des serviettes hygiéniques pendant les règles, augmente la vulnérabilité des filles et les exposent aux risques d'exploitations sexuelles par les enseignants

Par contre les déficits comportementaux par les garçons plus âgés sont : le refus des punitions devant les plus petits, la résistance des élèves âgés à l'obéissance, certains menacent les enseignants et mettent en danger les enseignants. Ils confisquent les biens des autres, humilient les plus jeunes, créent la distraction et incitent à l'indiscipline, peuvent apporter des armes blanches à l'école.

La communication entre l'école et les parents

Au sujet de la communication entre les enseignants ou le directeur et les parents sur le suivi scolaire de l'enfant, la majorité des enseignants parlent du moyen officiel qui est le cahier de communication. En milieu urbain, les enseignants utilisent quelques fois le téléphone pour communiquer avec les parents alors que dans le milieu rural, certains enseignants confirment voir les parents directement à la maison. En ce qui concerne la communication sur les activités de l'école particulièrement l'inscription des élèves cela se passe par le moyen de communication informelle, soit par les médias, soit par l'église ou de bouche à l'oreille. Dans les zones rurales les enseignants invoquent aussi l'utilisation des relais communautaires pour annoncer à la communauté l'ouverture des inscriptions à l'école.

17.2. 6.2. Environnement pour les enseignants

Processus de recrutements, mécanisation et contrôle des enseignants

En ce qui concerne ce processus, il est à noter que sur un total des enseignants ayant participé à la réalisation de la présente Étude, les risques comme la corruption, l'exploitation et abus sexuels et harcèlements sexuels sont perçus comme majeurs dans le processus de recrutement, mécanisation et contrôle des enseignants. D'autre part, les risques comme le paiement de transport et le népotisme ont été évoqués.

Par ordre de priorité, la vulgarisation de la campagne de recrutement de manière transparente, encourager la candidature des femmes, informer les potentielles candidates sur les mécanismes de dénonciation de toute sorte d'abus dans ce processus, sont les moyens que proposent les enseignants pour améliorer le recrutement des femmes.

Accès au COPA et au COGES

L'accès au COPA et au COGES se fait par la désignation par les autorités et par influence, alors que les décisions au niveau de ces structures se prennent par consensus et en toute transparence. Cependant, les enseignants perçoivent la représentativité des femmes au sein de COPA et COGES comme trop faible.

Risques des violences sexuelles des enseignantes

La majorité des enseignants a confirmé qu'une enseignante peut être en risque de violence sexuelle ou autre type de violence en guise de punition. Elles peuvent être violées par groupe d'élèves pour humiliation et par manque de respect. Elles peuvent être sujettes au chantage de la part des élèves garçons. Certaines enseignantes peuvent même être tentées d'avoir des relations intimes avec des élèves ayant de l'argent pour subvenir à leurs besoins. Tandis que certains enseignants pensent que les enseignantes sont des adultes et ne peuvent pas succomber à ses antivaleurs. Les élèves potentiels auteurs des abus envers les enseignantes seraient les garçons en retard de scolarisation, surtout ceux issus des groupes armés.

Connaissance sur les moyens de dénonciation de EAS/HS

En ce qui concerne les moyens pour dénoncer tout comportement prohibé, la majorité des enseignants disent qu'il n'y a pas de moyens de suivi, certain parlent de la dénonciation auprès du directeur et d'autres disent qu'il faut prodiguer des conseils. Parmi les propositions de mécanismes efficaces, les enseignants des villes cosmopolites et des zones en conflit proposent l'élaboration d'un règlement intérieur alors que dans les zones post conflit ils parlent du numéro vert et de la mise en place des points focaux.

Par rapport aux actions à prendre en cas d'EAS, sur 38 enseignants, 24 ont dit qu'ils vont dénoncer auprès du directeur, 5 ont dit qu'ils vont conscientiser, 2 ont dit qu'ils vont faciliter l'arrangement à l'amiable et les autres ont parlé de la dénonciation au COPA, COGES, à l'église et à la police.

Par ailleurs, sur 38 enseignants, 21 ont dit ne pas connaître les points focaux pour toute dénonciation d'abus sexuel à l'école ou sous-division et 13 disent ignorer les mécanismes et les procédures de dénonciation ; 6 du Kasai Central parlent de la ligne verte 495555 et les autres parlent de la police, chef du village et du directeur.

Connaissance du code de bonne conduite

Quant au code de bonne conduite, la majorité des enseignants ignorent le contenu du code de bonne conduite. Pour ces enseignants, le code de bonne conduite parle de présence, ponctualité, amour, discipline, bonne moralité, exemple à suivre, ne pas demander de l'argent même en cas de maladie, la serviabilité, la tolérance, la partialité, l'équité, le respect d'engagement, la bonne moralité et le dynamisme.

18. Perceptions des COGES sur l'environnement scolaire

Sécurité pour les enfants

A Kinshasa, seul 1 COGES pense que les enfants ne sont pas en sécurité à l'école alors que dans les deux autres provinces, tous pensent que les enfants ne sont pas en sécurité à l'école, à cause de l'environnement et le manque de clôture à l'école.

Communication entre les parents et l'école

En rapport avec la manière dont la communication sur les activités de l'école s'effectuent, particulièrement l'inscription des élèves, sur les 23 COPA ou membre de COPA, 21 confirment que la communication se fait par le communiqué officiel et deux disent de bouche à oreille. Le moyen de communication le plus utilisé est le cahier de communication.

Le rôle des COGES et accès aux COGES

Tous les COGES ou membre de COGES perçoivent qu'ils contribuent à l'environnement d'apprentissage à travers une bonne collaboration avec les partenaires de l'école, la bonne gestion des frais de fonctionnement, veillent à la sécurité des élèves à l'école, à la propreté de l'école, participent à la prise de décision, donnent des conseils aux parents qui ont des enfants difficiles.

Les risques dans le processus d'inscription des enfants dans les écoles qui appliquent la gratuité par ordre de priorité et selon les différents milieux sont affichées dans le tableau suivant.

Tableau 8 Les risques dans le processus d'inscription des enfants à l'école

Kinshasa, Kasai Central	Ituri
Le monnayage de l'inscription Le manque des documents de certains enfants Les tromperies sur l'âge	Le tribalisme Le favoritisme Les violences sexuelles La haine Les frustrations

En ce qui est des frais de fonctionnement, les COGES ou membres de COGES ont tous identifié la retro commission comme le risque majeur dans les zones cosmopolites., Au-delà de ce risque, 1 membre de COGES a parlé du risque lié au déplacement pour aller chercher l'argent des frais de fonctionnement. Dans la zone post-conflit (Kasaï) tous les membres COGES ont dit qu'il n'y a aucun risque.

Sur 23 COGES, 20 disent que les dépenses prioritaires liées aux frais de fonctionnement reçus sont les dépenses suivantes : l'achat du matériel didactique, quelques travaux de réaménagement des écoles.

Tous les membres du comité de gestion COGES confirment que l'accès au COGES se fait par décision de l'autorité compétente, en l'occurrence le Directeur de l'école.

Processus de contrôle et mécanisation des enseignants

Les COGES des zones post conflits et en conflits ne perçoivent aucun risque dans le processus de contrôle et de mécanisation des enseignants, tandis que dans la zone cosmopolite, 6 sur 7 COGES

perçoivent beaucoup des risques. Parmi lesquels, le processus de mécanisation prend trop de temps pour positionner les enseignants à tel point qu'il y a des enseignants, qui font 5 ans sans être mécanisés ; certains enseignants non compétents sont favorisés par les recommandations. Selon un membre de COGES, le contrôle se déroule sans être programmé ni averti au préalable. Un seul membre de COGES pense que ce processus se fait officiellement suivant les règles établies.

Mécanismes de rapportage et code de bonne conduite

Par rapport aux mécanismes mis en place pour dénoncer tout comportement prohibé au niveau de l'école, sur les 23 COGES, 3 ont dit qu'il n'y a aucun mécanisme mis en place pour dénoncer le mauvais comportement à l'école, 5 ont parlé de l'existence des points focaux au niveau de l'école, les autres parlent des autorités de l'école, du comité de gestion, du conseil de discipline et du directeur.

En rapport avec la perception des COGES sur les mécanismes de rapportage fiables, il y a le signalement auprès des directeurs, le mécanisme mis en place par l'église, des mécanismes prévus par les ONG, les bureaux de l'école « un élève a dénoncé une proposition monétaire de 2000 FC pour se laisser palper les seins par un autre élève ». Seuls 2 COGES dans la zone post conflit ont déclaré connaître le numéro gratuit 495555, pour dénoncer et orienter les cas d'EAS/HS en milieu scolaire.

19. Perceptions des points focaux VBG/EAS sur l'environnement scolaire

Sécurité pour des enfants à l'école

Au total l'étude a permis d'atteindre 18 Points Focaux, dont 12 au niveau des écoles, 4 au niveau du Proved et 2 sous divisions. Sur le total de 18 Points Focaux, 11 pensent que les enfants ne sont pas en sécurité à l'école, à cause de l'environnement et le manque des clôtures à l'école. Parmi les améliorations proposées il y a la clôture des écoles, la paie des enseignants, la construction des toilettes pour les filles, la formation des enseignants sur les VBG/EAS. Les PF pensent aussi que les punitions contribuent beaucoup aux EAS/HS à l'école, même lorsque on renvoie les enfants de l'école pour la maison, ils courent beaucoup des risques des viols. Lorsque les filles restent à l'école pour les punitions, il y a des risques de EAS/HS.

Communication entre les parents et l'école

En rapport avec la communication sur les activités de l'école, les PF confirment que la communication se fait par le communiqué officiel et deux disent de bouche à oreille et que le moyen de communication le plus utilisé est le cahier de communication.

Rôle de points focaux

La majorité des PF confirment jouer le rôle de conseillère « comme une église au milieu du village ». Elles entretiennent des bonnes relations avec le directeur, confirment être des bonnes collaboratrices et conseillères pour le directeur. Envers les parents, elles jouent le rôle de collaboratrices et partenaires. Envers les élèves, elles jouent le rôle de leurs mamans, veillent sur eux et les écoutent, les approchent. Les PF jouent aussi le rôle de sensibilisateur.

Plaintes liées aux EAS/HS

Sur les 18 points focaux, 10 dont 2 hommes ont confirmé avoir déjà eu des cas de EAS par le canal des membres de la communauté (2 cas), d'un élève (1), parent (1), de la MEPST (1) et de l'enseignant (1). Parmi ces points focaux, 2 ont dit avoir dénoncé à la police, 2 avoir orienté les cas vers les services de prise en charge, 1 dénoncé à la MEPST, 3 ont conscientisé et fait un arrangement à l'amiable, pour éviter les conflits.

Connaissance de points focaux

Sur un total de 18 Points Focaux, 4 pensent que leur rôle n'est pas connu au niveau des écoles et dans la communauté alors que 14 pensent que la communauté et l'école connaît leur rôle. Au total, 10 confirment ne recevoir aucun appui de la part des autorités scolaires et 8 sur 18 seulement disent avoir reçu une formation sur la gestion des cas. La majorité de ceux qui confirment sont en Ituri et à Kinshasa. Cependant, pour la participation aux activités de sensibilisation, 13 sur 18 confirment y avoir déjà participé. Sur les 5 qui disent non, la majorité sont à Kinshasa.

Sécurité de points focaux

Sur un total de 18 Point Focaux, 12 pensent ne pas être en sécurité dans leur rôle, parce qu'il y a des auteurs qui peuvent les intimider, leur créer l'insécurité et même les tuer. Ils avancent qu'il faut beaucoup de confidentialité par peur d'être agressées par l'auteur ou la famille de l'auteur surtout s'il s'agit des hommes armés. Il y a un fort risque de stigmatisation des enfants qui signalent par les enseignants. Par contre 01 Point Focal dans une zone en conflits dit ne pas percevoir les risques parce qu'il fait bien son travail.

Les risques énoncés par les PF en cas de non signalement des cas sont : continuité de l'EAS/HS en milieu scolaire, interpellation par la justice dans le cas de non-signalement, perte de confiance envers les PFs.

Signalement des cas et numéro vert

Sur le total de 18 PF, 12 confirment qu'ils ne disposent pas les moyens nécessaires permettant d'assurer le signalement et d'atténuer les risques des violences en milieu scolaire, alors que 1 dit qu'il peut informer par téléphone, à la police et 1 par le mécanisme de gestion des plaintes.

Sur le total de 18 PF, 12 PF des écoles déclarent ne pas connaître le numéro vert. La majorité est à Kinshasa et en Ituri.

III. ENVIRONNEMENT AUTOUR DE L'ÉCOLE

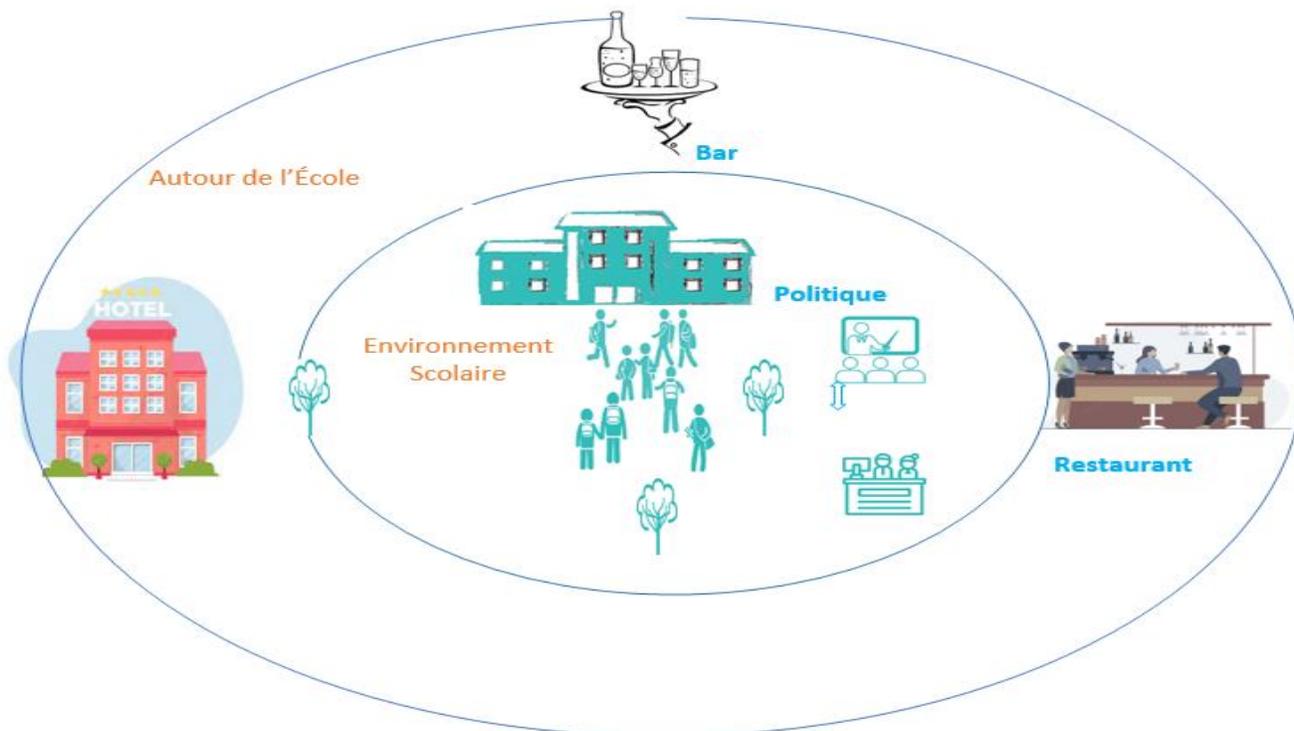


Illustration 12 Environnement Autour de l'école

20. Environnement familial

Globalement, les enfants à travers les illustrations ne représentent pas les parents dans leur rôle d'éducateur, quoi qu'ils les encouragent à fréquenter l'école. Les enfants ont dessiné leurs parents occupés plus dans les activités de production, de reproduction (le ménage) et les activités communautaires. Les parents dans tous les trois cas de figure, s'impliquent moins dans l'accompagnement/suivi éducatif des leurs enfants. Ce qui pourrait avoir plusieurs conséquences sur les résultats des enfants à l'école ainsi que l'exposition des enfants à toute sorte de violences. De moins en moins, les enfants ont parlé des moments de conversation, de dialogue avec les parents dans les ménages. Cette situation d'absence de dialogue pourrait décourager les enfants à rapporter des cas des violences subies, alors que les enfants déclarent qu'ils se sentiraient plus à l'aise à communiquer avec les parents.

Les enfants ont dessiné leurs parents à la maison selon les tâches suivantes.

Tableau 9. Rôles des parents à la maison

Zone Humanitaire (Ituri)

Rôles des Maman :

- Quel que soit le milieu de résidence (urbain ou rural) les tâches ménagères (préparer, faire la lessive, faire le ménage) sont exécutées par les mamans. En milieu rural les activités des mamans se limitent principalement aux tâches ménagères, à la production des boissons alcooliques locales, au commerce ou travaux champêtres. Du milieu rural vers le milieu urbain, il y a une réduction des activités qui se concentrent prioritairement autour des tâches ménagères et commerce. Au regard du type d'activités pratiquées, les mamans résidentes en

milieu rural et urbain ont généralement un « *faible niveau d'éducation* » ce qui rend donc difficile le suivi éducatif des enfants à la maison.

Rôles des Papa :

- En milieu rural, les activités des papas se limitent principalement à la pratique des travaux champêtres, au travail et à parler avec les voisins. Et, en milieu urbain, les papas sont soit au travail, soit ne font rien ou sont « *absentéistes* » à la maison.

Zone Cosmopolite (Kinshasa)

Rôles des Mamans :

- Quel que soit le milieu de résidence les tâches ménagères (préparer, faire la lessive, faire le ménage) sont exécutées par les mamans. Si en milieu rural les activités des mamans se limitent principalement aux tâches ménagères, il importe de noter qu'en milieu semi-urbain, en plus des tâches ménagères, les mamans pratiquent le commerce. Au regard du type d'activités pratiquées, les mamans résidentes en milieu rural et semi-urbain ont généralement un « *faible niveau d'éducation* » ce qui rend donc difficile le suivi éducatif des enfants à la maison.
- En milieu urbain, d'autres activités supplémentaires naissent compte tenu des exigences de province cosmopolite. En effet, en plus des tâches ménagères et commerce, les mamans se livrent à d'autres activités comme regarder la télévision, parler avec la voisine, se laver car elle doit se rendre propre en attendant le papa qui viendra lui « *faire bisou* ». Les mamans résidentes en milieu urbain qui ont un « *faible niveau d'éducation* » ont aussi des difficultés à faire le suivi éducatif des enfants à la maison. Par contre, pour celles qui sont « *instruites* », le temps qu'elles devraient utiliser pour le suivi éducatif des enfants à la maison l'est plutôt « *pour regarder la télévision* », « *parler avec la voisine* » ou « *Se laver en attendant être en compagnie de leur mari* ».

Rôles des Papa :

- En milieu rural, les activités des papas se limitent principalement à la coupe des arbres, aux travaux champêtres. Et, en milieu semi-urbain, les papas sont au travail. En milieu urbain, les papas sont généralement au travail et pour la plupart des temps absents de la maison. Et lorsqu'ils sont à la maison, ils se reposent, regardent la télévision, ne font rien ou sont avec Maman (« *fait bisou à Mama* »). Comme on peut le constater, les papas, alors qu'ils sont relativement « *les plus instruits* » sont généralement « *absentéistes* », surtout en milieu urbain. Pour la plupart du temps, leur moment libre à la maison n'est pas utilisé pour le suivi éducatif des enfants, mais plutôt pour « *se reposer* », « *regarder la télévision* » et « *être en compagnie de maman* », « *les parents sont dans un coin est les enfants dans l'autre* ».

Zone Nexus (Kasaï Central)

Rôles des Maman :

- En milieu rural et urbain, les tâches ménagères (préparer, faire la lessive, faire le ménage) sont exécutées par les mamans. En milieu rural, en dehors des tâches ménagères, les mamans pratiquent aussi le commerce, les travaux champêtres et vont régulièrement à l'église. Au regard du type d'activités pratiquées, les mamans résidentes en milieu rural et urbain ont généralement un « *faible niveau d'éducation* » ce qui rend donc difficile le suivi éducatif des enfants à la maison.

Rôles des Papa :

- En milieu rural, les activités des papas se limitent principalement à la pratique des travaux champêtres, à aller au travail ou à parler avec les voisins. Par ailleurs, en milieu urbain comme en milieu rural, il a été noté que, certains papas sont assis à la maison et ne font rien ou vont se promener et donc généralement « *absentéistes* » à la maison

Source : Focus groups avec les élèves, Avril 2022

En plus de l'insuffisance du suivi éducatif des élèves à la maison par les parents, certains élèves n'ont pas souvent le temps pour réviser les cours lorsqu'ils sont à la maison. En effet, les parents, les frères/sœurs aînés, surtout les mamans envoient aussi beaucoup les enfants à faire des tâches à la maison ou même des commissions hors de la maison. Pour les familles qui pratiquent le commerce, les élèves garçons ont reconnu qu'ils aident leur mère à vendre.

Cependant, lorsqu'ils refusent les commissions, les aînés ont tendance à les battre. Certains élèves garçons ont déclaré que leurs frères/sœurs aînés les négligent « *Le plus âgés leur effacent* ». Selon les garçons, les filles aident leurs mamans dans les tâches ménagères. Certaines filles ont d'ailleurs déclaré qu'elles aiment rester à la cuisine lorsqu'elles sont à la maison « *Nous aimons bien rester à la cuisine et détestons rester dehors* ».

Néanmoins, les élèves déclarent que les parents les encouragent à aller à l'école et à réviser leurs cours sans distinction de sexe ou autre forme d'apparence de l'enfant. Pourtant, certains parents contraignent leur enfant à aller à l'école en les frappants sans chercher à comprendre la cause du refus d'aller à l'école. Cette réalité est vraie aussi bien en milieu urbain, péri-urbain que rural.

Face à la triple frustration dont font face les élèves à la maison (faible suivi éducatif par les parents et/ou frères/sœurs aînés, manque de temps pour réviser leurs cours/ leçons, violence physique par les parents et les aînés), les enfants ont développé d'autres moyens de socialisation alternatifs, qui sont souvent hors du contrôle parental. Il s'agit principalement : des jeux à la rue en milieu rural et « regarder la télévision » en milieu urbain.

Il est à noter, que les filles ne se sentent pas à l'aise dans les lieux publics, qu'elles considèrent souvent dangereux. Ce qui pourrait expliquer en partie le fait qu'elles aiment rester à la maison. En effet, elles déclarent que « *Nous nous sentons à l'aise chez nous* ».

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence (urbain, semi-urbain, rural), les élèves (filles et garçons) pratiquent les jeux à la maison dès leur retour de l'école. Les élèves jouent avec leurs frères, sœurs, voisins et d'autres enfants. Les garçons, en milieu rural déclarent qu'ils jouent au football, alors que certaines filles aiment monter sur les arbres. Certains garçons disent qu'ils aiment jouer avec *les enfants à la rue* et certains enfants goutent déjà à l'alcool.

Certains enfants ont confirmé avoir vécu des violences de papa envers maman et des garçons envers les filles en famille.

Ces informations démontrent qu'ayant un potentiel d'être un milieu protecteur pour les enfants, la maison/famille ne joue que très peu son rôle de milieu protecteur. La faible présence des parents, les punitions et les tâches forcées affaiblissent les relations enfants-parents. De plus, le milieu familial renforce les inégalités de genre en termes de protection et d'éducation, des faits de violence conjugale, de l'engagement des filles dans les tâches de production, tant que les garçons n'y participent pas.

21. Perceptions sur les harcèlements, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire par communauté

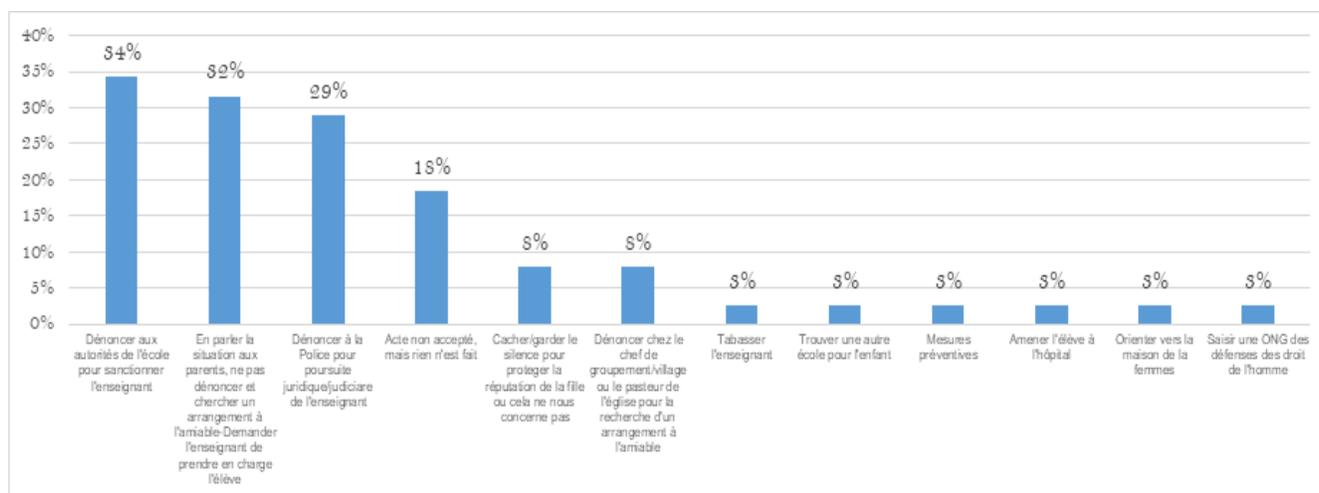
Il est unanimement admis par les membres de la communauté que les harcèlements, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire sont des mauvais actes considérés comme des actes abominables, irresponsables, criminels, non acceptables et condamnables. Toutefois, il importe de relever que, plusieurs confusion et méconnaissance existe encore au sein de la communauté en ce qui concerne les concepts clé sur les harcèlements, exploitations et abus sexuels. Il y a donc méconnaissance dans

la quintessence des faits, gestes et actes. En général, la plupart des membres de la communauté pensent que les actes d’harcèlement, exploitation et abus sexuels sont des violences sexuelles.

Face aux actes d’harcèlements, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire douze (12) réactions de la communauté ont été identifiées: dénoncer aux autorités pour sanctionner l’enseignant (34); ne pas dénoncer aux autorités et faire l’arrangement à l’amiable (32); dénoncer à la police pour poursuite judiciaires (29); inacceptable mais ne rien faire (18); garder la silence pour protéger la réputation de la fille (8), dénoncer auprès du chef de groupement ou pasteur pour arrangement à l’amiable (8); tabasser l’enseignant; chercher une autre école pour l’enfant; amener l’élève à l’hôpital; orienter vers la maison de la femme; saisir une ONG de défense des droits de l’homme.

Dans la plupart des cas, la tendance est de dénoncer mais avec comme objectif l’arrangement à l’amiable. Pour les membres de la communauté il y a une perte de confiance en la justice et ils tiennent à préserver le tissu social.

Illustration N. Canaux de dénonciation préférés par les communautés



Source: Données issues des focus group organisé auprès des membres de la communauté, Avril 2022

La majorité des membres de la communauté ne connaissent pas le numéro vert, ni l’existence du mécanisme de gestion des plaintes communautaires, ou les PF VBG/EAS en milieu scolaire.

22. Conditions aggravantes des risques EAS/HS autour de l’école

L’analyse de l’environnement public entre la maison et l’école et autour de l’école a pour objectif d’évaluer :

- Les lieux à risque pour les élèves
- Groupes à risque d’être victimes d’harcèlement, exploitations et abus sexuels
- Potentiels auteurs d’harcèlement, exploitations et abus sexuels
- Autres facteurs à risque liés à la protection des enfants sur le chemin de l’école.

Pour répondre à ces objectifs, la question suivante a été posée aux élèves : « Dessinez votre chemin de la maison vers l’école. Marquez les endroits, que vous préférez éviter, si possible. Pourquoi (noter les réponses) ? Marquez vos endroits préférés. Pourquoi (noter les réponses). »

L'ensemble des réponses des élèves avait permis de retirer les observations suivantes. Dix (10) lieux à risque ont été nommés : route principale ; routes secondaires ; brousse/forêt ; marchés ; bars/terrasses ; églises, take away, immeubles en construction/inachevés/isolés, arbres sur le chemin de l'école, ponts, maisons des garçons ou d'un membre de la famille des garçons.

Route principale pour l'école

La majorité des élèves, filles et garçons ont déclaré aimer la route principale ou la « *grand-route* » du fait qu'ils se sentent plus en sécurité. En effet, sur la route principale, nombreuses personnes, notamment, es passagers et vendeurs (beignets, « boudins »). Par ailleurs, il n'y a pas de « *kuluna* » et même s'ils sont là ils n'attaquent pas les gens du fait de la présence des policiers et de beaucoup d'autres gens qui peuvent les protéger en cas de danger.

A Kinshasa, les filles et les garçons du milieu rural et péri-urbain ont déclaré se sentir plus en sécurité sur les routes principales. En effet, « *nous aimons la route principale parce qu'il y a trop de passants et les vendeurs de boudins et les kuluna ne nous feront pas mal. A la route principale il n'y a pas de kuluna et les policiers protègent les individus* ».

En même temps, les filles et les garçons préfèrent éviter la route principale à cause de la circulation des motos et des accidents ; aussi, ces routes ne sont pas propres.

De façon spécifique certaines filles du milieu urbain ont signalé que sur la route principale : « *Il y a une troupe des gens bizarres qui ont tendance à nous provoquer* ». Par contre, certains garçons ont déclaré avoir *peur des chiens* qui suivent les passants et que le soleil les « pique » sur la route principale de l'école.

Toutefois, il importe de noter que certaines filles du milieu rural ont soulevé la violence des garçons en dehors de l'école : « *Nous évitons les garçons qui se comportent mal sur le chemin de l'école* ».

Au Kasai Central, les filles résidentes en milieu rural s'expriment à ce sujet en ces termes : « *nous n'aimons pas la route principale parce qu'il y a beaucoup de garçons qui nous provoquent* ». Par contre les garçons du même milieu de résidence ont dit : « *nous aimons la route principale parce qu'il y a beaucoup de gens qui peuvent nous protéger en cas d'un problème* ».

En Ituri, les filles et les garçons qui résident en milieu rural déclarent : « *nous ne sommes pas satisfaits à cause de la distance qui sépare la maison de l'école* ». Ceci est principalement expliqué par le fait qu'ils/elles sont « *dérangés par les autres enfants non scolarisés et ont peur des accidents de circulation* ».

Routes secondaires ou les « couloirs »

Parfois privilégiées par les filles et les garçons, les routes secondaires ou « couloirs » ont ceci de particulier :

- Elles donnent accès à la route principale.
- Elles permettent de vite arriver à l'école, raccourci.
- Elles sont souvent désertes, la circulation des motos et véhicules est faible réduisant ainsi le risque d'accidents.

Ainsi, dans l'ensemble, la plupart des filles et garçons ont relevé que ces routes représentent des risques d'insécurité élevés. Cette tendance a été observée presque partout mais avec certaines spécificités.

Par ailleurs, si les garçons du milieu rural déclarent aimer les routes secondaires du fait de l'existence de la rivière, la forêt et la ferme « *nous aimons la route secondaire, il y a la rivière nous pouvons puiser de l'eau et il y a beaucoup de poisson, la forêt (animaux) et la ferme parce qu'il y a des vaches* ». Par contre les filles des milieux semi-ruraux déclarent par contre : « *nous ne préférons pas la route secondaire car il n'y a trop des passagers et des vendeurs de petites choses comme boudin, beignets ; et les kuluna attaquent les gens* ». En milieu urbain, les routes secondaires ou couloir présentent un risque d'insécurité par rapport aux voleurs ou kuluna. Certaines filles et les garçons ont admis qu'ils/elles « *ont peur des couloirs parce qu'il y a des voleurs* ».

Au Kasai-Central, les filles résidentes en milieu rural ont déclaré ceci : « *Sur la route secondaire, en dessous des arbres du chemin vers l'école les garçons nous harcèlent* ». Au-delà d'harcèlement qu'elles peuvent subir en empruntant les routes secondaires, il y a également les risques d'agressions sexuelles par les garçons car certaines filles déclarent clairement que : « *nous craignons d'emprunter la route qui passe par les cimetières parce que nous risquons d'être déshabillées par les garçons* ». Pour certains garçons du même milieu de résidence, ils évitent les routes secondaires ou « *petits sentiers* » du fait des serpents, ou de peur d'être frappés par les grandes personnes. En milieu urbain, si les filles et les garçons préfèrent éviter les routes secondaires parce qu'il n'y a « *circulation des gens* », certains garçons par contre préfèrent ces routes pour éviter les accidents parce qu'il n'y a pas la circulation des motos.

En Ituri, quel que soit le milieu de résidence (urbain, péri-urbain et rural), les garçons déclarent préférer les routes secondaires du fait de l'existence des arbres fruitiers. Ceci leur donne la possibilité de cueillir quelques mangues en rentrant de l'école. Les filles par contre ont admis avoir peur des routes secondaires du fait de la *promiscuité avec les garçons*. En somme, les filles et les garçons ont reconnu que ces routes présentent plusieurs risques, notamment : les agressions par les inciviques, les risques de noyade lors de la traversée du ruisseau, la présence des serpents, autres reptiles dangereux et les mines anti-personnelles.

Brousses/forêt ou « ferme »

Ces lieux sont redoutés par les filles. Surtout en milieu rural, les brousses/forêts autour des écoles sont perçues par elles, comme des lieux à haut risque d'agressions physiques/sexuelles commis par les garçons.

Au Kasai Central les filles s'expriment ainsi : « *Nous ne nous sentons pas à l'aise de passer par la brousse qui sépare notre école de peur d'être agressées physiquement par les garçons* ». Les mêmes filles ont aussi déclaré que : « *nous n'aimons pas la route où il y a trop de brousse, parce que les garçons y restent pour nous violer* ». Certains garçons ont aussi déclaré ne pas aimer les routes qui mènent vers la forêt.

En Ituri, les filles et garçons ont clairement déclaré que « *nous évitons la brousse parce que des mauvaises choses peuvent nous arriver comme la mort en cours de la route* ». La brousse est d'avantage redoutée par les filles et les garçons. Ils/elles ont émis un sentiment de tristesse, parce que leurs parents ont trouvé la mort en brousse dans la guerre de CODECO.

Par contre, certains garçons du milieu rural des provinces et de Kinshasa, ont déclaré *aimer la forêt à cause du fait qu'ils peuvent chasser les animaux au retour de l'école ou la « ferme »* parce qu'il y a des vaches pour du lait.

Marchés

En milieu urbain, plus particulièrement à Kinshasa, la réalité révélée par l'étude est que les *take away* généralement situés à proximité de l'école sont perçus comme des « bons endroits » par la plupart des filles du milieu urbain de Kinshasa, les marchés sont des lieux à éviter à cause de la présence des *voleurs ou « kuluna »*. Par ailleurs, certains garçons du milieu rural du Kasai-Central déclarent qu'ils *n'aiment pas le chemin du marché parce qu'il y a beaucoup de gens qui peuvent les agresser*.

Débats de boissons et églises

La présence des bars/terrasses et églises autour de l'école et sur le chemin de l'école est reconnue par les filles et les garçons comme une source de nuisance « *bruit* ». Cette réalité a été identifiée surtout en milieu urbain à Kinshasa. Les enfants reconnaissent les bars autour des écoles comme les *lieux dangereux*.

Take away

En milieu urbain, surtout à Kinshasa, la réalité révélée par l'étude est que les *Take away* généralement situés à proximité des écoles sont perçus comme des « bons endroits ». Comparativement aux garçons, les *Take away* n'ont pas été cités par les filles. Pour les garçons, cette réalité a été relevée en milieu urbain surtout au Kinshasa. Bien qu'à priori, aucun risque n'a été identifié par les garçons, il faut noter que ces lieux pourraient être utilisés comme un « *appât* » pour attirer les enfants.

Maisons ou immeubles en construction/inachevés/isolés

Dans l'ensemble, les filles et les garçons ont perçu les maisons ou immeubles en construction/inachevés ou isolés comme lieux dangereux, qui peuvent être des abris des bandits. *Nous avons peur des immeubles en constructions, nous craignons d'être écrasés par les briques, nous avons aussi peur des voleurs ou « kuluna » qui peuvent s'y cacher*.

Maisons des garçons ou maisons d'un membre de la famille des garçons

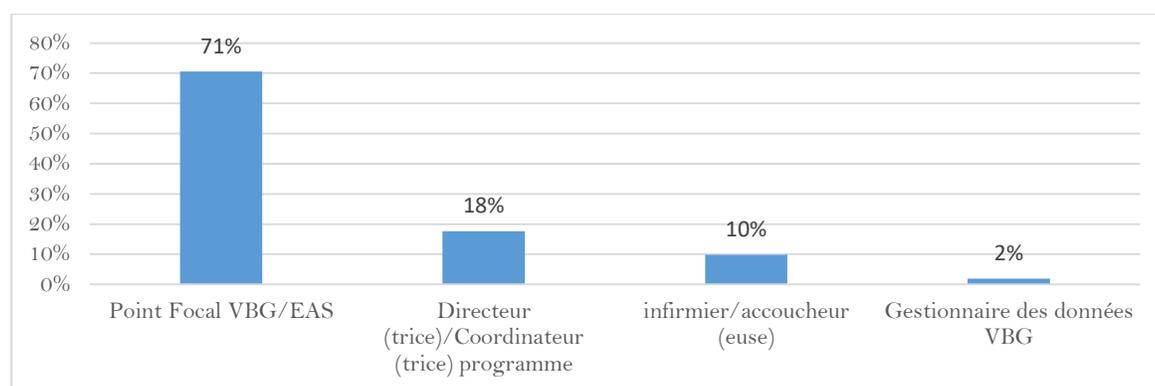
Certaines filles, surtout celles du milieu rural au Kasai Central, perçoivent les maisons des garçons (leur collègues) comme des lieux à éviter. En effet, pour elles « *nous n'aimons pas passer par les maisons des garçons* ». Contrairement aux filles, certains garçons aiment bien aller chez les membres de familles qui sont sur la route de l'école. Ils s'expriment en ces termes : « *Nous aimons aller chez nos grandes sœurs, parce qu'elles nous donnent à manger* ».

IV. STRUCTURES D'OFFRE DES SERVICES

23. Expérience de structures d'offre des services dans la prise en charge des cas EAS/HS en milieu scolaire

Dans l'ensemble des trois (03) provinces sélectionnées, les 51 ONGs et structures d'offre de services VBG ont été interviewées représentées par leurs personnels, selon la répartition ci-dessous. Au total les FP VBG/EAS (71 %), coordinateurs/coordinatrices programmes (18%), infirmières (10%) et un gestionnaire de données VBG ont participé au sondage. Parmi les répondants, 20 sont des femmes soit 39% et 31 hommes soit 61%.

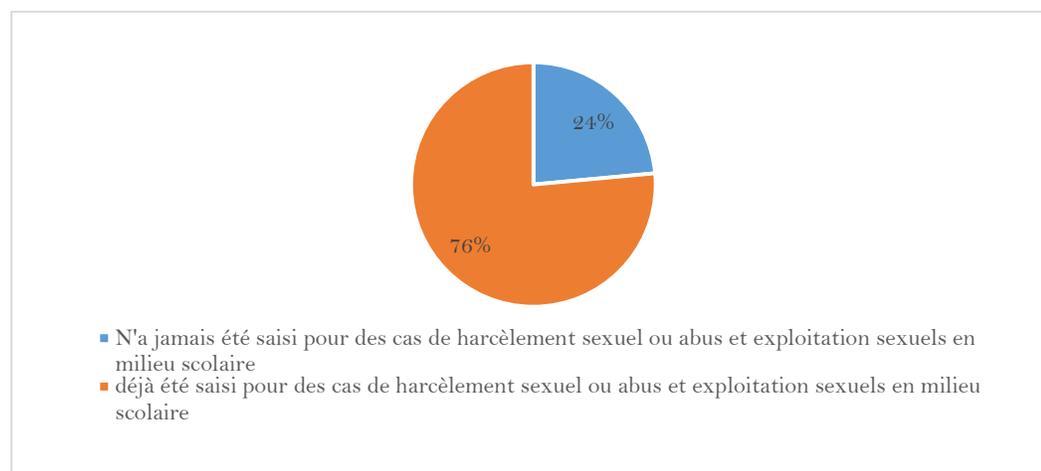
Illustration 13 Répartition des répondants selon leur fonction dans l'organisation



Source : Données issues des entretiens auprès des structures d'offre de services, Avril 2022

La plupart, soit 76% des structures d'offre de services VBG enquêtées ont déjà été saisi pour des cas de harcèlement sexuel ou abus et exploitation sexuels en milieu scolaire.

Illustration 14 Répartition des prestataires selon qu'ils ont déjà été saisis ou pas sur les cas de harcèlement sexuel ou abus et exploitation sexuels en milieu scolaire (%)

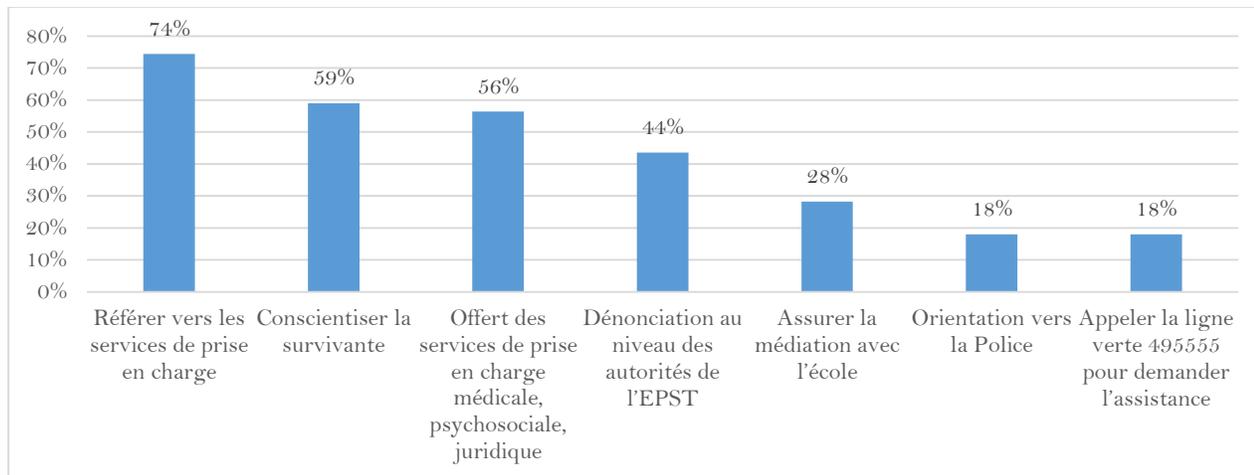


Source : Données issues des entretiens auprès des structures d'offre des services, Avril 2022

Face à un cas de harcèlement sexuel, d'abus et exploitation sexuels en milieu scolaire, 74 % des ONG/structures d'offre de services VBG interviewées réfèrent les cas vers les services de prise en

charge, 59 % conscientisent la survivante, 56 % offre des services de prise en charge holistiques, 44 dénoncent auprès de MEPST, 28 pourcent assurer la médiation avec l'école, 18 pourcent donnent l'orientation vers la police, ainsi qu'appeler la Ligne Verte 495555 pour demander l'aide.

Illustration 15 Actions prises face à un cas d'harcèlement sexuel ou abus et exploitation sexuels en milieu scolaire



Source : Données issues des entretiens auprès des structures d'offre de services, Avril 2022

24. Facteurs de risques EAS/HS en milieu scolaire selon les structures d'offre de services

Les avis de structures d'offre de service sont partagés sur la connaissance par les communautés des risques de violences sexuelles en milieu scolaire. 53% pensent que les communautés sont informées, alors que les 47% pensent que les communautés ne sont pas assez informées.

Si les communautés sont informées, c'est grâce aux ONGs, qui interviennent dans le secteur de l'éducation, la protection de l'enfant, la VBG ou les associations des femmes et des jeunes. Les actions principales menées par les intervenants sont : la formations, l'information, la sensibilisation sur les concepts clé VBG/EAS/HS, la prise en charge médicale, réinsertion socioéconomique et/ou scolaire, la prise en charge juridique/judiciaire, psychosociale. Certaines d'entre elles, font de l'appui des en matériel et le suivi sur terrain.

Par ailleurs, plus de 90% des structures confirme que la confidentialité des victimes est assurée lorsqu'elles dénoncent les cas EAS/HS à leur niveau.

Sur la base de l'expérience de gestion de cas EAS/HS, notamment en milieu scolaire, les structures ont livré leurs perceptions sur les facteurs aggravants des risques EAS/HS en milieu scolaire. Quelques facteurs types peuvent être tirés :

Facteurs liés à la victime

Parfois les victimes ne mesurent pas l'habillement et ignorent souvent la loi en se mettant davantage en danger par leur comportement. Elles manquent les informations et la formation en matière de santé sexuelle et reproductive. Par peur ou en échange des points avec le sexe, sans connaissance des canaux de dénonciation. Les plus vulnérables sont les filles en retard de scolarisation, ainsi que les enfants des familles pauvres qui s'y adonnent par peur ou en échange des points avec le sexe. Elles ne connaissent pas les canaux de dénonciation.

Lorsqu'une élève constate qu'il n'y a qu'elle qui est chassée de l'école à cause de frais scolaire et qu'un enseignant lui proposerait de la prendre en charge en contre partie des rapports sexuels ; elle cède facilement et rapidement

Facteurs liés à l'agresseur

Les victimes entretiennent le lien de dépendance avec l'enseignant, ou une autre personne ayant une autorité car ces derniers font peur par les représailles. Tandis que l'auteur ignore majoritairement la loi et suit les mauvaises mœurs.

Facteurs liés à l'environnement

A travers les us et coutumes, qui banalisent les VBG/EAS/HS, les communautés stigmatisent les victimes et ne permettent pas la dénonciation efficace des cas, ce qui aggrave l'impunité. Entre temps, l'environnement à l'école (toilettes non séparées, absence d'espace d'intimité privé, coins isolés, punitions des filles en isolement sous la surveillance des enseignants, filles qui puisent de l'eau en brousse sous garde de leurs camarades garçons), ainsi que sur le chemin de l'école (distance qui sépare l'école et la maison), et l'environnement autour de l'école (maisons de tolérance, bars) ne sont pas protecteurs.

Cependant, les conflits armés créent des déplacements des populations et rendent plusieurs familles vulnérables, qui n'arrivent pas assurer leurs responsabilités. Suite à cette vulnérabilité, certaines élèves filles sont soit exploitées soit abusées.

Facteurs liés à la faible réponse

Absence de comité permanent de gestion de plaintes EAS/HS, ainsi que la méconnaissance des canaux de dénonciation, aggravent la tendance d'arrangement à l'aimable et le monnayage des parents des victimes. Le manque de suivi de la politique du respect de code de bonne conduite dans le milieu scolaire joue son rôle.

25. Barrières à la dénonciation de cas EAS/HS en milieu scolaire

Une majorité absolue de 84 pourcent des ONG/structures d'offre de services VBG enquêtées pensent que les victimes des EAS/HS en milieu scolaire ne dénoncent pas facilement, contre seulement le 16 pourcent qui pensent que les victimes dénoncent facilement.

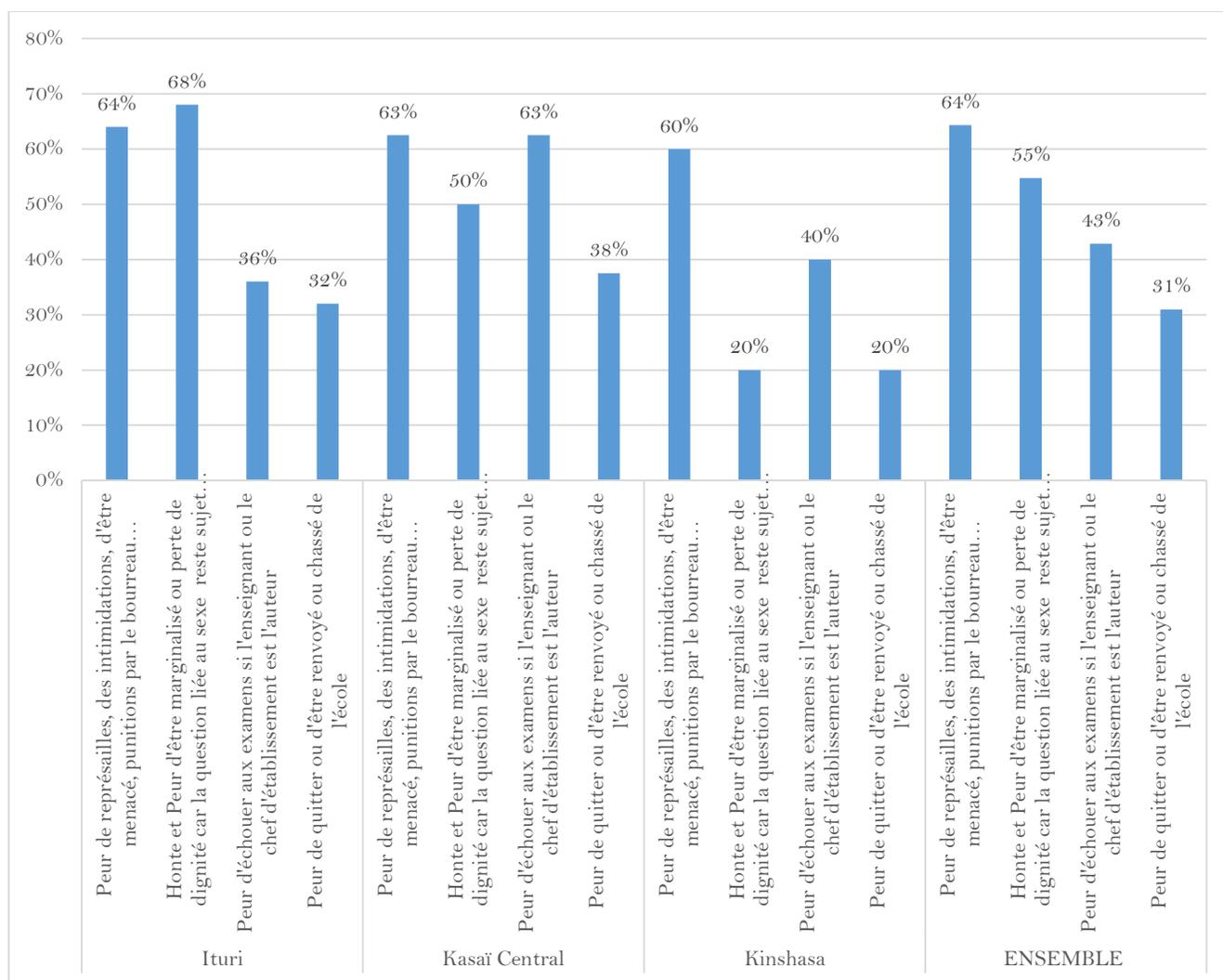
Selon les structures d'offre des services VBG, les victimes ne dénoncent pas du fait des barrières socio-culturelles et à cause de leur statut vulnérable. La raison pour laquelle il faut des moyens de signalement sûrs, adaptés au contexte et confidentiels, pour permettre la dénonciation facile sans s'attendre à des représailles.

Ne pouvant pas faire face au personnel enseignant (auteurs ou bourreaux) car estimé, au niveau de la communauté comme les « *grandes personnalités* », la plupart des cas EAS/HS sont discrètement traités et arrangés à l'amiable.

Considérés au niveau de la communauté comme des « *grandes personnalités* », les auteurs ou bourreaux (enseignants, encadreurs ou directeurs) exercent une grande influence sur leurs victimes, qui n'arrivent pas à dénoncer à cause de plusieurs craintes ou peur. Parmi les craintes ou peur qui conduisent à la non dénonciation, quatre (04) principales ont été recensées :

- Peur de représailles, des intimidations, d'être menacé, punitions par le bourreau (enseignants, encadreurs, directeurs), de 64 %
- Honte et peur d'être marginalisé ou perte de dignité car la question liée au sexe reste sujet tabou dans la culture de notre milieu de 55%
- Peur d'échouer aux examens si l'enseignant ou le chef d'établissement est l'auteur de 43%
- Peur de quitter ou d'être renvoyé ou chassé de l'école de 31%

Illustration 16 Répartition (%) des craintes des victimes EAS/HS en milieu scolaire selon ONG/structures d'offre de services VBG enquêtées



Source : Données issues des entretiens auprès des structures d'offre de services, Avril 2022

Cette situation est exacerbée par la méconnaissance des concepts clé sur EAS/HS, du circuit de dénonciation/référencement, de la ligne verte 49555, ainsi qu'à cause de l'ignorance des droits, normes ou procédures en matière de dénonciation des cas de EAS/HS. Il revient tout de même de relever que l'ignorance des droits, normes ou procédures en matière de dénonciation des cas EAS/HS, conduit généralement au non-respect de la confidentialité dans le traitement des dossiers. Le manque de prise en charge holistique pose un sérieux défi.

26. Moyens sûrs de dénonciation de cas EAS/HS en milieu scolaire

Il importe à ce niveau de l'analyse d'identifier les moyens de dénonciation les plus sûrs, adaptés dans ce milieu pour les enfants et adultes et garantissant la confidentialité.

Tableau 9 Moyens de dénonciation sûrs, adaptés pour les enfants et adultes en milieu scolaire

Enfants	Adultes
<ul style="list-style-type: none"> Comités d'élèves dont un membre jouera le rôle de chargé de dénonciation - Club d'enfants/adolescents à former dans chaque école et qui constituera la liaison entre les victimes et les acteurs de prise en charge et répression - Consultation périodique - Points focaux PEAS/HS qui doivent être des personnes de confiance (enseignante ou fille des classes de 5e et 6e année) mettre en place dans chaque école et leur doter des téléphones pour appeler la ligne verte inter-agence 495555 - Comité de gestion des plaintes EAS/HS à mettre en place dans chaque école et dont les membres seront choisis parmi le personnel et les élèves de l'école - Agents psychosociaux à mettre en place dans chaque école - Boîte à suggestion ou plainte disponible 24H/24H ou Casier où les élèves déposeront des petites notes, numéro vert gratuit (à l'exemple de la ligne verte inter-agence 495555) - Police de proximité - Directeur de l'école (<i>Si non concerné</i>) - Enseignants sur qui les enfants mettent leur confiance - Autorité administrative scolaire - Parents (Bouche oreille ou dénonciation verbale) - Conseillers des Eglises - Chef de village/localité ou leader communautaire - Comité des parents (COPA) - Consultation périodique 	<ul style="list-style-type: none"> - Points focaux EAS/HS qui sont les personnes de confiance - Prestataires dans les services de prise en charge - ONG ou structures chargées de PEAS/HS - Comité des parents (COPA) - Comité de gestion (COGES) - Conseil de discipline - Boîte à suggestion ou plainte disponible, numéro vert gratuit (<i>exemple du 495555</i>) - Police de proximité - Directeur de l'école (<i>Si non concerné</i>) - Autorité administrative scolaire à l'exemple des Chefs de service dans l'administration scolaire - Famille ou Chef de la famille - Conseillers des Eglises - Chef de village/localité ou leader communautaire

Source : Données issues des entretiens auprès des structures d'offre des services, Avril 2022

Sur l'ensemble des moyens cités, il ressort clairement que la dénonciation à travers les autorités administratives scolaires, directeurs, enseignants pourrait être inefficace en termes de sécurité de la victime et de confidentialité. En effet, « *les élèves qui dénoncent auprès du préfet, directeur ou enseignant s'exposent car parfois, le préfet, certains directeurs et enseignants sont souvent impliqués dans les pratiques d'harcèlement sexuel ou exploitation et abus sexuels en milieux scolaires* ».

Une collaboration étroite et active entre les autorités éducatives, les leader communautaires/religieux, les ONG/Structures de lutte contre les VBG/EAS/HS et les structures de prise en charge des cas VBG/HS/EAS devrait remédier à cette situation.

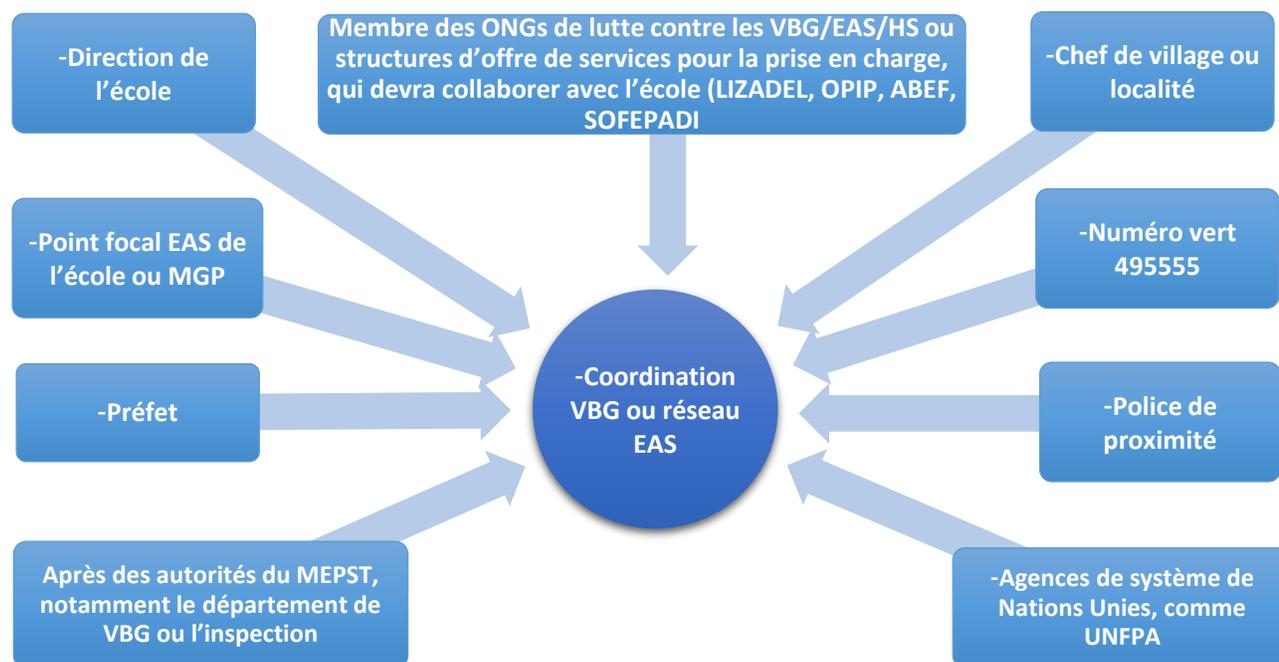
Au regard des données de ce tableau, les moyens les plus sûrs, culturellement adaptés et garantissant la sécurité et la confidentialité pour les enfants et les adultes sont ceux qui facilitent la dénonciation, l'alerte/signalement dans moins de 72h suivant l'incident, l'orientation des cas vers les services de prise en charge ou la police. Ces moyens doivent être nombreux et sécurisés pour offrir plusieurs possibilités de voies de signalement des cas et permettre aux populations de choisir, le moment venu, le canal de signalement des cas qui semble le plus adapté (par exemple, la ligne verte est le meilleur moyen s'il y a l'accès au téléphone et les boîtes à suggestion ou plaintes sont les mieux adaptés, si la population cible connaît écrire). Leur mise en place et gestion devrait faire l'objet d'une consultation périodique avec la communauté.

Ils devraient être vulgarisés à travers des sensibilisations : médias, causeries éducatives, affichages des messages, panneaux des images. Les efforts de sensibilisation sont à mener en collaboration avec les autorités scolaires. Pour celles et ceux, qui décident de dénoncer, il est impératif de garantir leur protection et leur information sur les droits et accès aux services de prise en charge.

27. Moyens de dénonciation de cas EAS/HS par les structures d'offre de services

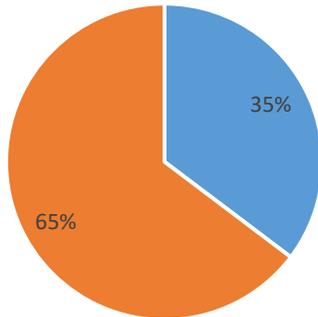
Dans l'ensemble, plus de 90% de structures d'offre des services recensées pensent que lorsqu'elles sont saisies d'une allégation de EAS/HS d'une élève par un personnel enseignant ou administratif de l'école, elles ont une obligation de rapporter les cas même si 10% d'entre elles pensent qu'elles n'ont aucune obligation. Si au Kasai Central le pourcentage se lève à 100%, alors qu'Kinshasa il n'y a que 73% et 93%, en Ituri.

Illustration 17 Les structures d'offre des services rapportent généralement vers



Au regard de connaissance de la ligne verte 495555, plus de 65% des structures enquêtées connaissent la ligne verte pour signalement et référencement de cas EAS/HS, y inclut en milieu scolaire.

Illustration 18 Connaissance de la ligne verte par les structures d'offre des services



Source : Données issues des entretiens auprès des structures d'offre des services, Avril 2022

En dehors de la Ligne Verte 495555 qui est la plus connue, les autres lignes notamment 122, 0819039922 ont été citées. Plus de 67% des structures ne les utilisent pas. Et les 33% de celles qui les utilisent c'est pour dénoncer ou pour vulgariser

V. OBSERVATIONS MAJEURES SUR LES RISQUES EAS/HS EN MILIEU SCOLAIRE

28. Facteurs favorisant les EAS/HS

La faible implication des parents dans l'accompagnement, l'orientation sociale et comportementale des enfants

La présente Étude a fait savoir que généralement, les parents s'impliquent moins dans l'accompagnement/suivi éducatif des enfants. Ce qui pourrait avoir plusieurs conséquences sur les résultats des enfants à l'école, l'exposition des enfants à toute sorte de violence. De moins en moins, les enfants ont parlé des moments de conversation, de dialogue avec les parents dans les ménages. Cette situation d'absence de dialogue pourrait décourager les enfants à rapporter des cas des violences subies, alors que les enfants déclarent qu'ils se sentiraient plus à l'aise à communiquer avec les parents.

Les moyens de socialisation alternatifs non contrôlés par les parents/adultes

Souvent, les enfants regardent la télé, jouent dans la rue avec les enfants plus âgés et mal orientés, goutent à l'alcool, s'engagent dans les pratiques dangereuses sur les réseaux sociaux et s'intéressent à des pratiques sexuelles précoces.

Les violences à domicile faites à l'enfant et aux autres personnes de la maison

Les enfants subissent la violence physique par leurs parents et les aînés de la famille. Les enfants sont souvent témoins de violences faites à leurs mères et aux autres enfants de la famille.

Les filles (comme garçons) considérées comme naïves par les prédateurs. Elles ne connaissent pas leurs droits à dénoncer et souvent n'osent pas à dénoncer à cause des menaces.

Éducation à la sexualité reste un tabou

La faible éducation à la vie familiale et à la sexualité des filles et des garçons entrave leurs points de repère, leurs orientations dans la société. L'absence d'un bon encadrement sur le chemin de l'adolescence vers l'âge d'adulte est un facteur aggravant de risques EAS/HS, qui contribue à la maintenance d'un cycle vicié. L'éducation à la sexualité est largement considérée comme tabou par les mœurs et par conséquent l'éducation sur les droits et la santé sexuelle et reproductive n'est pas largement diffusée à travers l'éducation formelle, non-formelle et informelle. Ce qui rend les filles comme les garçons vulnérables, qui ne comprennent pas les changements que subissent leurs corps et comment se comporter face à cette transformation naturelle. Les enfants découvrent la vie sexuelle et reproductive à travers les réseaux sociaux, la télévision et auprès de la compagnie/entourage qui souvent n'ont pas non plus la bonne information et transmettent des influences négatives. Cela rend les enfants naïfs et non-informés face aux prédateurs, les enfants qui ne savent pas défendre leur intégrité et dénoncer les méfaits.

De même, le déficit d'éducation à la sexualité des adultes conduit aux perceptions et conséquences suivantes « *les filles de 12 ans subissent les transformations de leurs corps qui les rendent attirantes* », « *les enfants qui s'habillent mal, avec des habits trop serrés et transparents* », « *l'enseignant évite de chercher une fille de même génération, car elle est capable de demander beaucoup d'argent et elle est trop mature, raison pour laquelle, il va chercher une élève moins mature pour ses fins sexuelles* ».

Conditions familiales liées à la pauvreté

La pauvreté des parents ou tuteurs plonge les familles dans des conditions ne leur permettant pas de satisfaire les besoins essentiels de leurs enfants (habillement, argent, nourriture). Face à cet état de choses, les parents sont généralement considérés comme irresponsables. Combinée au manque de surveillance parental, les garçons et surtout les filles plus âgées de 12-17 ans (c'est-à-dire filles/mineures à l'âge de la puberté) sous l'influence négative des réseaux sociaux, la télévision et des compagnies ou entourage, sont plus vulnérables au harcèlement sexuel, à l'exploitation et abus sexuels en milieu scolaire. En effet, face à leurs besoins non-satisfaits par les parents ou tuteurs, les garçons et surtout les filles se trouvent dans une position de mendicité et n'ont généralement pas de pouvoir de résister aux faveurs proposés (argent, nourriture ou points) par l'enseignant ou directeur.

Sexualité précoce et néfaste entre les élèves

Les élèves filles plus âgées influencent négativement l'éducation des plus jeunes « en leur parlant ouvertement des relations amoureuses qu'elles entretiennent avec les garçons ». Ce partage des mauvaises expériences peut donc conduire aux grossesses non désirées. Cette pratique a beaucoup des conséquences sur l'avenir de ces élèves, entre autres les mariages précoces ; grossesses ayant pour auteurs les enseignants et élèves la séduction des enseignants par les filles plus âgées « aux grandes tailles » qui s'habillent mal; abus sexuel faites aux filles plus âgées qui traînent dans la cour scolaire après les cours, après le départ des enseignants, les risques d'alcoolisme (chez les élèves et enseignants); ne pas finir les études ou abandon (pas la possibilité de terminer les études du fait du complexe de l'âge et de l'incompréhension des matières). Cet abandon étant de plus en plus constaté chez les filles -mères, suite aux responsabilités liées à leurs enfants

Tenues vestimentaires "dépravées"

Adoptées du fait de l'accès aux réseaux sociaux, la télévision (surtout en milieu urbain) souvent hors du contrôle parental et sous l'influence négative de la compagnie ou de l'entourage, les habitudes vestimentaires des garçons et des filles se dégradent. Le tort est attribué souvent rien qu'à la fille car, pour les membres de la communauté c'est la fille qui « violente » l'homme du fait de son comportement vestimentaire dépravé ou « sexy ». C'est son habillement et sa façon d'agir qui attirent les hommes et lui créent d' « ennuis ».

Sex tape

Les élèves pratiquent le partage des vidéos et photos de leurs parties intimes avec enseignants sous forme des avances.

Les élèves ne connaissent pas les moyens pour dénoncer EAS/HS

Les élèves ne sont pas informés sur le mécanisme de gestion des plaintes de la MEPST. Quelques élèves sont informés par les parents sur leur droit à ne pas être touchés aux parties intimes, mais ils ne savent pas qu'au niveau de l'école, il est interdit aux enseignants l'inconduite sexuelle envers les élèves.

Quoi que certaines élèves sont informées de possibilité de dénoncer auprès du directeur les comportements inappropriés des enseignants, les élèves craignent d'être rejetées par tous les enseignants, du fait que ces derniers ont développé une solidarité face aux accusations d'abus et exploitation sexuels.

Ignorance des enfants, parents et communautés sur le code de bonne conduite, sur l'existence de MGP et du numéro vert

Le mécanisme de gestion des plaintes n'est pas connu des élèves, parents, membres de la communauté et même certains enseignants. La majorité des cibles disent qu'ils peuvent rapporter auprès du directeur de l'école en cas de EAS et d'autres à la police. La connaissance du numéro vert 495555 comme canal de rapportage pour les cas d'abus et exploitation sexuels n'est constatée qu'au Kasai Central.

Le code de bonne conduite n'est pas connu de toutes les cibles et la majorité des enseignants ne connaissent même pas le contenu du dit code.

Environnement sur le chemin de l'école et en communauté

La perception sur l'environnement sur le chemin de l'école varie d'un milieu à un autre. Pour les milieux urbains et péri urbains, le trafic routier et la présence des « kulunas » serait le risque principal d'insécurité des enfants sur le chemin de l'école. L'absence des parents et des mécanismes alternatifs d'éducation seraient les risques d'insécurité dans la communauté. Pour les milieux ruraux, la distance entre l'école et la maison faite les brousses serait le risque principal entre l'école et la maison et l'absence des parents, le risque principal dans la communauté. Pour tous les milieux, la promiscuité serait un risque majeur d'EAS. Dans tous les cas, le facteur favorisant serait la faible connaissance des mécanismes de rapportage et la culture de l'impunité.

Agressions des enseignantes par les élèves

Les enseignantes courent les risques d'être agressées par les élèves en retard de scolarisation, au cas où ceux-ci étaient punis par les enseignantes ou en cas d'échec. Il y a aussi risque de viol en groupe des enseignantes par les élèves par vengeance. Néanmoins, certains élèves en retard de scolarisation seraient aussi victimes des violences psychologiques par ces enseignantes

Faible lutte contre l'impunité

La faible lutte contre l'impunité aux EAS/HS en milieu scolaire et en communauté est par faute de moyens de répondre efficacement avec action forte et dissuasive de la police et de la justice. La faiblesse de la réponse dissuasive occasionne la non e dénonciation de cas EAS/HS en milieu scolaire, maintient la culture de l'arrangement à l'aimable comme seule source de solution. La population évite de s'exposer d'avantage aux agresseurs, « gonfler la situation du conflit », sachant que la famille se trouvera seule face à face avec ses soucis. Pour cela il est impératif de renforcer la matrice de mitigation et le Plan d'action proposés par cette Etude, impliquant l'escadron de police de protection, ainsi que toutes les unités de police, renforcer en moyens d'intervention. Dans la même perspective, il faudra renforcer l'action judiciaire et promouvoir une collaboration efficace entre police et le système judiciaire.

29. Facteurs protecteurs en milieu scolaire

Certains parents sensibilisent leurs enfants sur les violences sexuelles en milieu scolaire.

En effet, selon les résultats d'une enquête sur une situation d'abus en milieu scolaire dont la victime était une élève dans une école privée à Matadi, une fille de 10 ans de la même école a dit aux enquêteurs « le maitre avait soulevé ma jupe et quand il voulait m'enlever le sous vêtement, je lui ai dit que ma maman a déjà interdit qu'on m'enlève mon sous vêtement ». Il y a des parents qui parlent déjà avec leurs enfants de risques des abus sur les enfants et, les auteurs ont peur que les enfants dénoncent.

Les COPA participent à la gestion de l'école et les parents sont bien informés sur le rôle des COPA.

L'existence du MGP comme un moyen institutionnel de prévention et de réponse aux EAS/HS en milieu scolaire.

L'étude des risques n'a pas relevé que très peu des facteurs protecteurs en milieu scolaire, ainsi que dans la communauté. Il paraît urgent d'investir davantage dans les moyens de protection contre EAS/HS en milieu scolaire, ainsi qu'en communauté.

Les facteurs protecteurs en milieu scolaire seraient la tolérance *zéro* à toutes les formes de violence en milieu scolaire, un mécanisme de dénonciation fonctionnel, connu de tous les élèves, parents, enseignants, l'existence d'un environnement physique adapté, les clôtures, les toilettes séparées, sécurisées et propres, les surveillants bien formés, ainsi que la communauté qui s'approprie et protège le milieu scolaire.

30. Groupes à risque

Filles de 7 à 11 ans

L'ensemble des cas rapportés à travers la Ligne Verte et les mécanismes communautaires signalent les faits contre filles de 7 -11 ans dont les auteurs sont les enseignants âgés d'au moins 25 ans. Comme l'étude le montre aussi « un *enfant de 7 ans de l'école primaire a été victime d'un garçon adolescent, vers les toilettes, il a violé la fille de 7ans. Mais vu que l'adolescent était l'enfant d'une personne connue, l'affaire a été étouffée* ». Cette catégorie vulnérable a été identifiée dans toutes les strates ou contexte socioculturel.

Filles qui se développent précocement

Souvent appelées "*pondeuse*", ces filles sont caractérisées par un développement physique précoce qui fait qu'elles soient perçues comme des femmes par certains hommes. Cette catégorie a été identifiée dans toutes les strates ou contexte socioculturel.

Filles de 12-17 ans souvent en retard de scolarisation

Les filles qui ont déjà une expérience sexuelle précoce avec des « *ba faux petits* », hommes sans rien. Parmi ces filles, celles qui sont considérées « *tête en l'air* », les non intelligentes, qui manquent de confiance en elles, qui ne s'appliquent pas bien, qui sont isolées/manquent des amies, ou qui sont timides/calmes (ne pouvant pas dénoncer) sont davantage vulnérables.

Les enfants qui vivent avec leurs grands-parents ou proches de leurs parents

La particularité avec les grands-parents est qu'ils sont souvent « tolérants ». Cette tolérance est généralement source d'un « laisser-aller » et de l'absence d'un « bon encadrement ». Il en est de même lorsqu'il s'agit des proches des parents. Et, les risques d'harcèlement, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire sont plus élevés, si les grands parents ou les proches des parents ont des faibles moyens pour « survivre ». Cette catégorie a été identifiée dans toutes les strates ou contexte socio-culturel.

Les enfants orphelins/enfants abandonnés ou séparés

Les orphelins et orphelines manquent souvent d'affection et de moyens pour « survivre ». Face aux problèmes de leurs situations familiales (manque de vêtements, d'argent, de nourriture), ces enfants sont classés dans la catégorie à risque de subir des actes de harcèlement, d'exploitation et abus sexuels en milieu scolaire.

Les enfants dont les parents sont divorcés

Face aux problèmes de la situation familiale liés au divorce, ces enfants sont généralement privés de l'affection, de l'encadrement de l'un des parents et des orientations sociales positives. De même que la catégorie précédente, les risques de harcèlement, d'exploitation et abus sexuels en milieu scolaire sont plus élevés si le parent qui vie avec l'enfant est sans moyens pour « survivre ». Cette catégorie a été identifiée à Kinshasa surtout en milieu urbain et au Kasai Central, surtout en milieu rural.

Les enfants déplacés internes/réfugiés

Identifiés principalement en milieu rural dans les zones humanitaires (Ituri), les déplacés internes/réfugiés (garçons et surtout les filles) sont considérés comme à risque de subir des actes d'harcèlement, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire du fait d'un double impact lié à leur statut et manque de moyens pour « survivre ».

Les enfants vivant avec handicap

En situation de vulnérabilité, parfois marginalisé, garçons et filles subissent souvent des moqueries du fait de leur handicap. Les membres de la communauté les ont identifiés parmi les enfants à risque de subir des actes de harcèlement, exploitation et abus sexuels en milieu scolaire. Ces enfants à cause de leur handicap, peuvent ne pas être en capacité de dénoncer les actes des violences.

Garçons

Les garçons en retard de scolarisation sont à risque des violences physiques et sexuelles de la part des enseignant.es. Le risque est encore plus élevé pour les garçons qui ont développé des activités génératrices des revenus pendant qu'ils n'étaient pas scolarisés. Certaines enseignant.es poussent les garçons en retard de scolarisation à la violence sexuelle contre les filles pour montrer leur masculinité et obtenir le respect de leur part.

Enseignantes

Les jeunes enseignantes non mécanisées surtout dans les milieux ruraux et semi ruraux ainsi que les enseignantes déplacées internes en quête d'emploi sont à risque de EAS. L'accès au COGES dépend du cadre d'école, les enseignantes membres du COGES peuvent être à risque d'EAS/HS. Les enseignantes sont les victimes potentielles de EAS/HS, par les élèves plus âgés, anciens enfants de la rue ou combattants. Les points focaux EAS/VBG seraient aussi une catégorie à risque de EAS/HS parce qu'elles sont d'abord des enseignantes et sous la responsabilité des cadres d'école, ainsi qu'en lien avec leur rôle de PF.

Mamans

Les jeunes mamans, les femmes moins alphabétisées, mères célibataires seraient à risque d'EAS de la part des cadres hors école et les cadres d'école lors des inscriptions, ainsi que durant le parcours scolaire des enfants, étant donné leur statut+ plus vulnérable dans la communauté.

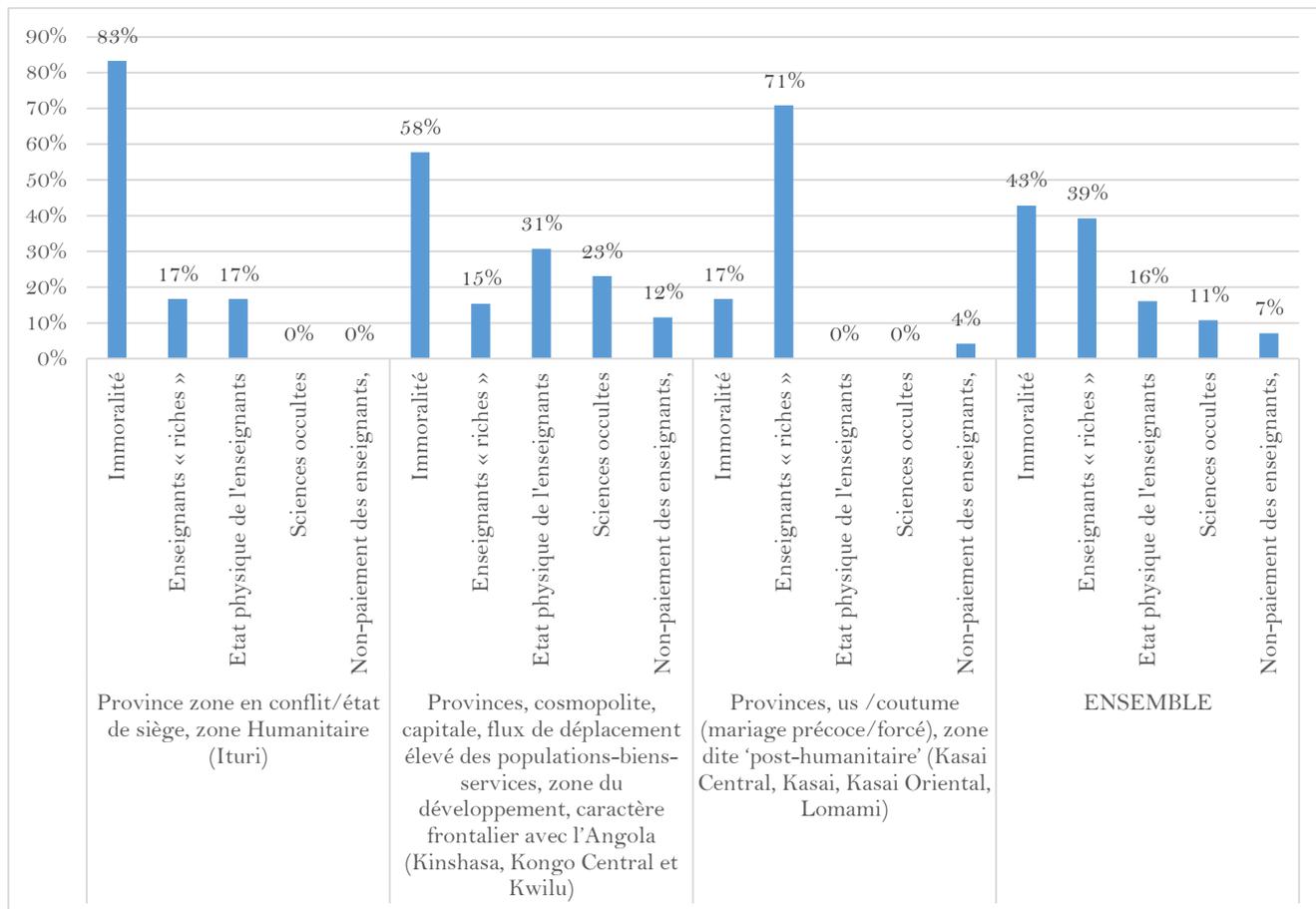
31. Profil d'auteur potentiel d'harcèlements, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire

Selon les statistiques de la Ligne Verte Interagence PEAS/HS 495555, ainsi que les résultats d'analyse de l'Etude, le profil d'auteur apparaît comme suite :

Un homme de 18 à 25 ans, célibataire, ou un homme marié ou veuf de +45 ans, avec un niveau d'étude supérieur au diplôme d'Etat. La personne dont il s'agit n'a pas une « bonne moralité », par contre possède de moyens « riche », est vu par les élèves comme « beau, bien habillé ». Ses personnes expliquent leurs actes par « le manque de paiement de salaires » ou « les croyances occultes ». Les auteurs ont « développé des faiblesses et sont attirés par les élèves filles qui ont des formes développées, surtout les filles plus âgées portant « de courtes jupes ».

Avec l'influence des réseaux sociaux, certains enseignants sont des adeptes des films phonographiques et manquent de rigueur à l'école. Et, face à la provocation des élèves à travers « le sex tape », ils sont incapables ou faibles à résister ou à se contenir. Par ailleurs, il y a aussi des enseignants obsédés sexuels et ceux qui souffrent d'addiction à l'alcool. L'immoralité est vue comme le facteur déterminant à Kinshasa et en Ituri (70%), pourtant au Kasai Central « c'est l'argent qui compte », selon les 70% des interviewés.

Illustration 19 Profile d'auteur potentiel d'harcèlements, exploitations et abus sexuels en milieu scolaire



Source : Données issues des focus group organisé auprès des membres des communautés, Avril 2022

VI. MATRICE D'ANALYSE DES RISQUES ET MESURES DE MITIGATION

Tableau 10

MATRICE D'ANALYSE DES RISQUES ET MESURES DE MITIGATION

Risques	Groupes à risques	Facteurs favorisant	Mesures de mitigation	Niveau du risque
Abus sexuel par enseignants contre élèves filles et garçons (viols)	Les filles de 7 à 14 ans Les filles parentes, les filles handicapées, les garçons de 12 à 17 ans en retard de scolarisation	Les punitions après l'école Les enfants sous tutelle des enseignants « enseignants de suivi »	Sensibilisation des filles et garçons sur la notion de viols Eviter les punitions après l'école Renforcer les sensibilisations auprès des filles/garçons handicapé.es sur leur droit à rapporter Sensibiliser les parents à parler aux enfants sur les questions des EAS/HS Mobiliser les parlements des élèves de dénoncer toutes les formes de violence en milieu scolaire Organiser des espaces d'échange pour renforcer la confiance en soi des enfants Renforcer la lutte contre l'impunité avec l'action de police/justice	TRES ELEVE

Risques	Groupes à risques	Facteurs favorisants	Mesures de mitigation	Niveau du risque
Les enseignants échangent des points contre le sexe	Les filles entre 12 et 17 ans; les filles en retard de scolarisation, les filles en habillement attirant, 'sexy', les filles handicapées	<p>Les responsabilités que les parents donnent aux enfants au lieu d'étudier</p> <p>La faible implication des parents dans le suivi des enfants</p> <p>La méconnaissance par les enfants de leurs droits</p> <p>Les enseignants et cadres sont en majorité des hommes, jeunes et célibataires</p> <p>Ignorance de l'existence du PF VBG/EAS au sein de l'école</p> <p>La peur de la stigmatisation</p>	<p>Renforcer la sensibilisation sur les droits des enfants</p> <p>Travailler sur le changement des comportements, sur les questions de VBG/EAS/HS dans les familles et la communauté</p> <p>Renforcer la sensibilisation sur la protection contre les EAS/HS, auprès des parents et les impliquer « maman m'a interdit qu'on m'enlève la jupe »</p> <p>Impliquer les COPA dans la protection contre les EAS/HS</p> <p>Mobiliser les parlements des élèves à dénoncer toute forme de violence en milieu scolaire</p> <p>Organiser des espaces d'échange pour renforcer la confiance en soi des enfants</p>	TRES ELEVE
Violences psychologiques à l'égard des filles	Filles à fortes corpulences, les filles en retard de scolarisation	<p>Les phénomènes « Ya Mado » et « pondeuse », filles de grande taille avec un postérieur développé, sont de mots méchants</p> <p>L'habillement des filles</p> <p>La pauvreté des familles</p>		ELEVE

Violences psychologiques à l'égard des garçons	Les garçons en retard de scolarisation	L'incitation par les enseignantes pour prouver leur masculinité		ELEVE
Viols et attouchements des parties intimes des filles/garçons en échange contre argent/nourriture par enseignants, surveillants, ouvriers, élèves	Les enfants des familles à revenus faibles, les filles menstruées Filles/garçons avec faibles notes, filles à corpulence forte, filles/garçons en retard de scolarisation Enfants handicapés Filles mères	Manque de serviettes hygiéniques pendant la menstruation, présence des marchands à l'école et aux environs Les règlements des comptes La majorité des surveillants sont des hommes Présence des ouvriers ou de points de ventes sur l'espace de l'école	Distribution des kits de dignité dans toutes les écoles qui bénéficient de la gratuité Cantine scolaire Encourager le recrutement des enseignantes et surveillantes femmes Vulgarisation et signature par les ouvriers du code de bonne conduite en milieu scolaire Eviter des travaux de construction pendant les heures de cours	TRES ELEVE
Les abus sexuels des élèves du primaire par les élèves du secondaire	Les filles en retard de scolarisation	Les écoles primaires qui partagent les locaux avec les écoles secondaires.	Sensibilisation sur le EAS/HS dans les écoles secondaires Sensibiliser les parents sur l'égalité de sexe et l'inclusion, la parenté positive	ELEVE
Les viols des élèves sur le chemin de l'école ou dans les brousses derrière les écoles	Toutes les catégories des filles, spécifiquement les filles avec handicap	Les écoles éloignées de la maison, écoles entourées des camps militaires, l'abus d'alcool/drogue par les jeunes garçons. Les écoles qui n'ont pas des toilettes ou ont des toilettes trop sales	Sensibilisation des communautés sur la protection des élèves à l'école et sur la route de l'école, la transformation des normes sociales autour du genre Renforcer la lutte contre l'impunité avec l'action de police/justice	TRES ELEVE
Cycle d'exploitation sexuelle des élèves par leurs tuteurs	Les filles qui ne vivent pas avec les parents	La peur d'abandonner l'école puisque le tuteur ne soutiendra plus la fille Faible confiance au mécanisme de rapportage Manque d'endroit où aller	Réflexion sur les programmes de réinsertion sociale pour accompagner la prise en charge des enfants vulnérables	TRES ELEVE

		après le rapportage		
Exploitation sexuelle des parents par les cadres/enseignants des élèves	Jeunes femmes parents, déplacées, femmes vivant seules, femmes peu alphabétisées	Faible connaissance des parents sur le code de bonne conduite des enseignants, le mécanisme de rapportage, PF VBG/EAS, accommodation des normes sociales	Impliquer les COPA dans les activités de sensibilisation EAS/HS Faire large diffusion du code de bonne conduite et de l'existence du MGP dans la communauté	ELEVE
Recrutement/mécanisation des enseignants en échange du sexe	Les enseignantes non mariées	Recrutement peu transparent Les cadres sont en majorité des hommes Peur de rapporter/ perdre le travail, d'être stigmatisée par les autres enseignants et cadres Accommodations aux normes qui encouragent les violences	Respecter le processus de recrutement Vulgariser le code de bonne conduite et le MGP Sensibiliser sur l'utilisation de la Ligne Verte 495555 et Plateforme Allo école	ELEVE
Exploitation sexuelle des PF VBG	Les PF VGB/EAS	La peur de perdre le poste d'enseignante, la méconnaissance de leurs rôles Faible implication des inspecteurs dans les activités PERSE	Intégrer d'autres personnes hors les écoles sur la liste des PF VBG/EAS, les RECO/RECOPE	MOYEN

Exploitation sexuelle des enseignantes par les cadres écoles et hors écoles	Les survivants de EAS/HS, les femmes jeunes et célibataires	Recrutement peu transparent La peur de perdre le poste d'enseignante, la méconnaissance de leurs rôles	Sensibiliser sur l'utilisation de la Ligne Verte 495555 et Plateforme Allo école Respecter le processus de recrutement Vulgariser le code de bonne conduite et le MGP	ELEVE
Les viols des enseignantes par les élèves en groupe ou individuellement	Enseignantes	Trop des punitions aux élèves Elèves issus des groupes armés Les élèves garçons et filles en retard de scolarisation	Continuer la prise en charge psychologique des enfants issus des groupes armés dans les écoles Identifier les APS au niveau des écoles Intégrer les notions de discipline positive pour remplacer les punitions à l'école Lancer le corps volontaire de jeunes et l'éducation pair-à-pair	MOYEN
Violences psychologiques des élèves aux enseignantes par des chantages	Enseignantes			MOYEN
L'échange de sexe contre l'accès au COGES par les cadres de l'école	Enseignantes désireuses être membre du COGES	L'accès au COGES se fait par désignation et influence du Directeur	Rendre le processus d'accès au COGES plus transparent et soumis aux élections	MOYEN
Abus/exploitations psychologiques/sexuelles aux points de prise en charge	Les survivantes de EAS, les filles mères, les filles handicapées	Les normes culturelles L'accommodation aux violences La faible connaissance des prestataires des droits des victimes de EAS à la prise en charge	Formation des prestataires sur la prise en charge des enfants. Intégration des notions d'inclusion dans la prise en charge des victimes de EAS. Diversifier en âge et sexe les prestataires de prise en charge. Créer une communication directe entre les structures de prise en charge et le	ELEVE

		La faible capacité des prestataires à prendre en charge les enfants	MGP EPST Sensibiliser la communauté et les élèves sur la gratuité de prise en charge. Intégrer tous les responsables de prise en charge dans la coordination VBG Renforcer la lutte contre l'impunité avec l'action de police/justice	
--	--	---	--	--

VII. LIMITES DE L'ETUDE

1. Le retard accusé suit à l'absence des offres qualifiantes de prestataires des services en appel d'offre.
2. L'ensemble des tâches de l'Etude se reposaient sur les épaules de l'UNFPA (budget, mobilisation des enquêteurs, phase terrain, analyse des données). C'est ce qui a impacté les durées.
3. L'absence d'une méthodologie, outils de collecte et d'analyse des données testés et prêts pour être exploités pour l'analyse des risques EAS/HS en milieu scolaire.
4. L'accès difficile à certains sites ruraux/péri-urbains, à cause de mauvais état des routes, des distances et d'insécurité.
5. Le manque des enquêteurs qualifiés pour travailler avec les enfants.
6. La traduction des outils du français en langues parlées par les communautés, traduction des scripts des focus groups en français.
7. Les difficultés d'assurer les groupes séparés par genre, pour la collecte des données, surtout pour enseignants/COPA/communautés.

VIII. BONNES PRATIQUES

1. La collaboration étroite avec le MEPST (Atelier Méthodologique, revue de la méthodologie/outils, accompagnement par les Points Focaux PERSE en phase terrain, l'esprit solidaire avec Proved/Sous-proved/Directeurs, l'accès aux communautés).
2. L'expertise interne forte et pluridisciplinaire pour formuler la problématique et mener des études sociales appliquées d'une telle ampleur.
3. L'utilisation de la méthodologie mixte pour la collecte et l'analyse de données
4. Expérience préalable des sous-cluster VBG/réseau PSEA en collecte et analyse des données, en lien avec les risques EAS/HS.
5. La mobilisation des membres du SG VBG et réseau PSEA pour la collecte des données
6. Formation des enquêteurs et des superviseurs sur les outils et l'approche de collecte des données EAS/HS.
7. Les équipes genrées des enquêteurs/superviseurs/encodeurs
8. Les vérifications quotidiennes des avancements de la collecte sur terrain, les rapports résultats/photos par superviseurs.
9. L'utilisation de logiciel en ligne, pour le suivi des avancements de collecte et la qualité des données.

IX. GAINS DE L'ETUDE

1. L'existence d'une unique méthodologie et des outils d'analyse des risques EAS/HS en milieu scolaire en RDC.
2. L'existence d'une équipe compétente et prête pour multiplier des études en lien avec la problématique.
3. Un réseau d'enquêteurs/superviseurs/encodeurs prêts à être déployé rapidement.
4. La collaboration entre MEPST et UNFPA renforcée au niveau central et en provinces (pratique de communication, coordination, écoute, arrangement des différences)

5. La meilleure compréhension du milieu d'intervention école/communauté (accès, diplomatie, courtoisie, coutumes, hiérarchie/genre, langues).

X. RECOMMANDATIONS SUR L'UTILISATION DES RÉSULTATS DE L'ETUDE

1. Assurer une large diffusion et appropriation des résultats de l'Etude (webinaire Réseau PEAS/sous-cluster VBG, publier un article méthodologique) au niveau national/local/international
2. Veiller à l'utilisation des résultats dans la programmation future, dans le secteur de l'éducation
3. Renforcer la stratégie de mise en œuvre du PERSE selon les orientations clés de l'Etude (connaissances, service, communication, coordination) selon la stratégie au Chapitre XIII
4. Renforcer l'approche digitale à la collecte et l'analyse des données
5. S'appuyer sur les évidences obtenues pour l'élaboration de la théorie du changement et de la chaîne des résultats transformatifs, qui visent à renforcer le système éducatif à travers l'école inclusive, sûre et protectrice

XI. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE DES RESULTATS DE L'ETUDE DES RISQUES

Objectifs

Objectif 1 : Accompagner le renforcement du système éducatif national, équitable, sûr et protecteur

Objectif 2 : Renforcer l'environnement protecteur à l'école et dans les communautés pour la PEAS

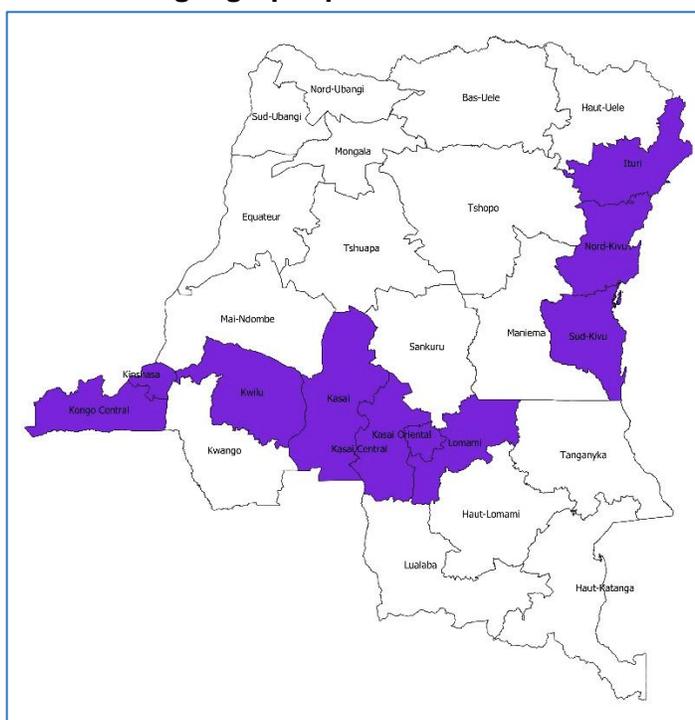
Objectif 3 : Réduire les risques de EAS à travers la transformation des normes sociales (approche transformative genre) en milieu scolaire et autours des écoles, notamment, la masculinité et féminité positives

Objectif 4 : Améliorer l'accès à la réponse aux EAS à travers le renforcement de la coordination et une stratégie de communication adaptée et inclusive

Types d'action

- Meilleures connaissances de PEAS/HS, gestions des évidences/données
- Digitalisation des interventions
- Renforcement de capacités des acteurs, en lien avec l'environnement protecteur à l'école et dans communauté, PEAS
- Renforcement d'offre des services et la qualité de prise en charge de survivantes, réinsertion sociale et éducative
- Mécanismes de prévention, d'alerte et de référencement, Ligne Verte, plateforme sms
- Renforcement de la coordination GBV et inter-secteurs, autour de l'école sûre et protectrice (sécurisée et inclusive)
- Communications pour le changement de comportement et pour l'accès aux services
- Mobilisation communautaire pour le PEAS/HS, mécanismes communautaires de prévention et d'atténuation
- Travail de la jeunesse, éducation pair-à-pair, pour l'environnement sûr et protecteur dans la communauté

Couverture géographique



10 provinces du PERSE

Durée

2022 - 2025

Facteurs		Actions
Interne au système scolaire		
Politique et Gestion du système éducatif	Ecole sûre et inclusive, PEAS en milieu scolaire : vision stratégique, gestion des connaissances et des données	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement de la Théorie du changement et la chaîne de résultats 2. Etude des risques EAS en milieu scolaire (sondage périodique, nouvelles questions de recherche) 3. Plan de mitigation et de suivi 4. Revues périodiques 5. Mutualisation inter- secteurs 6. Création d'un système de collecte et de suivi des données EAS en milieu scolaire 7. Création d'une plateforme numérique des connaissances (données réelles) sur l'école sûre et inclusive en RDC 8. Programme d'échange de connaissances à travers la mobilité éducative (voyage d'étude, initiatives communautaires pilotes, parrainage communautaire)
	<p>Sur 10 enseignants à l'école primaire, il y a 3 femmes en moyenne, et il y a moins de 3 femmes sur 10 cadres (MEPST 2019/2020). Les facteurs à étudier (niveau de scolarisation des femmes, recrutement des femmes). Comment protéger les femmes enseignantes de l'EAS/HS à l'école et dans la communauté ?</p> <p>Créer un lien entre enseignantes et élèves filles. Rôle modèle enseignante pour fille comme garçons.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audit genre et PEAS pour mettre en place les stratégies favorables au recrutement, rétention et développement de carrière des femmes dans l'enseignement primaire, notamment en milieu rural et post-conflit 2. Stratégie développée, approuvée et mise en œuvre. 3. Système de suivi en place 4. Ateliers de formation sur la masculinité et féminité positives pour PEAS, rôles modèles
	Ecole inclusive et PEAS - risques EAS en milieu scolaire pour les personnes vivant avec un handicap – enfants scolarisés (fille/garçon) risques EAS en milieu scolaire, enfant non-scolarisé lié à un handicap. Parents comment	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audit genre et PEAS en lien avec l'école inclusive 2. Cartographie des acteurs de l'école inclusive 3. Plan d'action PSEA dans l'école inclusive 4. Actions de renforcement de capacités des acteurs du système éducatifs (enfants, parents, enseignants, administration éducative) PEAS dans

	gérer la situation. Enseignants dans le PEAS, le rôle à jouer. Autorités éducatives – gestion du système	l'école inclusive
	Connaître les raisons d'abandon scolaire, liées au genre, quelles sont les raisons pour filles, garçons selon âge, statut social et familial, milieu de résidence. Les filles représentent 48% des élèves inscrits à l'école primaire. Les redoublantes filles sont 51% (source MEPST 2019/2020)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etude sur les raisons d'abandon scolaires des enfants 2. Atelier de réflexion avec des leaders communautaires, représentants de toutes les couches de la communauté, les représentants des associations féminines et des jeunes sur les conditions de vie et les normes sociales défavorables à la scolarisation et la protection contre les EAS/HS 3. Plan de mitigation de l'école sûre et inclusive
	Education complète à la sexualité, éducation à la vie familiale, éducation à la santé reproductive et droits sexuels , éducation à la vie courante, éducation à la PEAS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audit genre et PEAS de curriculum éducation à la vie courante 2. Intégration des résultats d'audit dans la nouvelle version de curriculum pour les élèves à l'école, ainsi que futures enseignantes 3. Recyclage des enseignants
Ecole	MGP, COPA, COGES connaissance insuffisante de leur rôle en matière de PEAS, confidentialité, signalement, comment soutenir et orienter la survivante, relations avec les autorités éducatives, la communauté, la police	<ol style="list-style-type: none"> 1. Education à la masculinité et féminité positives, éducation complète à la sexualité, éducation des adultes 2. Renforcer les capacités des MGP, COPA, COGES sur l'orientation des survivantes de EAS, circuit de référencement, prise en charge
	Pratiques inappropriés de part des enseignants : harcèlements verbaux, attouchements, viols, punitions, orientations comportementales néfastes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un mécanisme de vérification des antécédents de bonne moralité à l'école comme en privé 2. Renforcer le système de surveillance de la moralité à l'école, MGP
	COPA potentiel du leadership et d'orientation en soutien du système éducatif au niveau de l'école	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation pour les Parents modèles, parenté positive, discipline positive, rôle de COPA dans le milieu sûr et protecteur à l'école et autour de l'école 2. Mobilisation des parents pour veiller à l'école sûre et inclusive, ainsi que l'environnement protecteur autours de l'école
	Parlements des élèves, structures de participation et cogestion par les élèves à l'école	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prise de parole par les enfants, reconnaissance et soutien aux structures de participation et de cogestion des enfants à l'école 2. Mobilisation des enfants pour l'amélioration de l'environnement scolaire sûr et inclusif

		<ol style="list-style-type: none"> 3. Championnats des écoles sûres provinces/national 4. Tolérance zéro à la violence en milieu scolaire
Facteurs		Actions
Externe au système scolaire		
Famille	Parents ne s'occupent pas du suivi de la scolarisation des enfants, manque du temps, parents analphabètes. Responsabilité de la femme de s'occuper de ses enfants	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse approfondie de genre et inclusion dans l'environnement socio-écologique des élèves 2. Parenté positive, discipline positive, éducation des adultes 3. Education complète à la sexualité 4. Droits de femmes et responsabilités parentales
	Filles sont très occupées à la maison, pas le temps de revoir les cours. Les filles sont commises aux travaux domestiques et exclues du reste des activités de la famille.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Masculinité positive, éducation des adultes 2. Education complète à la sexualité et aux droits des enfants
Communauté	Chemin vers l'école – bars, terrasses, églises, longue distance, difficile d'accès – pas de chemin approprié, pluie, mines, camps militaires, circulation routière, enlèvement, harcèlement, abus sur le chemin de l'école. Bruits autour des écoles, qui nuisent à la concentration à l'école - cible enfants	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audit de risques de sécurité/protection de l'école avant le début de l'année scolaire, risques et mesures de mitigation, communiquer avec les enfants, les parents, les enseignants et la communauté. Sous le leadership de sous-cluster/sous-groupe VBG, participation de l'éducation, protection, protection de l'enfant, réseau PSEA, santé 2. Outils communautaires de l'audit et de gestion de plan d'action participatif développés et appliqués 3. Formation des acteurs sur l'utilisation des outils 4. Plan d'action participatif développé, appliqué et suivi par COGES, COPA sous le Co-leadership de coordination PERSE/VBG (<i>budget approprié pour financer les actions</i>) 5. Implication des autorités de l'administration provinciale/locale, lier avec les plans provinciaux du développement
	Absence d'autorité dans les communautés, menaces vers les communautés par les groupes bandits, pas de respect pour la police, pour les autorités traditionnelles ou les autorités administratives –	<ol style="list-style-type: none"> 1. Espaces d'innovation frugale de jeunes, espaces des jeunes 2. Education pair – à – pair, éducation civique et à la coexistence pacifique 3. Education à l'équité de genre pour adolescents et jeunes (filles/garçons) 4. Corps volontaire de jeunes

	cible tous membres de communauté	
	Leaders traditionnels – en cas d’abus un chef est vu pour arrangement à l’amiable, attitude : culture, coutume prescrit cela, tenants des normes culturelles, qui renforcent les inégalités. Mariage d’enfant. Potentiel d’être utilisé comme un levier du changement. Conscientisation de chefs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Atelier de réflexion avec des leaders communautaires, représentants de toutes les couches de la communauté, les représentants des associations féminines et des jeunes sur les conditions de la vie et les normes sociales défavorables à la scolarisation et sur la protection contre les EAS 2. Concours et remise des prix aux hommes champions
	Pratiques sexuelles précoces et néfastes entre les élèves, surtout en milieu urbain. Cyber harcèlement et exploitation sexuelle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement des solutions technologies et TIC pour l’accès à l’information et changement du comportement 2. Développement des réseaux pair-à-pair et travail de la jeunesse 3. Etude de risques de cyber harcèlement et exploitation sexuelle en RDC 4. Plan d’action développé, mis en œuvre et suivi 5. Actions de communication préventives et transformatives 6. Mobilisation de media digitale et des opinions markers de jeunes
Acteurs VBG, PEAS	Prestataires de prise en charge peu familiarisés avec les problématiques EAS en milieu scolaire. Besoin de renforcement de capacités de prise en charge des cas EAS en milieu scolaire. Renforcement de réinsertion scolaire et sociale des survivantes nécessaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Actions de renforcement des capacités des acteurs de prise en charge, par rapport au concept de l’école sûre et protectrice, i.e. école inclusive, réinsertion scolaire et sociale 2. Programme d’échange de connaissances à travers la mobilité éducative (voyage d’étude, initiative pilotes communautaires, parrainage communautaire) 3. Réinsertion scolaire des survivants de EAS/HS
	Multiplicité de différents mécanismes de signalement et de gestion de plaintes (MEPST, communautaires, ONGs) sans coordination, renforcement mutuel, «assurance de qualité»	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer le lien entre MGP MEPST et les mécanismes communautaires existants 2. S’assurer de la coordination et du contrôle de qualité sous le leadership du sous-cluster/group VBG
	ONG nationales et locales (éducation, protection, VBG) ont une faible capacité de mise en œuvre sur le terrain, gestion opérationnelle, budgétaire, reporting	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des capacités de gestion des projets (RBM) et du développement institutionnel des ONGs locales, initiatives populaires, groupement des femmes/hommes/jeunes, qui sont actifs dans la PEAS en milieu scolaire - partenaires du PERSE 2. Soutien aux mécanismes de transfert de connaissances entre les ONGs internationales et locales - partenaires du PERSE

<p>Accès restreint à la prise en charge lié à la distance, réseau télécommunication inaccessible, moyens de communication pour dénoncer et être référé, moyens de transport, frais de transport et des soins, confidentialité, rétention aux services holistiques</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintien de l'accès à la prise en charge 2. Soutien aux structures de la prise en charge 3. Services de prise en charge mobiles et holistiques, en utilisant l'innovation et nouvelles technologies
<p>Assistance aux victimes et lutte contre l'impunité EAS - Renforcement des capacités de la police de protection de l'enfant dans la prise en charge de cas EAS en milieu scolaire</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Former la police de protection de l'enfant dans la prise en charge EAS en milieu scolaire, circuit de référencement 2. Doter de matériels mobiles et de télécommunication 3. Mener des activités de sensibilisation de la population avec la participation de police de protection 4. Renforcer l'action commune police/justice nationale
<p>Communication sur l'accès à la prise en charge</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer les canaux et messages appropriés et transformatifs en langues locales 2. Renforcer un mécanisme de suivi et d'analyse d'impact (sondages périodiques)
<p>Ligne verte 495555 – alternatif à la dénonciation au MGP, qualité de référencement assurée par la Coordination VBG, back office permettra l'accompagnement immédiat. Actuellement l'utilisation de la Ligne Verte par les prestataires de prise en charge limitée. Accès au réseau mobile restreint. La LV est peu connue par les bénéficiaires, surtout en milieu scolaire.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formuler les pistes de vulgarisation de la LV 495555 comme un moyen de signalement, référencement et de prise en charge inter-agences 2. Coordination et mutualisation avec la plateforme Allo Ecole, développement des protocoles de partage des données 3. Créer un mécanisme de liaison entre IPs PERSE et LV 4. Poursuivre la formation des opérateurs de LV 5. Organiser une évaluation d'accessibilité du réseau dans les zones ciblées par LV 6. Voir la possibilité de mener le plaidoyer ou partenariat public-privé avec les fournisseurs de la téléphonie mobile pour une amélioration du réseau et réduction du coup d'appel 7. Réfléchir sur les solutions technologiques et numériques, 8. formuler une stratégie innovante d'appui
<p>Coordination : circuit de référencement, SOP, cartographie des acteurs, solutions tech</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre la digitalisation et la mise à jour du circuit de référencement 2. Entretenir une plateforme numérique de cartographie des acteurs et l'accès à la prise en charge / Mieux Mettre en place une cartographie numérique pour l'accès à la prise en charge

		<ul style="list-style-type: none"> 3. Entretenir un mécanisme de coordination provinciale et sous-provinciale du PERSE/école sûre et inclusive 4. Intégrer les objectifs de l'école sûre et inclusive dans le plan d'action VBG provincial
	Base de données VBG: indicateurs VBG/EAS-HS en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> 1. Dans le cadre de mutualisation étudier la possibilité d'intégrer les indicateurs VBG/EAS en milieu scolaire dans la base nationale VBG

Annexe 1. Ciblage des participants de focus groups

Cibles	Questions	Critères de sélection et enquête auprès des responsables d'écoles	Méthode de collecte	Outils	Commentaires
Elèves	<p>Nombre d'élèves ? Fille ? Garçon ? Par niveau ? Tranche d'âge ? Enfant chef de ménage ? Enfants parents ? Enfants vivants hors foyer parental ? Orphelins ? Enfants vivant avec handicap et parents handicapés ? Enfants issus des groupes armés ?</p>	<p>La sélection devra se faire en privilégiant les critères de vulnérabilité suivants; âge de 10 à 16 ans; enfant abandonné/Enfant de la rue ayant réintégré l'école; Enfants avec handicap; Enfant associé aux confits (armé/inter-ethnique ou communautaire) ayant réintégré l'école; Enfant en conflit avec la loi ayant réintégré l'école; Enfant fille mère; Enfant de mère veuve avec plusieurs enfants de moins de 18 ans; Enfants vivant avec une mère divorcé ou veuve; Enfant ayant été violé ou esclave sexuel; Enfant déplacé interne; Enfant de communauté minoritaire ou isolé; Enfant vivant en famille d'accueil; Enfant orphelin; Enfant vivant avec les tuteurs; Enfant vivant avec des parents/tuteur retraité; Enfant vivant avec des parents/tuteurs de 3e âge; NB : Au-delà de ces critères si le quota de maximum 8 par FG n'est pas atteint, l'on complètera avec les autres élèves âgés de 10-16 ans.</p>	Revue documentaire et enquête auprès des responsables des écoles	Fiches d'enregistrement tenues par les écoles ; Règlements d'ordre intérieur des écoles, fiche d'école créée pour l'étude	Estimation au cas où l'information n'est pas précise
	<p>Comment les enfants apprécient-ils l'école et son environnement ? Types de punition à l'école ? Relations entre les enfants ? Relations avec les enseignants ?</p>	La sélection devra se faire en concertation avec la direction d'école	Conversation avec élèves filles et garçons et dessins guidés.	Guide de discussion adapté aux enfants	Formulaire de consentement signé par le responsable des enfants. Les dessins guidés sont directement

	<p>Relations avec les parents ? Endroits à l'école et sur le chemin de l'école, ou les enfants se sentent-ils le plus et le moins en sécurité ? A quel moment ?</p> <p>Connaissance sur ses droits et comment faire en cas d'EAS ? Quel est le meilleur canal à rapporter lorsqu'ils ne se sentent pas en sécurité à l'école?</p>				<p>interprétés par les enfants et les animateurs des focus groups notent.</p>
<p>Parents, ayant les élèves dans même écoles et COPA</p>	<p>Combien d'enfants issus des familles monoparentales ? Familles polygames ? Niveau de revenu des parents (déterminer les tranches) ? Statut des parents en communauté ?</p>	<p>En plus des membres du COPA, la sélection des parents devra se faire en privilégiant les parents des élèves sélectionnés lors des focus group élèves</p>	<p>Revue documentaire auprès des écoles</p>	<p>Fiche d'école</p>	
	<p>Appréciations générales sur l'école et scolarisation des enfants ? Relations avec l'école, enseignants, directeurs, COPA, COGES ? Relations avec les enfants ? Est-il déjà arrivé que l'enfant n'ait pas voulu partir à l'école, pourquoi ? Endroits à l'école et sur le chemin de l'école, ou</p>		<p>FG avec les parents. F et H</p>	<p>Guide de discussion</p>	<p>Les parent de différents statuts et type de ménage participeront au FG</p>

	<p>les enfants se sentent-ils le plus et le moins en sécurité ? Rôles, connaissances, attitudes sur les questions EAS en milieu scolaire ? Quels sont les canaux de rapportage les plus appropriés et les plus accessibles pour les enfants ? les parents</p>				
Enseignants	<p>Nombre total, par sexe, tranche d'Age, provenance - local ou venu d'ailleurs, niveau d'étude, ancienneté, handicap</p>	<p>La sélection des enseignants devra se faire en privilégiant les enseignants des élèves sélectionnés lors des focus group élèves</p>	<p>Revue documentaire et FG H/F</p>	<p>Fiche auprès des Directeurs d'école et règlement du ministère pour le recrutement</p>	
	<p>Appréciation de l'environnement de l'école ? Relations avec collègues, enfants, parents, direction ? Rôles, connaissances, attitudes, risques sur les questions EAS en milieu scolaire ? Code de bonne conduite ? Processus de recrutement ? Quel est le canal de rapportage le plus approprié pour eux ? Pour les élèves en cas de HEAS?</p>			<p>Guide de discussion</p>	

Equipe cadre d'école	Distribution par genre dans l'équipe cadres ? Rôles, connaissances, attitudes, risques sur les questions EAS en milieu scolaire ? Existe-t-il un mécanisme fonctionnel de dénonciation des plaintes ? Est-il utilisé par les élèves ? Les enseignants ? Les parents ? Quel est le canal de rapportage le plus approprié pour eux ? Pour les élèves en cas de HEAS ? code de conduite ?	Pour chaque école, on prend tous les membres du COGES et le personnel de direction de l'école	Revue documentaire ; enquête en ligne; FG H/F	Fiche d'école ; directives du MEPST, questionnaire, guide de FG	Enquête en ligne peut être facilitée au passage par école
Comité de gestion	Combien y va-t-il de membres du COPA, COGES ? F et H ? Comment accèdent-ils aux comités ? Quels sont leurs rôles ? Est-ce que les femmes ont le droit de parler ? Quand elles parlent, sont-elles écoutées ? Est-ce que les problèmes de protection des filles et des garçons sont débattus dans les coppa/conges ? Rôles, connaissances, attitudes, risques sur les questions EAS en milieu scolaire ? Participation dans les MGP ?		Revue documentaire ; interviews individuels ; FG H/F	Règlements de COPA, COGES ; fiches d'enquêtes, guide de FG	Enquête en ligne peut être facilitée au passage par école

Autorités éducatives, Ministre provincial, Proved, sous proved, inspecteurs	Rôles (MGP), connaissances, attitudes, risques sur les questions EAS en milieu scolaire ? Existe-t-il un mécanisme fonctionnel de dénonciation des plaintes au niveau des divisions ou sous division ? Ce mécanisme est-il efficace ? Quel est le canal de rapportage le plus approprié pour eux ? Pour les élèves en cas de HEAS ?	Pour chaque autorité éducative identifiée, des entretiens individuels seront menés et le questionnaire dédié sera rempli en présentiel. Les autorités éducatives identifiés sont : inspecteurs, PROVED, SOUS-PROVED ; division GFFE ; Division territorial Affaire Sociale	Enquête en ligne, revue documentaire	Questionnaire ; statut du Ministère, règlement MGP	Questionnaire introduit dans le logiciel en ligne, lien partagé
PF PSEA au niveau des Ministères provinciales, écoles	Combien de PF, F, H ? Rôles, connaissances, attitudes, risques sur les questions EAS en milieu scolaire ? MGP ? Les mécanismes mis en place sont-ils efficaces ? Quel est le canal de rapportage le plus approprié ? Pour les élèves, les enseignants en cas de HEAS	Pour chaque école, on prend tous les points focaux AES désignés	Enquête en ligne	Questionnaire	Questionnaire introduit dans le logiciel en ligne, lien partagé ? Pour les PF qui ont des difficultés de connexion, les interviews.
Prestataire des services de prise en charge - Médical, PSS, juridique, police, justice, opérateurs de la Ligne Verte	Rôles, connaissances, attitudes, risques sur les questions EAS en milieu scolaire ? Compréhension des démarches ? Obligation de rapporter ? Connaissance du numéro vert ? Fonctionnement de	La sélection des IPs devra se faire en privilégiant les IPs existants dans la mailing-List du Sous Cluster VBG/Réseaux AES	Revue documentaire	Guide de FG; guide pour les informateurs clés	

	prise en charge ? Confidentialité ? Risques EAS pendant la prise en charge ?				
	Quel est le canal de rapportage le plus approprié ? Pour les élèves ? pour les enseignants en cas de HEAS	NB : Cette liste n'étant pas exhaustive, elle devra être complétée lors des descentes des terrains. Et l'identification des IPs devra se faire en concertation avec autorités : Division territoriale du Genre, Zone de Santé ; Police de protection de l'enfant. Pour chaque ONG/Structures d'offre de services aux survivantes de VBG n'étant pas dans la mailing List et identifiés sur terrain, le questionnaire sera rempli par l'enquêteur à travers un entretien de groupe avec les prestataires de services de l'ONG/Structures d'offre de services aux survivantes de VBG NB : Pour Chaque ZS de santé 03 ou 04 ONG/Structures d'offre de services aux survivantes de VBG seront sélectionnées à raison de 1 par volet: Médical, psycho social, juridique et judiciaire, réinsertion socio-économique	FG ; étude des cas de viols des mineurs, enquêtes en ligne.		
Communauté - gens de tous les jours	Enfant appartient à la communauté - attitude, Charte Africaine de Protection de l'Enfant ? Rôles, connaissances, attitudes, risques sur les questions EAS en milieu scolaire et en communauté ? Connaissance de la	Les Enfants-Jeunes scolarisés (moins de 18 ans) de 1 ^{er} année secondaire humanité ; Les jeunes-adultes (18-25 ans), les Adultes de 25 ans et + ; Les leaders communautaires et religieux ; Les Enfants-Jeunes scolarisés (moins de 18 ans) de 1 ^{er} année secondaire humanité, Les Enfants-adultes (18-25 ans); Les Adultes de 25 ans et +; Les leaders communautaires et religieux	FG, F, H, par tranche d'âge avant 35 ans, 36+ ans	Guide de FG	

	ligne verte ? Utiles pour rapporter connaissance, accès, mécanismes ? Prise en charge communautaire ? Perceptions sur les cas ? Quel est le canal de rapportage le plus approprié ? Pour les élèves et pour les enseignants en cas de HEAS ?				
--	--	--	--	--	--

Annexe 2. Risques pour les enfants en milieu scolaire

Strates ou contexte socioculturelle	Provinces	Milieu de résidence		
		Urbain	Semi-Urbain	Rural
Province zone en conflit/état de siège, zone Humanitaire	Ituri	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de clôture/Existence de plusieurs entrées/Sorties - Manque de trousse de secours - Absence de boîte à suggestion - Mauvais positionnement de l'école (risque d'inondation et noyage pour les élèves car les 2 rivières débordent en saison pluvieuse, risque d'accident à cause de la grande route, école est dans la brousse, etc.) - Existence de bas-fond à côté de l'école : les élèves s'y cachent pour fuir les cours - Accessibilité mauvaise (pas de routes, impossibilité d'accéder le cours de l'école par véhicule) - L'exiguïté des salles des classes qui constitue un risque sanitaire 		<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment vétuste, les toits suinte lorsqu'il pleut - insuffisance de pupitre - Absence de clôture/Existence de plusieurs entrées/Sorties - Faible suivi de la fréquentation des élèves qui « sèchent » les cours - Manque d'installation sanitaire - Absence de boîte à suggestion - Absence/difficulté à contrôler les mouvements des élèves ou de surveillance des enfants (les enfants rentrent sales, il se battent, les élèves plus âgés arrachent le gouter des moins âgés, certains enfants goûtent à l'alcool)
Province, Cosmopolite, capitale, flux de déplacement élevé des populations-biens-services, zone du développement, caractère frontalier avec l'Angola	Kinshasa, Kongo, Central, Kwilu	<ul style="list-style-type: none"> - Absence/difficulté à contrôler les mouvements des élèves ou de surveillance des enfants (les enfants rentrent sales, ils se battent, les élèves plus âgés arrachent le gouter des moins âgés, certains enfants goûtent à l'alcool) - Faible suivi de la fréquentation des élèves qui « sèchent » les cours - Absence de clôture/Existence de plusieurs entrées/Sorties - Abandon des élèves par les enseignants quand il pleut 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de clôture/Existence de plusieurs entrées/Sorties - Absence/difficulté à contrôler les mouvements des élèves ou de surveillance des enfants (les enfants rentrent sales, ils se battent, les élèves plus âgés arrachent le gouter des moins âgés, certains enfants goûtent à l'alcool) - Existence 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de clôture/Existence de plusieurs entrées/Sorties
Provinces, us /coutume (mariage	Kasai, Central, Kasai,	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais positionnement de l'école (risque d'inondation et noyage pour les élèves car les 2 rivières débordent 		<ul style="list-style-type: none"> - Manque de trousse de secours - Absence de boîte à suggestion - Absence/difficulté à contrôler les mouvements

Strates ou contexte socioculturelle	Provinces	Milieu de résidence		
		Urbain	Semi-Urbain	Rural
précoce/forcé), zone dite 'post- humanitaire',	Kasai Oriental, Lomami	en saison pluvieuse, risque d'accident à cause de la grande route, école est dans la brousse - Absence de clôture/Existence de plusieurs entrées/Sorties		des élèves ou de surveillance des enfants (les enfants rentrent sales, ils se battent, les élèves plus âgés arrachent le gouter des moins âgés, certains enfants goûtent à l'alcool) - Mauvais positionnement de l'école (risque d'inondation et noyage pour les élèves car les 2 rivières débordent en saison pluvieuse, risque d'accident à cause de la grande route, école est dans la brousse, etc.) - Manque d'installation sanitaire - Bâtiment vétuste, les toits suinte lorsqu'il pleut - Absence de clôture/Existence de plusieurs entrées/Sorties - Pas assez de bancs